



DERNIER RÉCITAL POUR LE PREMIER MINISTRE HAMED BAKAYOKO



SIANDOU FOFANA

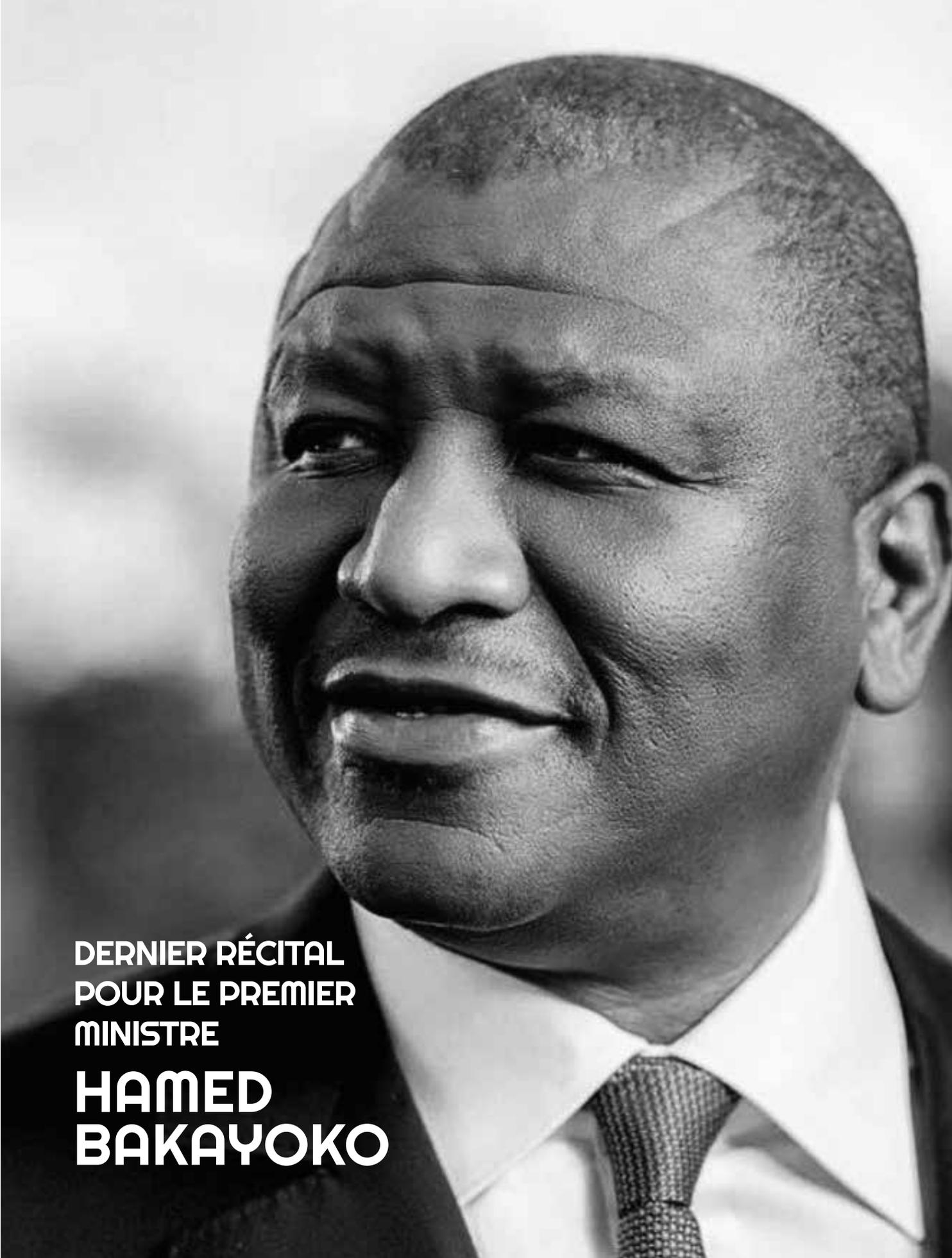
*Ministre du Tourisme et des Loisirs
Minister of Tourism and Recreation*

« Le tourisme a démontré sa résilience en dépit de la Covid 19 »
"Tourism has demonstrated its resilience despite Covid 19"

Direction du Guichet unique
Porte d'entrée de l'investissement touristique en Côte d'Ivoire
Single Window Department
Starting point for the investment in the tourism sector

Amélioration du revenu des producteurs
L'ICCO veut en faire une priorité
Improving producer income
ICCO top priority



A black and white close-up portrait of Hamed Bakayoko, the Prime Minister of Mali. He is looking slightly to the left with a thoughtful expression. He is wearing a dark suit jacket, a white dress shirt, and a patterned tie.

**DERNIER RÉCITAL
POUR LE PREMIER
MINISTRE**

**HAMED
BAKAYOKO**



*Il s'en est allé
... En plein bal*

Par **Charles ZOKO SEBE**
Rédacteur en chef
zokosebe@gmail.com



**En plein bal
Il s'en est allé
Hambak**

Algologique flash-back
Hypothétique come- back
Hymnique play-back
Pathétique feed-back
Cynique draw-back

Vie utile
Petits gestes futiles
Légitime générosité
Malgré l'animosité

**En plein bal
Il s'en est allé
Golden boy**

Aux allures de play-boy
Quotidien de cow-boy
Qui a dit bad boy
Au finish, vie de boy

Étalage de bonne humeur
D'espoir, véritable lueur
Dans cet environnement
Parure d'ornement

Vie de partage
En tout lieu, à tout âge
Toujours pour servir
Évitant à beaucoup de ternir

**En plein bal
Il s'en est allé
tout-puissant**

Homme puissant
Devenu si impuissant
Par tsunami superpuissant

Humanoïde surfait
Quelquefois guide
Pour combler le vide
Sans être parfait

Missions de pourboire
Pourboire de gloire
Place aux témoignages
Vive les hommages

**En plein bal
Il s'en est allé
Le grand Chégué**

Airs morbides de Bachégué
Pas sorciers de Bachégué
Déhanchements macabres de Bachégué
Ambiance mortifère de Bachégué

Et ce chant du cygne
Pour toutes les lignes
Sans les dignes
Funeste signe

**En plein bal
Il s'en est allé
BAKAYOKO Hamed**

Sans remède
Sans intermède
Sans andromède
Comme un mède

Concert de fin
Pluie d'artistes
Des refrains
Pour l'altiste

**En plein bal
Il s'en est allé
Le sang de Mayama**

Son pur-sang
Trace de linsang
Parodie de minnesang
Quelle histoire, bon-sang

Rideau sur la piste
Plus d'artistes
Silence de fin
Fin de concert
Pour demi-dieu

**En plein bal
Il s'en est allé
Demi-dieu**

Au pays des aïeux
Dans les bras des cieux
Destination...le royaume de DIEU

Adieu.



Adama Coulibaly
*ministre de l'Economie et des
 Finances, Président du Comité
 Technique de Concertation*

« Une lourde perte pour la Côte d'Ivoire »

C'est avec une immense tristesse et une profonde émotion que nous avons appris, ce mercredi 10 mars, la cruelle nouvelle du rappel à Dieu du Premier Ministre Hamed Bakayoko, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense.

Ce décès inattendu constitue un véritable choc national, une lourde perte pour la Côte d'Ivoire, au moment où notre pays avait le plus besoin de ce grand homme d'Etat, aux compétences éprouvées et au leadership exceptionnel pour conduire la Côte d'Ivoire, sous les orientations avisées du Président de la République, vers de nouveaux succès sur la route du développement et de l'émergence.

En cette circonstance particulièrement douloureuse, j'adresse, au nom du ministère de l'Economie et des Finances, mes condoléances les plus émuës à SEM le Président de la République Alassane Ouattara, à la famille de l'illustre disparu, à son épouse, ses enfants, ses amis et proches ainsi qu'à tous les ivoiriens.

Que Dieu l'accueille dans son paradis et lui accorde le repos éternel.

« Sa contribution à la lutte contre la vie chère a été remarquable »

C'est avec beaucoup de tristesse et une grande douleur que j'ai appris le mercredi 10 mars 2021 le décès du Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Hamed BAKAYOKO.

Je voudrais, ici, rendre hommage à l'homme d'Etat, à ce Grand Homme qui a été au service de la Côte d'Ivoire ; cet homme qui s'est construit par son acharnement au travail et sa loyauté au Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA et à Madame la Première Dame, Dominique OUATTARA.

Issu du secteur privé, car ayant été fondateur du quotidien « le Patriote » et PDG de radio Nostalgie, il avait une approche pragmatique dans la gestion des dossiers techniques et politiques, qui lui a valu d'être nommé à la tête des ministères en charge des NTIC, puis de l'intérieur et de la sécurité.

Son succès à la tête de ce dernier département ministériel a convaincu le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, de le nommer comme Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et le 30 juillet 2020 comme Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense.

Quel parcours ! Mais, la cruauté de la mort a abrégé le parcours exceptionnel du Premier Ministre Hamed BAKAYOKO, Hambak.

Je comprends mieux l'écrivain français Charles de Leusse et je cite : « La mort est un mot qui tue tous les mots », car il m'est difficile, en ces moments de vives émotions, de décrire avec justesse la grandeur de l'homme, de l'illustre disparu. En peu de temps, il a apporté sa contribution à la dynamique de mon Département ministériel. En effet, sous son leadership, un document diagnostic du secteur industriel en vue de l'élaboration du Programme de Partenariat Pays (PCP) a été élaboré, en liaison avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) pour permettre à la Côte d'Ivoire de mettre en œuvre une politique industrielle durable et inclusive, et diverses conventions ont été signées sous son égide avec les industriels de la transformation de l'hévéa et de l'anacarde.

Sa contribution à la lutte contre la vie chère a été remarquable en tant que Premier Ministre, surtout pour l'adoption du décret portant plafonnement des prix du riz, de l'huile raffinée, de la tomate concentrée, du sucre et de la viande afin de lutter contre les pratiques spéculatives. Par ailleurs, le Ministère du Commerce et de l'Industrie a mené, avec succès, les négociations avec les meuniers et les boulangers pour le maintien du prix de la baguette de pain à 150 FCFA et avec les industriels de la filière huile de palme pour la stabilité du prix de l'huile de table.

Dans le cadre des travaux du Comité de Concertation Etat-Secteur Privé (CCESP), le Premier Ministre Hamed BAKAYOKO a mené, en tant que Président du Conseil d'Orientation, avec beaucoup de rigueur et un esprit d'ouverture et de conciliation, les débats qui ont permis d'avancer sur plusieurs dossiers importants relatifs à l'appui, à la promotion et au développement du secteur privé ivoirien. Il a renforcé le dialogue avec le secteur privé et affirmé sa forte conviction de promouvoir les champions nationaux et l'entreprenariat national pour une croissance véritablement inclusive et durable. Au plan humain, le Premier Ministre Hamed BAKAYOKO avait des relations particulières avec chaque membre du gouvernement et avait cette proximité fusionnelle avec la jeunesse, les artistes et les sportifs dont lui seul avait le secret. C'est donc un Grand Homme, un digne fils, que la Côte d'Ivoire vient de perdre. Ses œuvres vont cependant perdurer pour le renforcement de la cohésion et du vivre ensemble.

Je voudrais exprimer mes condoléances au Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et à son épouse, Madame la Première Dame Dominique OUATTARA.

J'adresse également mes condoléances à la famille biologique du Premier Ministre Hamed BAKAYOKO, notamment à son épouse, Yolande Tanoh BAKAYOKO, à ses enfants, ses frères et sœurs et à tous les membres de la grande famille BAKAYOKO.

Que la terre de ses ancêtres lui soit légère et que son âme repose en paix.

Merci HAMBAK pour ta contribution à l'avènement d'une Côte d'Ivoire nouvelle sous le leadership de SEM. Alassane OUATTARA.



**Souleymane
 Diarrassouba**
*ministre, Vice-Président
 du Comité Technique de
 Concertation*



« *La Côte d'Ivoire perd un homme de valeur* »

DIEU a donné, DIEU a repris. Que sa volonté soit faite.

Depuis le 10 mars 2021, nous pleurons un grand homme. Le Premier Ministre Hamed Bakayoko nous a précédé dans l'au-delà. Que DIEU lui facilite la vie tombale et que le paradis soit sa dernière demeure.

Toutes nos condoléances émues au Chef de l'Etat, SEM Alassane Ouattara, qui perd là encore l'un de ses valeureux fils. Toutes nos condoléances émues à la Première Dame dont la complicité avec le Premier Ministre était connue de tous. Nos pensées s'adressent à la grande famille Bakayoko, à l'épouse du Premier Ministre et à ses enfants qui l'ont accompagné dans sa vie privée et publique, en particulier dans ses derniers instants.

Aujourd'hui, c'est avec une très grande émotion que la Côte d'Ivoire rend hommage à ce digne fils du Woroba, à ce grand serviteur de l'Etat.

Pour beaucoup, il fut un chef, un compagnon, un ami, un politique. Mais au-delà des affiliations et des convictions partisans; nous pouvons tous saluer aujourd'hui l'engagement passionné d'un homme pour son pays. C'est cet engagement passionné qui lui a permis de gagner le cœur de nos concitoyens. C'est cet engagement qui lui donne sa place dans l'histoire.

Un grand homme ne disparaît pas. Il se retire. Puisse de là où il est, notre Premier Ministre veiller sur la Côte d'Ivoire, sur la nation, sur nous.

Reposez en paix monsieur le Premier Ministre!

Vous avez vécu utile!



Moussa SANOGO,
ministre du Budget et du
Portefeuille de l'Etat

« *Avec son dynamisme et son abnégation au travail, il a très vite convaincu le monde des affaires et les chefs d'entreprises...* »

Le monde économique de notre pays est une fois encore endeuilé. Oui, la vision de la concertation Etat – Secteur Privé ne se conjuguera plus sous les empreintes de son nouveau Président du Conseil de Concertation, le Premier Ministre Hamed BAKAYOKO. Ainsi en a décidé notre Dieu Créateur et nous sommes impuissants face à cette triste et tragique réalité.

A peine nommé à la tête de la Primature et avec son dynamisme et son abnégation au travail, il a très vite convaincu le monde des affaires et les chefs d'entreprises à œuvrer pour une amélioration continue de l'environnement des affaires et des rapports entre les Organisations professionnelles du Secteur Privé et les acteurs étatiques.

Ainsi à sa demande, il a rencontré les délégations des grandes entreprises conduites par la CGECI et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire le 16 septembre 2020 et le 14 octobre 2020 et a suscité une rencontre du Comité Technique de Concertation le 21 septembre 2020 pour examiner les dossiers prioritaires des grandes entreprises. Poursuivant son agenda, il a également reçu les faïtières des PME, le 5 octobre 2020.

Il a lors de ces différents rencontres, dit son ambition de mettre le secteur privé dans les priorités de son action gouvernementale. Malheureusement, comme une symphonie inachevée, la maladie l'a enlevé de l'affection des ivoiriens et surtout des chefs d'entreprises qui fondaient en lui beaucoup d'espoir.

Le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat – Secteur Privé salue la grandeur de son défunt Président et adresse toutes ses condoléances à sa famille biologique et à toute la Côte d'Ivoire en ces difficiles moments. Puisse le Tout-Puissant Miséricordieux accepter son âme dans son paradis. Adieu Monsieur le Premier ministre, Adieu Cher Président du Conseil de Concertation



**Mariam FADIGA
FOFANA**
Secrétaire exécutif du CCESP



« Son décès brusque crée un vide ressenti par le Secteur privé »

Le Conseil d'Administration de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) se sent profondément attristé par la nouvelle du décès de Son Excellence Monsieur Hamed Bakayoko, Premier Ministre, Ministre de la Défense et Chef du Gouvernement.

C'était un homme engagé qui s'est montré, à tous les postes qu'il a occupés, prompt à accompagner le Secteur Privé en vue de consolider les acquis enregistrés, en termes de réformes et d'investissements pour soutenir la compétitivité des entreprises ivoiriennes. Il avait à cœur de contribuer à la mise en œuvre d'un environnement des affaires propices.

Quelques jours après sa prise de fonction à la tête du Gouvernement, il a organisé une rencontre avec le Secteur Privé au cours de laquelle, il a pris l'engagement d'apporter des réponses à plusieurs de nos préoccupations.

Dans cette perspective, les préoccupations du Secteur Privé ont d'abord été discutées au sein du Comité de Concertation Etat-Secteur Privé. Ces préoccupations ont été classées en plusieurs chapitres, parmi lesquels le chapitre des préoccupations soumises à l'arbitrage du Premier Ministre. Il s'agit notamment: De la suspension des opérations de Côte d'Ivoire Métrologie en attendant une relecture de la convention et la discussion sur des tarifs concertés ; des arriérés de paiement des entreprises du BTP ; des arriérés de paiement des Ecoles ; des arriérés de paiement des entreprises de sécurité privée et du remboursement des crédits de TVA.

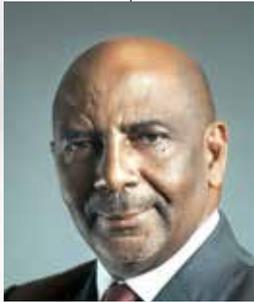
Autant de chantiers sur lesquels le Secteur privé avait fondé l'espoir de voir des solutions être trouvées ou des recommandations être faites, non seulement pour consolider les acquis du dialogue public-privé, mais également et surtout pour permettre aux entreprises ivoiriennes de relever les défis majeurs liés à la crise née du coronavirus.

Le décès brusque du Premier Ministre Hamed Bakayoko crée un vide ressenti par le Patronat ivoirien qui avait trouvé en lui un allié majeur, particulièrement sur les sujets liés à l'industrialisation et aux champions nationaux. Ce grand homme politique avait compris les enjeux pour la Côte d'Ivoire de bâtir son économie avec des acteurs majeurs qui travaillent au quotidien à l'affermir mais surtout à lui donner une couche de modernité.

Pour ce qui est de l'exploitation du Livre blanc de la CGECI sur l'industrialisation de la Côte d'Ivoire, qui lui avait été remis en septembre 2020, il avait mis en place une équipe pour examiner les orientations de ce Livre Blanc, en lien avec les initiatives publiques en cours. Quant à la promotion des champions nationaux, nous espérons un début de mise en œuvre à compter de cette année 2021.

Son décès reste une énorme perte pour le Secteur Privé Ivoirien.

La CGECI, au nom de son Conseil d'Administration, présente ses condoléances les plus sincères à l'ensemble du Gouvernement et à la famille de l'illustre disparu.



Jean-Marie Ackah
Président de la CGECI

« Un modèle de courage et de combativité »

Aucune science divinatoire, aucun sens commun n'oserait prévoir qu'en si peu de temps, notre nation serait frappée par de si grands malheurs comme elle ne l'a jamais été. Encore que l'on se demande si une autre nation au monde a déjà perdu deux Premiers Ministres en fonction à ce rythme ! Monsieur le Premier ministre, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, l'annonce de votre décès a jeté un effroi indescriptible sur la nation ivoirienne.

Au-delà de votre famille biologique et politique auxquelles j'adresse mes condoléances les plus attristées, c'est tout le peuple ivoirien qui vous pleure. Vous aviez marqué votre génération très tôt, servi votre pays à divers niveaux sous plus d'un régime. Et vous n'aviez jamais, en aucun cas, perdu le soutien de votre peuple.

Vous êtes pour la jeunesse ivoirienne, en quête de repères, un modèle de courage et de combativité. C'est pourquoi, la jeunesse et au-delà toute la population de la commune d'Abobo a cru bon de placer en vous un grand espoir. La Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire et l'ensemble des artisans ont placé en vous le même espoir. Hélas !

Le Golden Boy, tous les mélomanes et les plus grands artistes qui comptent en Afrique ont chanté vos bienfaits. Votre départ, Monsieur le Premier, marquera à jamais, les acteurs de la scène politique ivoirienne qui dans leur divergence d'opinion vous estimaient.

Hambak, que la terre de tes ancêtres te soit légère.



Bamba Kassoum
Président de la Chambre
Nationale de Métiers de Côte
d'Ivoire



« Un homme de conviction mais également de consensus... »



Daouda Coulibaly
Président de l'Association
Professionnelle des Banques et
Etablissements Financiers de
Côte d'Ivoire

C'est avec une vive émotion et une profonde consternation que la Nation Ivoirienne a appris le décès, le 10 mars 2021 en Allemagne, de Son Excellence Monsieur Hamed Bakayoko, Premier ministre, ministre de la Défense, Chef du Gouvernement.

En cette douloureuse circonstance, le Secteur Bancaire, à travers le Conseil Exécutif de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI), présente ses condoléances émues et attristées aux Membres du Gouvernement et à l'ensemble de la population ivoirienne éprouvée par ce deuil cruel qui la frappe.

Elle a une pensée particulière de réconfort envers Monsieur le Président de la République, son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, qui perd ainsi, pour la seconde fois en moins d'un an, plus qu'un collaborateur fidèle et loyal, un fils.

Elle adresse toute sa compassion à son Epouse, à ses enfants ainsi qu'à toute sa Famille, qu'elle sait durement éprouvés par cette séparation, aussi brutale, qu'inattendue.

L'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) partage leur peine et se tient à leurs côtés en ces moments particulièrement douloureux.

L'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) rend hommage à un grand serviteur de l'Etat de Côte d'Ivoire, qui, par son dévouement, son engagement, sa rigueur et son ardeur au travail dans la conduite des hautes fonctions qui lui ont été confiées, s'est consacré, à la construction, au développement et à l'émergence de notre chère Côte d'Ivoire.

L'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) salue avec déférence la mémoire de Monsieur Hamed Bakayoko, dont elle conservera fièrement le souvenir d'un homme de conviction mais également de consensus sachant rassembler tout le monde, en dépit des divergences, autour des questions d'intérêt national.

Que son âme repose en paix.

« Le secteur privé ivoirien perd un interlocuteur de valeur et un des siens »



Faman Touré
Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie de
Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire tout entière a appris avec une grande émotion et une immense tristesse, le décès de Monsieur Hamed Bakayoko, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense de la République de Côte d'Ivoire, le Mercredi 10 mars 2021.

En cette douloureuse circonstance, je voudrais, au nom du Collège des Elus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire et de son personnel, exprimer à son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, aux Membres du Gouvernement, à la famille biologique de notre illustre disparu, à sa famille politique et à toutes les composantes de la société ivoirienne, ma profonde compassion et mes très sincères condoléances.

Profondément affligée par cette brutale disparition, notre Institution reconnaissante, voudrait s'associer pleinement aux hommages rendus par la nation ivoirienne dans toute sa diversité à ce grand homme d'Etat, homme de mission et habile négociateur, qui a su tout au long de son parcours, relever les défis que lui imposaient ses hautes charges au sommet de l'Etat.

Le secteur privé ivoirien perd un interlocuteur de valeur et un des siens, qui en très peu de temps, a pris la mesure de la nécessité d'une synergie d'action entre le Gouvernement et les organisations du secteur privé dans le cadre d'un dialogue constructif et productif, pour apporter des réponses pragmatiques aux défis économiques actuels, en vue d'une croissance forte, inclusive et porteuse d'espérance pour les populations ivoiriennes.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire salue la mémoire du Premier Ministre Hamed Bakayoko, qui dès sa prise de fonction a pris des décisions opportunes et salutaires, permettant de renforcer la résilience des entreprises et singulièrement des PME, face à l'impact de la COVID 19 sur leurs activités.

Nous voulons prier ALLAH le Tout Puissant, afin qu'il lui accorde le repos éternel dans son paradis. Adieu Monsieur le Premier Ministre cher frère et que la terre de vos ancêtres vous soit légère.



« Une perte incommensurable pour la Côte d'Ivoire et la famille agricole »



Bamba Sindou
Président de la Chambre
Nationale d'Agriculture

Lorsque nous avons appris son décès ce 10 mars 2021, nous avons tout de suite cru à ces fake news qui meublent les réseaux sociaux à longueur de journée. Mais très vite la rumeur est devenue réalité. La mort encore elle, vient de pourfendre le cœur de la Côte d'Ivoire en lui arrachant l'un de ses valeureux fils en la personne du 1er Ministre Hamed Bakayoko ; Hamback pour les intimes. Certes c'est une perte incommensurable pour la Côte d'Ivoire, mais et surtout la famille agricole vient de perdre l'un de ses membres, l'un de ses intrépides avocats.

Feu Hamed Bakayoko était aussi un agriculteur donc un ressortissant de la Chambre Nationale d'Agriculture.

Il avait une haute vision de la modernisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire.

Proactif, le 1er Ministre Hamback était dans de bonnes dispositions pour accompagner durablement le secteur agricole, victime de la pandémie de la covid 19.

Excellence Monsieur le 1er Ministre, Ministre d'Etat, Ministre de la Défense, votre parrainage du dernier forum économique des sociétés coopératives agricoles à Yamoussoukro était donc un parrainage d'adieu !

Tout comme son excellence Monsieur le Président de la République, nos cœurs sont meurtris, nous sommes abasourdis, nous sommes dévastés.

Mais pourquoi les beaux jours sont-ils si courts ? Pourquoi les grands hommes partent-ils à la vitesse d'un météore ?

A son Excellence Monsieur le Président de la République et à tout le Gouvernement et à sa famille biologique, nous présentons nos sincères condoléances et que Dieu le miséricordieux accueille le 1er Ministre HAMED Bakayoko dans son royaume.

« Un homme humble, affable, plein de vie et de compassion pour autrui, un grand travailleur doublé d'un fin négociateur »



Dr Joseph Boguifo
Président du Conseil
d'Administration de la
FIPME

C'est avec une grande consternation et une vive émotion que nous avons appris le décès de SEM Hamed Bakayoko, Premier Ministre, Ministre de la Défense et Chef du Gouvernement, des suites d'un cancer, ce mercredi 10 mars 2021.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME), la Direction Exécutive, l'ensemble du personnel et les associations et fédérations interprofessionnelles de PME nationales, très affectés par cette terrible nouvelle, présentent leurs condoléances les plus attristées à son épouse, à ses enfants ainsi qu'à la grande famille Bakayoko.

En cette douloureuse circonstance, nos pensées les plus affligées vont à SEM Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire et à son épouse Madame Dominique Ouattara, qui n'ont ménagé aucun moyen pour apporter soutien et assistance au Premier Ministre en vue de sa totale guérison.

La disparition du Premier Ministre Hamed Bakayoko est une perte cruelle tant pour sa famille biologique, pour sa famille politique, pour les membres du Gouvernement et autorités étatiques, que pour le secteur privé et la Côte d'Ivoire toute entière.

Nous gardons du Premier ministre Hamed Bakayoko, l'image d'un homme humble, affable, plein de vie et de compassion pour autrui, un grand travailleur doublé d'un fin négociateur.

Que le Tout Puissant soulage la peine de SEM Alassane Ouattara et de la Première Dame, de l'épouse et des enfants du Premier ministre, ainsi que de sa Grande Famille. Qu'il leur donne la force de surmonter cette difficile épreuve.

Que Dieu lui accorde son pardon et sa grâce et qu'il l'accepte auprès de lui.

Que son âme repose en Paix.



Le couple présidentiel aux cotés de la veuve Yolande Bakayoko et de ses enfants.



Son excellence le Président Allassane Ouattara aux cotés des enfants du Premier Ministre Hamed Bakayoko.

Départ pour Ivosep.





Yolande Bakayoko se recueillant sur la dépouille mortelle de son époux.



Les enfants de Feu le Premier ministre Hamed Bakayoko se recueillant sur la dépouille mortelle de leur père.



La dépouille mortelle de feu le Premier ministre Hamed Bakayoko portée par les Forces armées.

**AMADOU GON
COULIBALY**

**HAMED
BAKAYOKO**



On se souviendra des « d'eux »

On se souviendra

D'eux des palefrois de triomphe
D'eux des péans du printemps
D'eux des pacisés du temps
D'eux des padous de romphe

On se souviendra

D'eux des paliers de station
D'eux des palmes de sublimation
D'eux des palans de surélévation
D'eux des charges de cation

On se souviendra

D'eux des pans de souvenir
D'eux des palets de devenir
D'eux des pagaies d'avenir
D'eux des palis du souvenir

On se souviendra

De vous « d'eux »
Sans être faïx
Nobles portefaïx
Humbles surfaïx
Reposez en païx
Tous les « d'eux »



Par Charles ZOKO SEBE
Rédacteur en chef
zokosebe@gmail.com



Patrick ACHI

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE CONCERTATION **Défis liés au Dialogue Public Privé**

La nomination de Son excellence Patrick ACHI, au poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement ouvre une nouvelle page des relations Etat Secteur Privé fortement marquée au cours des deux dernières années par les conséquences de la pandémie de la covid 19 sur le tissu productif.

En effet, Selon l'enquête de conjoncture du Patronat réalisée en 2020, ce sont 98 % des entreprises interrogées qui ont ressenti les effets négatifs de la crise, avec une forte proportion de PME, moins résilientes en situation d'extrême fragilité, due essentiellement à la contraction générale de l'économie, à la perturbation de la chaîne logistique mondiale et nationale, et aux effets collatéraux des mesures barrières sur l'activité économique.

Le nouveau plan de relance économique, en cours de finalisation sera donc au centre des discussions dans le cadre de la concertation Etat secteur privé avec une attention particulière sur les principales attentes du Secteur privé, notamment, les mesures fiscales et douanières de faveur ; la modernisation de la réglementation du travail avec une meilleure prise en compte du chômage partiel ; l'amélioration de l'accès au financement avec la pérennisation des Fonds de Soutien Covid.

Au-delà de ces questions liées à la crise sanitaire actuelle,

les travaux du cadre de concertation devront se poursuivre sur les problématiques structurelles du secteur Privé encore pendantes avec en ligne de mire la fluidité dans le règlement de la dette intérieure fournisseur, l'amélioration des délais de remboursements de crédits de TVA, la rationalisation de la parafiscalité et le renforcement de la digitalisation des moyens de paiements de l'impôts ; le meilleur accès au foncier économique pour les entreprises en phase d'investissements et de développement, etc.

Il s'agira singulièrement d'approfondir la concertation Etat Secteur privé sur les chantiers majeurs d'émergence de champions nationaux et de politique industrielle au cœur de l'ambition du Gouvernement qui est de parvenir à moyen terme à la transformation substantielle de notre économie.

Ce sont autant de défis qui rappellent la nécessité de maintenir un dialogue franc et constructif, mutuellement bénéfique à travers la plateforme nationale de Dialogue Public Privé dont les bases institutionnelles et opérationnelles restent à être renforcées afin d'instaurer un climat de confiance solide propice à la bonne conduite de l'élan des réformes et à l'accroissement des investissements significatifs pour une Côte d'Ivoire prospère et rayonnante.

PRISE DE FONCTION DU PREMIER MINISTRE PATRICK ACHI

Abidjan, le 30 mars 2021- Le nouveau Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, a pris officiellement fonction, le 30 mars 2021 à Abidjan, au cours d'une cérémonie de transmission de dossiers de coordination de l'action gouvernementale, élaborés par le Cabinet du Premier Ministre, ainsi que ceux du Secrétariat Général du Gouvernement.

Anciennement Secrétaire Général de la Présidence, Patrick Achi a été nommé Premier Ministre le 26 mars dernier. Il succède au Premier Ministre Hamed Bakayoko décédé le 10 mars dernier en Allemagne.



Le Premier ministre Patrick Achi recevant les honneurs militaires.



Le Premier ministre Patrick Achi.



Echanges de dossiers entre le Premier ministre Patrick Achi et le Secrétaire Général de la Présidence Abdourahamane Cissé.



Le Premier ministre Patrick Achi lors de son entrée dans la salle.



Au centre debout le Premier ministre Patrick Achi avec ses collaborateurs



Au centre assis, le Premier ministre Patrick Achi avec ses collaborateurs.



Les grands défis économiques du nouveau gouvernement

Avec la nouvelle équipe gouvernementale sous la houlette du premier Ministre Patrick Achi Jérôme, il s'agit de mettre en œuvre le programme « Côte d'Ivoire solidaire » proposée par le Chef de l'Etat pour les cinq années à venir.

Cet ambitieux projet s'inscrit dans un contexte marqué actuellement par les effets collatéraux de la crise sanitaire de la COVID 19 sur notre économie, durement impactée, avec un taux de croissance en 2020 autour de 1,6 % du PIB et des pertes d'activités considérables du Secteur productif.

La réaction salutaire du Gouvernement à travers le Plan de Soutien Économique Social et Humanitaire a permis de mitiger les effets de cette crise sanitaire sur notre économie et de préparer les bases d'une reprise de l'activité économique plus vigoureuse et robuste à partir de cette année.

Il faut en effet maintenir le cap de notre marche résolue vers le développement au regard des nombreux défis socio-économiques de notre pays, dans la vision dressée par Chef de l'Etat SEM Alassane OUATTARA de promouvoir l'action publique dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations tel que déclinée dans le programme social du Gouvernement (PSGOUV).

Dans cette perspective, le nouveau PND 2021-2025, réaffirmera les priorités du Gouvernement et l'ambition d'assurer la transformation structurelle de notre pays de concert avec le Secteur Privé, véritable moteur de la croissance dans le cadre

d'un partenariat État Secteur Privé renforcé. Il s'agira, en effet, pour les deux parties de (d') :

- ❑ poursuivre les réformes structurelles et sectorielles en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises dans la perspective de la transformation structurelle et d'une meilleure formalisation de l'économie ;
- ❑ accentuer les efforts consentis dans le cadre des politiques publiques sectorielles et sociales (politiques agricole, industrielle, d'appui aux PME, protection sociale, investissements en infrastructures et en capital humain...) pour une croissance plus inclusive ;
- ❑ renforcer la restructuration et le développement du secteur financier national pour un accroissement du financement de l'économie ;
- ❑ consolider les instruments pour soutenir un meilleur accès des entreprises ivoiriennes sur les marchés extérieurs dans la perspective de l'ouverture des marchés régionaux (CEDEAO, ZLECAF...)

Comme on peut le constater, c'est de véritables chantiers d'hercule qui attendent le nouveau Gouvernement pour rassurer davantage les hommes d'affaires et accroître le développement de notre pays avec un engagement et une détermination de toute la population en vue d'une Côte d'Ivoire apaisée et ouverte à tous.

Au bal... Au bal masqué ohé ohé

Décidément, ces temps-ci, mon inspiration trouve sa source dans des airs musicaux... Pour autant, je ne mévertuerai pas à pousser la chansonnette... Rassurez-vous !

Encore de nos jours, dès que la musique de « Au bal Masqué », qui date de 1984, de « La Compagnie Créole » résonne, difficile de ne pas esquiver un sourire et quelques pas de danse !

Clémence Bringtown et ses complices ont, en juillet 2020, pour les besoins du corona virus et à la demande de l'Association française pour la normalisation, AFNOR, proposé « Sortons masqués », une réinterprétation du célèbre tube de la formation musicale.

Le masque représente la dualité inhérente à la catastrophe sanitaire que nous traversons. Il montre, cache quelque chose et délimite le cadre de notre représentation du monde.

Ainsi, le masque contient en lui-même deux acceptions : il est à la fois le signe d'une protection et en ce sens, il se montre rassurant, mais il est aussi le signe d'un danger contre lequel il faut se prémunir. Le geste de porter le masque nous confronte à un risque immédiat, présent, qui peut se concrétiser dans un avenir proche.

Si le masque est un bouclier, il semble primordial de permettre à chacun de l'utiliser pour pouvoir se prémunir contre le danger de la maladie. Grâce à lui, l'individu est davantage protégé contre la propagation du virus. Il constitue donc un moyen de protection utile. Nous pouvons, dès lors, présumer que si chaque individu porte effectivement un masque, le virus ne pourra pas se répandre.

Mais un virus ne se promène pas seul, de lui-même ; il a besoin d'être véhiculé par quelque chose pour pouvoir se transmettre. C'est donc l'individu, lui-même, qui doit porter le masque, en tant que potentiel vecteur de maladie. S'il est porteur, sa capacité de transmission du virus doit en quelque sorte être neutralisée notamment par le biais du masque. S'il est sain, il doit être protégé des autres. Une vigilance à l'encontre de l'autre se met ainsi en place. L'autre n'est plus considéré comme une possibilité d'ouverture au monde mais comme un risque potentiel, pouvant porter atteinte à notre intégrité physique.

Ainsi, le masque peut montrer une singularité, un style, une mode, et cacher un risque sanitaire.

Le masque constitue, dès lors, ce vecteur de sens, ce signe d'un danger immédiatement, présent à notre esprit, mais que nous ne pouvons percevoir directement par nos sens.



Par **Mariam FADIGA FOFANA**,
Secrétaire exécutif du CCESP

Au Comité de Concertation Etat-Secteur Privé (CCESP), dont le slogan est « Ensemble pour une économie performante », le danger pour nous, demeure l'ensemble des attitudes et comportements qui empêchent notre économie d'être au service de notre développement... Nous devons donc...

Porter le masque... pour tourner le dos à la corruption endémique si largement documentée, si quotidiennement dénoncée et qui, d'une part, détourne les modes démocratiques en privant les populations de ressources nécessaires à même de leur garantir des services de base tels l'éducation, la santé, l'électricité et l'eau potable ; et entrave la mise

en place de cadres robustes pour l'amélioration du climat des affaires en vue d'attirer les investissements directs étrangers.

Porter le masque... pour la mise en place d'un cadre de gouvernance plus propice pour être en mesure de conduire de meilleures politiques publiques et d'obtenir, à terme, de meilleurs résultats, notamment en matière de transformation structurelle et de développement inclusif.

Porter le masque... pour l'expression d'un Etat de droit garantissant à tous, Justice (vecteur de croissance, et plus généralement de développement), Equité et Sécurité, pour la construction d'institutions transparentes, impartiales et responsables qui ne peuvent pas coexister avec les violations flagrantes des droits de l'homme.

Porter le masque pour... lever les obstacles à la stagnation économique interne masquée par les faits et les chiffres que caresse une croissance tirée par l'extérieur, avec un entrepreneuriat local bridé par le poids de la concurrence internationale, un accès difficile au financement intérieur, une fiscalité étouffante, une dette intérieure non maîtrisée.

Porter le masque... enfin, pour enrayer les frustrations sociales cristallisées dans les difficultés d'accès aux retombées de l'embellie économique.

« **Sortons masqués pour aller au bal masqué** », semble nous indiquer TWINS 24, qui entend faire la sensibilisation pour porter haut le masque et permettre à notre économie de bâtir une société à la fois « attentive » et « vigilante », dans laquelle, le masque est porté par tous, qui place le soin au cœur des relations et qui prône la méfiance comme valeur, au nom de la santé économique de notre pays et de la performance de notre économie.

Merci de l'accueil que vous lui réserverez !

- P.3 HOMMAGE A HAMED BAKAYOKO
- P.14 DERNIÈRE HEURE
- P.17 MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION
- P.18 SOMMAIRE
- P.20 EDITORIAL
- P.23 ACTU
- P.28 EVENT
- P.38 A LA RENCONTRE DE
- P.42 MODÈLE
- P.46 FOCUS SUR LE CCESP
- P.50 A LA UNE
- P.64 PARTENAIRE
- P.70 GRAND ANGLE
- P.72 LUCARNE
- P.76 TOUT SUR
- P.80 ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- P.88 SANTÉ DE L'ECONOMIE.

**MODÈLE**

Direction du Guichet unique
PORTE D'ENTRÉE DE
L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE
EN CÔTE D'IVOIRE

**TOUT SUR**

Côte d'Ivoire Tourisme
L'OFFICE NATIONAL DU
TOURISME

**À LA UNE**

Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs
« TRAVAILLONS À FAIRE DU TOURISME, UN SECTEUR VITAL
ET INCONTOURNABLE »

**ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES**

Annexe fiscale 2021
LES PRÉCISIONS SUR LA
TAXATION DU LAIT INFANTILE ET
LES PRÉPARATIONS
DES NOURRISSONS

P.19	FOREWORD
P.21	EDITORIAL
P.26	NEWS
P.39	MEETING WITH
P.43	MODEL
P.47	FOCUS ON CCESP
P.58	NEWS
P.66	PARTNERSHIP
P.71	SPOTLIGHT
P.74	LOOKING AT
P.77	ALL ABOUT
P.84	BUSINESS ENVIRONMENT
P.98	ECONOMIC HEALTH



MODEL

Single Window Department
STARTING POINT FOR THE
INVESTMENT IN THE TOURISM
SECTOR



ALL ABOUT

Côte d'Ivoire Tourism
THE NATIONAL TOURIST OFFICE



NEWS

Siandou Fofana, minister of the tourism and leisure
"LET'S WORK TO MAKE TOURISM SECTOR, A VITAL AND
ESSENTIAL SECTOR"



BUSINESS ENVIRONMENT

2021 Tax schedule
MORE ABOUT TAX COLLECTED
ON INFANT MILK AND FORMULA



SUBLIME ? LA CÔTE D'IVOIRE ?

Par Charles ZOKO SÉBÉ

Rédacteur en Chef / zokosebe@gmail.com

Du latin *sublimis* : « suspendu dans les airs », « qui va en s'élevant », Sublime désigne, dans le langage quotidien, une chose grandiose et impressionnante, qui ne peut néanmoins être perçue ou comprise qu'avec une sensibilité très fine. Comme concept esthétique, le sublime désigne une qualité d'extrême amplitude ou force, qui transcende le beau.

Pour Kant, le sublime est spécial, ne ressemble en rien au beau. Le beau se présente toujours à nous avec un aspect défini ; le sublime nous donne l'impression de l'illimité. En même temps que le sublime et le beau se distinguent par leur nature, les émotions qu'ils nous donnent diffèrent. Le beau donne un plaisir calme, tranquille ; le plaisir du sublime est mêlé de douleur.

Quand nous avons contemplé le sublime, il se produit en nous, selon Kant, une légère douleur, une sorte d'aspiration vers cet infini du sublime que l'esprit ne peut embrasser tout entier. C'est ce qui produit cette gêne, agréable cependant ; car cet effort pour saisir le sublime a beau être impuissant, il est élevé, et nous lui devons un contentement d'ordre supérieur. Voilà pourquoi Kant a fait du sublime une idée à part, bien distincte de celle du beau.

Au XVIII^e siècle, Edmund Burke dit du sublime qu'il produit une émotion singulière : une « terreur délicate » qu'il oppose à la douceur ressentie dans l'expérience du beau.

Bon ! Alors ! Revenons sur terre, en Côte d'Ivoire, en 2021 ! Sublime et Côte d'Ivoire ? quelle relation ?

Aucune ! Du moins, visiblement...

Tant la Côte d'Ivoire est malade de son tourisme.

Tant la lagune Ebrié, en chantier, nous proposait, il y a si peu, des punteurs à nous couper le souffle...

Tant les rues sont jonchées d'immondices, d'ordures ménagères, avec la palme au carrefour de l'Indenié qui nous sert, en saisons de pluies, le spectacle triste et désolant du manque de cohésion de l'action gouvernementale entre les structures de l'Etat...

Tant l'état des routes de l'intérieur du pays, avec la défunte côtière notamment, exige des

plus courageux, beaucoup de prières et des véhicules comme pour les films de cascades... Tant notre pays est malade de la faiblesse de ses capacités d'hébergement, de la non diversification des produits touristiques, du manque d'imagination dans la gouvernance des sites existants et de la fiscalité paralysante, non attractive et non incitative.

Tant les visas biométriques, la cherté de l'aéroport d'Abidjan et par conséquent, les prix élevés des billets, freinent l'affluence de touristes...

Sans oublier la pandémie à corona virus qui est venue porter l'estocade à notre tourisme déjà très vacillant.

De quoi plonger notre pays dans un coma... touristique !

Notre industrie touristique est donc malade ! Alors... Sublime ? La destination Côte d'Ivoire ? Euh ... Difficile de répondre par l'affirmative ! Et pourtant...

Pour faire de la Côte d'Ivoire une destination touristique de premier plan en Afrique, ce ne sont pas les arguments qui manquent.

De fait, le tourisme est le fait de voyager dans, ou de parcourir pour son plaisir, un lieu autre que celui où l'on vit habituellement, ce qui peut impliquer la consommation d'une nuitée auprès d'un hôtelier et éventuellement la réservation de titre de transport.

Le tourisme est, pour ce faire, une source de devises fortes, une source d'investissement et de recettes fiscales et un instrument de développement des régions et de lutte contre le chômage.

Le tourisme contribue donc au dynamisme de l'économie nationale. Et pourtant... La Côte d'Ivoire regorge d'atouts touristiques majeurs, cependant très peu exploités.

Les gouvernants en ont pris conscience. Qui, pour panser et penser le tourisme ivoirien, semble avoir trouvé en « Sublime Côte d'Ivoire » la panacée... peut être la recette miracle...

Le programme « Sublime Côte d'Ivoire » a pour but de développer un moteur de

croissance du Pib, de multiplier les recettes fiscales et de favoriser le développement territorial hors d'Abidjan tout en faisant de la Côte d'Ivoire, une sublime destination.

Par ailleurs, « Sublime Côte d'Ivoire », qui s'étend sur 5 ans et devrait coûter environ 3 200 milliards FCFA, permettra la création de 4 000 emplois directs et 8 000 indirects.

« Sublime Côte d'Ivoire » contribuera à opérer une révolution à 180° des infrastructures touristiques, tout en créant de nouveaux produits et modes de consommation en matière de tourisme et de loisirs.

Il fallait bien un passionné, un homme de foi pour porter ce projet... Quelqu'un chez qui, actions du présent et défis du futur s'harmonisent, dans une sublime symbiose... Et il semble que Siandou Fofana soit l'homme idoine.

Lui qui a obtenu un Doctorat en Finance Internationale et un 3^{ème} cycle en Ingénierie d'affaires et Négocier International à l'Institut supérieur de Commerce de Paris en plus d'un diplôme d'Etudes Financières et Comptables à l'Institut National des Techniques économiques et Comptables de Paris. Lui qui compte à son actif, plusieurs années d'expériences dans les domaines du développement des infrastructures routières et qui, en septembre 2009, a été nommé Directeur général du Fonds d'Entretien Routier (FER), structure spécialisée ayant pour principale mission, l'entretien du réseau routier.

Pas étonnant donc que le programme « Sublime Côte d'Ivoire » ait défini trois projets clés : « Au paradis : entre mer et nature » qui est une offre balnéaire plutôt haut de gamme avec excursions journalières pour découvrir les richesses naturelles et culturelles ivoiriennes ; « Routes des trésors africains » qui se décline en « La route des rois » pour les découvertes culturelles et « La route des éléphants » pour celles naturelles ; et enfin, « Route des esclaves » qui donnera de visiter le circuit marquant les lieux de mémoire de la traite négrière.

Une histoire de routes. Que TWINS 24 a décidé d'emprunter. Avec le Ministre Siandou Fofana pour guide touristique. Destination : « Sublime Côte d'Ivoire ».

Bon voyage, bonne lecture et à très bientôt.

By Charles ZOKO SEBE,
Chief editor / zokosebe@gmail.com

SUBLIME? CÔTE D'IVOIRE?

Côte d'Ivoire, in 2021! Sublime and Côte d'Ivoire? What is the link?

Not any! At least, apparently...

Côte d'Ivoire is sick from its tourism industry.

Not so long ago, breathtaking smelling emanated from the lagoon Ebrié under construction.

The streets are still dirty and covered with piles of rubbish. The climax remains Indenie junction which offers sad and depressing image during the rainy season. This is the embodiment of the government poor internal coordination.

The degraded state of the roads within the country dominated by "La cotiere" does not offer a reluctant image.

The country is suffering from not only the poor conditions of the hotel facilities, but also the undiversified tourism products and the lack of imagination in the management of the existing sites. In addition, tax system remains a real burden due to its unattractiveness and non-incentive.

Biometric visa, the high rate of Abidjan Airport and therefore higher cost of ticket are real obstacle to the development of the tourism industry.

One should not forget the impact of the COVID 19 pandemic which has annihilated the different perspective of growth in a devastated sector.

All these reasons are sources of serious concerns. Our tourism industry is thus sick!

Thus, how can we talk about sublime Côte d'Ivoire? Euh ...

Hard to give a positive answer!

And yet...there are plenty of arguments to make Côte d'Ivoire a leading tourist destination in Africa.

In fact, tourism is the fact of traveling to, or visit for one's pleasure, a place other than the one usually lives, which can involve the consumption of a night's stay and possibly the reservation of transport ticket. Tourism is, in this perspective, a source of revenue, investment and tax revenue and an instrument for regional development and the fight against unemployment.

Tourism industry therefore contributes to the dynamism of the national economy.

And yet ... Côte d'Ivoire has major tourist attractions which are very little exploited.

The government has realized its strengths and "Sublime Côte d'Ivoire" is becoming a priority...

The goal of the "Sublime Côte d'Ivoire" program is to develop a GDP growth, increase tax revenue and promote territorial development outside Abidjan while making Côte d'Ivoire a sublime destination.

In addition, "Sublime Côte d'Ivoire", which runs over 5 years and is expected to cost around 3,200 billion FCFA, will create 4,000 direct and 8,000 indirect jobs.

TWINS 24 shares a light of this project with Minister Siandou FOFANA.

Enjoy your reading and see you soon...

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mme Mariam FADIGA FOFANA

RÉDACTEUR EN CHEF : Charles ZOKO SÉBÉ

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Georges COPRÉ

RÉDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE : Hervé KOUTOUAN

SECRETARIAT DE LA RÉDACTION : Ébenisaire N'CHO

RÉDACTION : Patrice BAN / Suzanne ALLÉGBÉ / Serge SÉKÉ / Ismaël COULIBALY / Yacouba CISSÉ / Abou-Bakr GBOHOU / Souleymane SANGARÉ / Kadiata FADIKA / Eugène N'DRI

TRADUCTION : Dr Yssouf TOURÉ

RÉVISION : F. E. Christopher

COLLABORATION : Mme Mariama Diarra Bakayoko / Mme Ghislaine N'Zue Abé CHIA / Souleymane OULAÏ / Mory FADIGA / OuattaraBéma / WANOGO Koné Pefoungo / KONÉ Sanata Kpagnie / SANOGO Djeferima

RÉGIE / ÉDITION : Abm Consult

Email : info@abm-consult.com

Site web : www.abm-consult.com

Contact : + 225 22 44 50 42 - Fax : +225 22 44 11 31

INFOGRAPHIE : Le SAG

Dépôt légal : N° 11407 du 18 août 2014

TIRAGE : 5000 exemplaires

Twins

BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR
**le Comité de Concertation
État-Secteur Privé**

CÔTE D'IVOIRE

TOURISME

Office National du Tourisme
www.cotedivoiretourisme.ci

*Côte d'Ivoire,
Pays de diversité touristique*

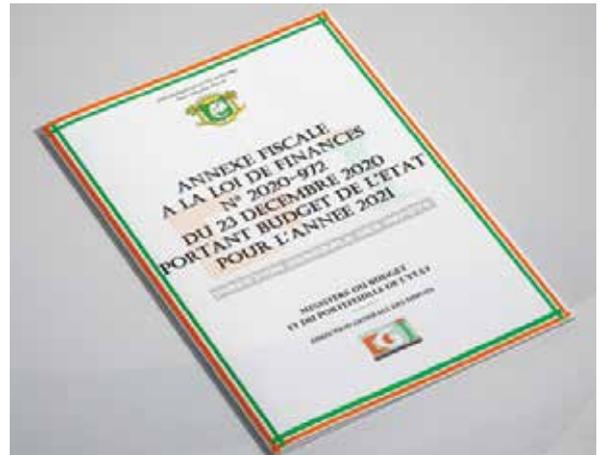


*Côte d'Ivoire tourisme,
structure de référence de la promotion du tourisme ivoirien*

Place de la République, Immeuble Ex-EECI / Tel: +225 20 25 16 00 / Fax: +225 20 32 03 88 / www.cotedivoiretourisme.ci

ANNEXE FISCALE 2021 : DES AJUSTEMENTS POUR ÊTRE AUX NORMES DE L'UEMOA

Dans le but de renforcer la mobilisation des recettes fiscales, le gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté un plan de rationalisation des exonérations fiscales sur la période 2021-2023. Ce plan, élaboré dans un contexte de crise sanitaire Covid-19, prévoit la suppression progressive de certaines exonérations ainsi que la fixation de certains taux à divers produits de consommation, conformément à la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Ces mesures devront permettre à notre pays de faire « un pas de plus » en matière d'harmonisation du dispositif fiscal dans l'UEMOA. Ainsi des produits tels que le tabac, les produits cosmétiques, les intrants du vin, la viande importée hors zone UEMOA et le riz de luxe sont assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée (Tva) au taux de 9%. Le relèvement du taux du droit d'enregistrement sur les exportations de cacao qui passe de 1,5% à 3%. Dans le même dynamisme de la relance de l'économie ivoirienne, bien d'autres mesures ont été prises, à savoir la création de deux nouveaux régimes d'impositions aux PME (régime de l'entreprenant et le régime de microentreprises : article 33 de l'annexe fiscale 2021), des mesures à caractère social liées à l'encouragement de la mobilisation de l'épargne longue et à l'accessibilité aux produits pharmaceutiques, de l'exonération de l'impôt sur les revenus de créances, des intérêts versés aux souscripteurs de contrats d'assurance-vie, de l'exonération du droit sur le chiffre d'affaires de la contribution des patentes, des dépôts de vente de produits pharmaceutiques situés en zone rurale. L'annexe fiscale 2021 institue, en outre, une taxe pour les véhicules à moteur et les tricycles de transport à deux ou trois roues. Ces dispositions ont, certes, pour but d'harmoniser le dispositif fiscal ivoirien à ceux des pays de l'UEMOA, mais



elles participent à combler «un manque à gagner», a soutenu le directeur général des Impôts, Ouattara Sié Abou, face à la presse, le jeudi 14 janvier 2021. Lors d'une rencontre le 26 novembre 2020 avec les organisations professionnelles et consulaires du secteur privé, le ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo, a expliqué le bien fondé de ces différentes mesures. «Il s'agit de mesures dont les effets induits de la taxation n'impacteraient pas significativement les ménages vulnérables», a précisé Moussa Sanogo, ajoutant que «ce plan prévoit également la réduction progressive du nombre d'exonérations prévues par le dispositif fiscal actuel». Rappelons que depuis 2011, l'Etat a aménagé d'importantes mesures de soutien aux entreprises. Soixante-dix (70%) sont faites en soutien au secteur privé. Le coût fiscal de ces mesures traduites dans les différentes annexes fiscales est évalué à plus de 50 milliards FCFA par an, soit environ 500 milliards FCFA.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : LE PREMIER MINISTRE HAMED BAKAYOKO ÉCHANGE AVEC DES CHEFS D'ENTREPRISES FRANÇAISES

Le Premier ministre ivoirien, Hamed Bakayoko a reçu des chefs d'entreprises françaises le jeudi 21 janvier 2021 à la Primature. A cette occasion, le Premier ministre ivoirien a réitéré l'engagement du gouvernement aux conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF), à apporter

des réponses dynamiques à leurs préoccupations, afin de renforcer le partenariat gagnant-gagnant. Le chef du gouvernement ivoirien a mis l'accent sur les efforts consentis par notre pays dans la mise en œuvre de réformes pour améliorer le climat des affaires, en vue d'attirer les investisseurs étrangers. Gilles



Cardona, président du CCEF, s'est dit satisfait de la qualité des sujets abordés avec Hamed Bakayoko. Notant, par ailleurs, l'engagement des entreprises françaises à contribuer au développement de la Côte d'Ivoire dans un partenariat gagnant-gagnant. C'est aussi l'avis de Maryse Malaganne, directeur général de Sigasécurité, qui a soutenu que les entreprises françaises planifient leur développement sur le marché ivoirien et souhaitent un accompagnement du gouvernement en matière de fiscalité. Le CCEF est un réseau de 4500 chefs d'entreprise et experts en commerce international au service du développement de la France depuis plus de 120 ans.

INNOVATION : LE « E-WARREN » POUR FACILITER LE PAIEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT



La société « Ewarren Financial Services Côte d'Ivoire » a mis en place un système de paiement digital dans le domaine du transport en commun (wôrô wôrô) depuis 2017. Il s'agit de « e-warren ». C'est une solution digitale qui dématérialise les paiements dans le transport artisanal entre transporteurs et passagers. Cette technologie innovante vise également à apporter une solution concrète à l'inclusion financière et améliorer la mobilité dans le transport artisanal. La solution « e-warren » a été présentée officiellement au grand public en décembre 2020. Elle vient concrètement résoudre l'épineux problème de la monnaie, très souvent source de discordes entre passagers, chauffeurs et apprentis. Cette solution digitale permet de payer les frais du transport avec une carte prépayée cobrandée avec une banque partenaire. Dans la pratique, des terminaux à lecteurs sans contact sont offerts aux chauffeurs pour leur permettre d'accepter les paiements « e-warren ». La carte « e-warren » est rechargée en utilisant les différents wallets sur le marché. Il est même possible de faire des retraits avec les agents Ewarren. Pour l'utiliser, il faut s'inscrire à 1000 FCFA auprès de la société avec un numéro de téléphone mobile et une pièce d'identité valides. Après cette ouverture de compte, le client peut l'alimenter à sa guise; afin de pouvoir effectuer des transactions avec les chauffeurs de taxis wôrô-wôrô disposant également de compte Ewarren et des terminaux sans contact. Il faut noter que la solution est utilisée actuellement sur une vingtaine de lignes dans la commune de Cocody à Abidjan. Ce sont près de 6 000 clients et 1 600 chauffeurs. Les responsables de la start-up visent 50 000 clients sur le premier trimestre 2021 et les autres communes de la capitale économique ivoirienne. Plus tard, c'est de conquérir l'ensemble des transporteurs du pays pour ajouter une option purement digitale à la modernisation du transport ivoirien.

RENDEZ-VOUS DES RH : LA POSTURE MANAGÉRIALE DU BINÔME DG ET DRH PASSÉE À LA LOUPE



La salle Chandelier Lagune du Sofitel Hôtel Ivoire a abrité la 1ère édition du «Rendez-vous des RH ». Cet afterwork s'est déroulé autour du thème : «Binôme Directeur général et DRH : Quelle posture managériale pour une meilleure performance ?»

Cette soirée d'échange a débuté par l'allocution de Souleymane Soro, président du Réseau ivoirien des gestionnaires des Ressources humaines (RIGRH). Il a insisté sur les objectifs de cet afterwork. A savoir, renforcer les capacités des différents acteurs du RH, dynamiser la collaboration Directeur Général – RH pour une meilleure performance des organisations et consolider les liens de fraternité et d'amitié entre les membres du Réseau.

Le premier temps fort de cette soirée a été une master-class de 30 mn organisée par HEC Paris, et animée en vidéo-conférence, par le Professeur Anne Valérie Corboz, Doyenne Associée de HEC Paris Exécutive Education. Le thème choisi: « Quel Leadership dans un monde Post-Covid? », a suscité un vif intérêt auprès du public qui n'a pas hésité à poser des questions au Professeur Corboz.

Le clou de cette rencontre a été le panel de qualité composé de directeurs généraux et directeurs de ressources humaines qui ont débattu sur la thématique « Binôme Directeur Général et DRH: Quelle posture managériale pour une meilleure performance? »

La qualité des intervenants était à la hauteur de la pertinence du thème. Il s'agit de Mmes Désirée Eliane Yacé, DG de la BHCI et Fatouma M'bianda, DRH du groupe Studely. Sont aussi intervenus en tant que panélistes, MM. Jean-Baptiste Amichia, Vice-président Afrique de Forever Living Product, N'gnineman Coulibaly, Directeur Afrique de l'ouest et centrale Willis Towers Watson et René Clément Kotoclo, Psychologue de travail, DRH et consultant formateur.

A travers des échanges et témoignages, cette rencontre a permis aux participants de réfléchir sur les rôles et les postures managériales au sein de l'entreprise et d'évaluer l'importance de ce binôme qui forme une entité incontournable dans la gestion des hommes, des biens et services.

Par Patrice Ban

CENTRALE ÉLECTRIQUE À GAZ DE JACQUEVILLE : LA CNPS INVESTIT 10 MILLIARDS FCFA DANS LA CONSTRUCTION



Le directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), Charles Denis Kouassi, le président de Eranove, Vincent Le Guennou et le directeur général de la structure Antikou, Bernard N'Guessan Kouassi, ont co-signé une convention d'accords permettant à la CNPS de posséder 15%, soit 10 milliards FCFA du capital d'Eranove. Objectif : la réalisation de la centrale électrique à gaz Antikou en construction dans le village Tabote à Jacquelineville. Selon le directeur général de la CNPS, certes la caisse de prévoyance sociale a une mission de sécurité sociale ; mais elle s'inscrit aussi dans les investissements. « C'est dans ce cadre que, grâce aux excédents qu'elle dégage, elle effectue des placements. (...) Parmi les partenaires techniques nous avons choisi Eranove parce qu'il est dans un secteur stratégique avec le développement de l'électricité à travers ces centrales thermiques, mais aussi le secteur de l'eau. La Cnps se doit d'accompagner ce genre de projets, étant donné que l'État de Côte d'Ivoire est impliqué. Nous investissons dans plusieurs secteurs tels que la finance, la santé, mais nous investissons aussi dans ce secteur stratégique de l'électricité et nous allons continuer parce-que la Côte d'Ivoire se développe. Et de plus en plus, elle a besoin d'énergies. Le pays occupe une place importante dans la sous-région. C'est cette place que la Cnps veut aussi prendre dans la sous-région », a expliqué Charles Denis Kouassi. Pour Vincent Le Guennou du groupe Eranove, ce partenariat rentre dans le cadre des liens qu'il a tissés dans les pays, où sa structure est implantée sur le continent africain. « Les opérations du groupe Eranove sont exclusivement en Afrique (Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Gabon, Madagascar). Le groupe développe des partenariats avec des acteurs institutionnels dans chacun de ces pays... », a-t-il précisé.

COMMERCE INTÉRIEUR : LA REDYNAMISATION DES ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ AU CENTRE D'UN ATELIER



Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a procédé à l'ouverture d'un atelier, le lundi 21 décembre 2020, à l'auditorium de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire. Initiée par la Direction Générale du Commerce Intérieur (DGCI), cette rencontre qui a regroupé les directeurs centraux et régionaux visait à améliorer la coordination des activités de surveillance du marché menées par les Directions centrales et régionales.

« Je voudrais saluer toute l'équipe du commerce intérieur pour tous les efforts déployés en vue de la tenue de cet atelier », a-t-il indiqué. Le Ministre en charge du Commerce s'est surtout réjoui de l'opportunité de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la flambée des prix et des pratiques déloyales.

D'autant plus que l'ampleur de la tâche et les insuffisances font apparaître des défis, dont la prise en charge contribuera à améliorer davantage les services fournis aux opérateurs économiques, il a invité les participants à une synergie d'actions, et une harmonisation des initiatives pour plus d'efficacité sur le terrain.

Le ministre Souleymane Diarrassouba a souhaité que cette rencontre soit l'occasion d'élaborer un programme annuel de contrôle et un plan pour la vulgarisation des textes relatifs à la surveillance des marchés en vue de leur appropriation par les acteurs du marché.

A juste titre, il a formulé l'espoir que les travaux de cet atelier aboutissent à la rédaction d'un guide du contrôleur qui, pour lui, devra être un outil de travail de référence, une sorte de bréviaire pour les agents de contrôle.

« Cet atelier est une opportunité en vue d'harmoniser les pratiques relatives à la surveillance des marchés en vue de renforcer la protection des consommateurs », a-t-il noté avant de saluer les efforts individuels déployés par les agents au quotidien dans les espaces commerciaux du pays.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie : « votre présence sur le terrain dissuade les commerçants véreux des pratiques spéculatives et déloyales et encourage les commerçants à proposer aux consommateurs des produits de qualité respectant les règles d'étiquetage et les dates de péremption ». Il a exhorté les participants à toujours observer un comportement responsable et éthique en toute circonstance.

2021 TAX ANNEX: COMPLY WITH UEMOA STANDARDS

To strengthen the mobilization of tax revenue, the government of Côte d'Ivoire has adopted a plan to rationalize tax exemptions for the period 2021-2023. This plan, drawn up in the context of the Covid-19 health crisis, provides for a progressing phase out of some tax exemptions as well as the setting up of rates for various consumer products, in accordance with the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) community standard. These measures should enable our country to take "A new step" in the harmonization of the taxation system in the WAEMU. Thus, products such as tobacco, cosmetic products, wine inputs, meat imported outside the WAEMU zone and luxury rice are subject to value added tax (VAT) of 9%. The rate of the registration duty on cocoa exports is raised from 1.5% to 3%. In the same context of Ivorian economy recovery, many other measures have been taken, namely the creation of two new tax regimes for SMEs (entrepreneurial regime and microenterprise regime:



article 33 of 2021 tax annex), social nature measures to encourage the mobilization of long-term savings and accessibility to pharmaceutical products, exemption from tax on income from receivables, interest paid to subscribers of life insurance contracts, exemption from the duty on turnover of the contribution of licenses, sales depots of pharmaceutical products located in rural areas. The 2021 tax annex also establishes a tax for motor vehicles and two- or three-wheeled transport tricycles. These provisions are certainly intended to harmonize the Ivorian tax system with those of the WAEMU countries.



BUSINESS ENVIRONMENT: PRIME MINISTER HAMED BAKAYOKO MEETS WITH SOME FRENCH BUSINESS LEADERS

The Ivorian Prime Minister, Hamed Bakayoko met with french business leaders on Thursday, January 21, 2021 at the Prime Minister's office. During this meeting, the Ivorian Prime Minister reiterated the government's commitment to France's foreign trade advisers (CCEF), to provide dynamic responses to their concerns, in order to strengthen the win-win partnership. The Ivorian head of government emphasized the efforts made by our country in the implementation of reforms to improve the business climate, with a view to attracting foreign investors. Gilles Cardona, President of the CCEF, has expressed his satisfaction as concern the issues discussed with Hamed Bakayoko.

INNOVATION: "E-WARREN" TO FACILITATE THE PAYMENT OF FARE

The company "Ewarren Financial Services Côte d'Ivoire" has set up a digital payment system in the field of public transport (wôrô wôrô) since 2017. It is called "e-warren". It is a digital solution that dematerializes payments in artisanal transport between carriers and passengers. This innovative technology also aims to provide a concrete solution to financial inclusion and improve mobility in artisanal transport. The "e-warren" solution was officially presented to the public in December 2020. It concretely solves the thorny problem of change, very often a source of quarrels between passengers, drivers and apprentices. This digital solution makes it possible to pay transport costs with a prepaid card connected to a partner bank. These are nearly 6,000 customers and 1,600 drivers.

Those in charge of the start-up are targeting 50,000 customers in the first quarter of 2021 and the other municipalities of the Ivorian economic capital.



HOME TRADE: SUPERVISORY TASKS OF THE MARKET IN THE AGENDA OF A MEETING

The Minister of Trade and Industry, Souleymane Diarrassouba, opened a workshop on Monday, December 21, 2020, in the auditorium of the Chamber of Commerce and Industry of Côte d'Ivoire. Initiated by the General Authority of Internal Trade (DGCI), this meeting, which brought together central and regional directors, aimed to improve the coordination of market supervisory activities carried out by central and regional departments. Minister Souleymane Diarrassouba hoped that this meeting would be an opportunity to develop an annual control program and a plan for the dissemination of information related to market supervision and a strong involvement of market actors.



JACQUEVILLE GAS POWER PLANT: CNPS INVESTS 10 BILLION FCFA

The General Manager of the National Social Security Fund (CNPS), Charles Dénis Kouassi, the chairperson of Eranove, Vincent Le Guennou and the General Manager of the Antikou structure, Bernard N'Guessan Kouassi, have co-signed an agreement allowing the CNPS to own 15% of Eranove share, representing 10 billion FCFA. Objective: the realization of the Antikou gas power station. According to the General Manager of the CNPS, the social security fund has a social security mission; but it is also involved in investments projects.

HR MEETING: CEO AND HUMAN RESOURCES MANAGER MANAGEMENT TACTICS REVIEWED

The 1st edition of the "Rendez-vous des RH" took place at The Chandelier Lagune room of Sofitel Hôtel Ivoire. This afterwork meeting focused on the following issue: "Chief Executive Officer and HR Manager: What management strategy for a better performance?" The ceremony was opened by Souleymane Soro, chairman of the National network of Human resources managers (RIGRH). During his speech, he laid the emphasis on the objectives of this afterwork which involves the capacity building of the human resources department actors, the reinforcement of the collaboration with the General Manager for a better performance of companies and organizations and the reinforcement of brotherhood and friendship among the members of the network. The first turning point of the ceremony was the 30 mn video-conference with Professor Anne Valérie Corboz, Associate Dean of HEC Paris Executive Education on the

following topic: "What Leadership in a Post-Covid World?". This conference was followed by a high quality panel with experienced CEOs and HR managers on the main topic mentioned above.

One of the strong point of this ceremony was the quality of the speakers and the relevance of the selected topic of the ceremony. Among the speakers; we had Désirée Eliane Yacé, CEO of BHCI, Fatouma M'bianda, HR Director of the Studély group, Jean-Baptiste Amichia, Vice-President Africa of Forever Living Product, N'gnineman Coulibaly, Director West and Central Africa of Willis Towers Watson and René Clément Kotoclo, Work psychologist, HRD and consultant trainer.

Through discussions and testimonies, this meeting allowed participants to focus on the roles and management strategies within the company and to assess the importance of both CEO and HRM which constitute an essential entity in the management of people, goods and services.



LE PREMIER MINISTRE REÇOIT LES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Le Premier Ministre ivoirien, Hamed Bakayoko a donné le 21 janvier 2021 à Abidjan des assurances aux dirigeants d'entreprises françaises sur l'engagement du gouvernement à apporter des réponses dynamiques à leurs préoccupations, afin de renforcer le partenariat gagnant-gagnant. C'était au cours d'une rencontre avec les Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF).

Le Chef du gouvernement a rappelé à ces dirigeants, l'option stratégique de la Côte d'Ivoire d'avoir un secteur privé fort, créateur de richesse et d'emplois.

Hamed Bakayoko a souligné les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre de réformes pour améliorer le climat des affaires, afin d'attirer les investisseurs.



Le Premier ministre Hamed Bakayoko entouré des hommes d'affaires français.



Le Premier ministre Hamed Bakayoko entouré des ministres ivoiriens en charge du Commerce de l'Industrie, du transport et de l'Energie.



Le Premier ministre Hamed Bakayoko entouré des participants à la rencontre avec les conseillers du commerce extérieur de la France.

Par Ébenisaire N'CHO

FINANCEMENT DE PROJETS VERTS : L'AFD, L'UNION EUROPÉENNE ET LA CGECI S'UNISSENT POUR SOUTENIR LE SECTEUR PRIVÉ

L'Agence française de développement (Afd), la Délégation de l'Union européenne et la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci – Patronat) ont signé un accord tripartite, le 2 février, au siège du Patronat, au Plateau. Cet accord porte sur le financement des projets verts en Côte d'Ivoire, en vue d'accompagner la transition écologique de la Côte d'Ivoire.

A travers cette convention, l'Afd et l'UE prennent l'engagement auprès de la Cgeci de faciliter l'accès des entreprises privées ivoiriennes au financement pour leurs investissements en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable. C'est l'explication donnée par le directeur de l'Afd, Emmanuel Debroise, qui a précisé que l'accord s'inscrit dans le cadre du programme Sunref.



Jean-Marie Ackah président de la Cgeci.



Emmanuel Debroise, directeur de l'Agence française de développement.



Echange de parapheurs entre Emmanuel Debroise et Jean-Marie Ackah.



Une vue de l'assistance pendant les travaux.



photo de famille après la Signature-convention-CGECI-AFD.

LES BOULANGERS CONFIRMENT LE PRIX DE LA BAGUETTE DE PAIN À 150 FCFA

A l'issue d'une réunion de travail avec le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, le jeudi 14 janvier 2021, au Plateau, les trois principales faïtières des patrons boulangers de Côte d'Ivoire ont rassuré que le prix de la baguette de pain ne connaîtra pas d'augmentation, comme annoncé, le 15 janvier 2021.

Cette décision salubre émane d'une déclaration conjointe faite par le président de la Fédération interprofessionnelle des patrons artisans boulangers et pâtisseries de Côte d'Ivoire, Abey Adjoué Marius qui, en plus de sa structure, se prononçait au

nom du Haut patronat des boulangers et pâtisseries de Côte d'Ivoire, dirigé par Coulibaly Amadou et la Fédération des coordinations des boulangeries et pâtisseries de Côte d'Ivoire, dirigée par Barry Hyoussouf. Ces trois faïtières assurent l'ensemble de la représentativité du secteur de la boulangerie et pâtisserie de Côte d'Ivoire.

« Nous voulons donc rassurer les consommateurs et les populations vivant en Côte d'Ivoire que le 15 janvier 2021 il n'y aura pas d'augmentation du prix de la baguette de pain. Le prix de la baguette demeure à 150 Fcfa », a annoncé Abey Adjoué Marius.



Le ministre Souleymane Diarrassouba.



Un représentant des boulangers pendant la rencontre avec le ministre Souleymane Diarrassouba.



Un représentant des boulangers pendant la rencontre avec le ministre Souleymane Diarrassouba.



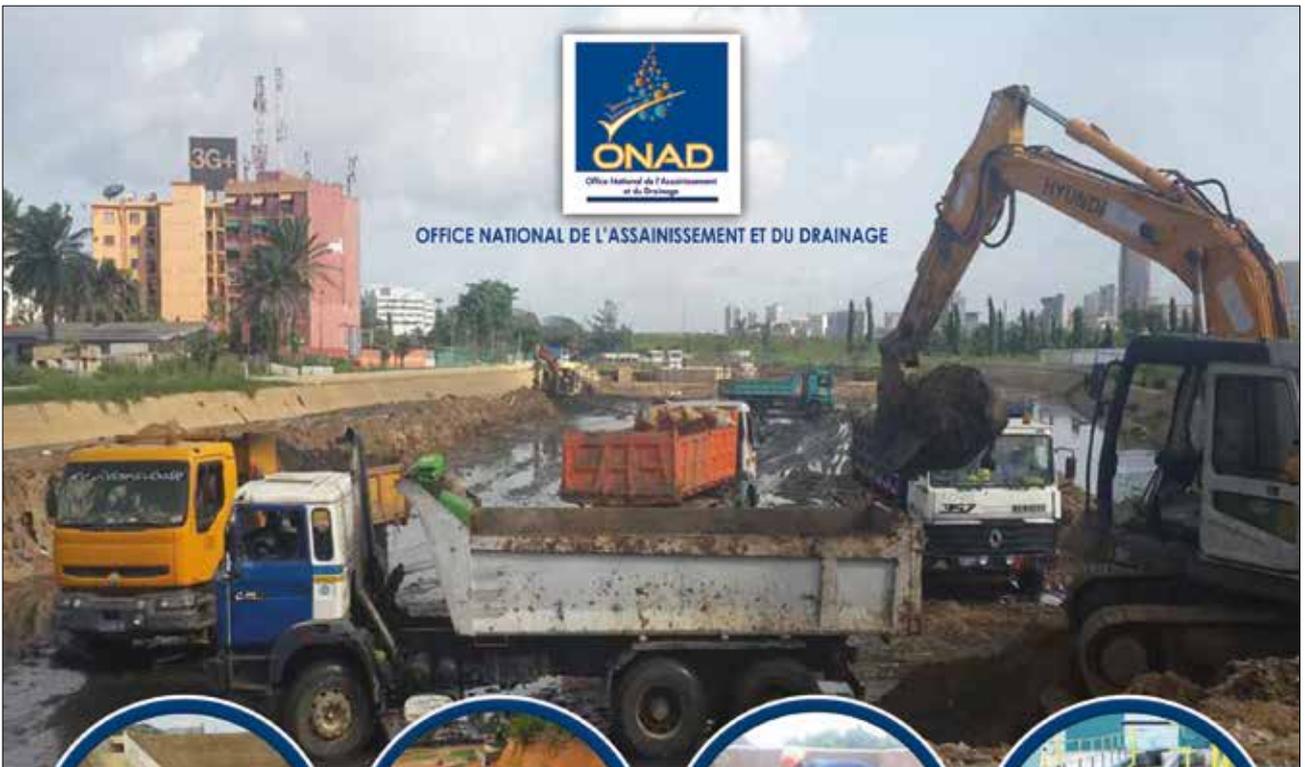
Assis : les représentants des boulangers échangeant le ministre Souleymane Diarrassouba.



Photo de famille.



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE



MISSION PRINCIPALE

L'office National de l'Assainissement et du Drainage a pour mission d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale.

POUR TOUTS VOS PROBLÈMES
D'ASSAINISSEMENT CONTACTER LE
CENTRE D'APPEL DE L'ONAD AU
22 50 80 50

A VOTRE
ECOUTE
24H/24

NOS AXES STRATEGIQUES

- ▶ Planifier et réglementer le développement de l'assainissement et du drainage
- ▶ Appuyer la mobilisation des ressources financières du secteur
- ▶ Réhabiliter et développer les infrastructures d'assainissement collectif et de drainage
- ▶ Renforcer l'entretien et l'exploitation des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage
- ▶ Améliorer la gestion de l'assainissement autonome
- ▶ Sensibiliser la population, renforcer les capacités des acteurs publics et privés et développer la coordination

Agir pour un Cadre de vie assaini

Tutelles

● TECHNIQUE



● FINANCIÈRE

MBPE Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat

Partenaires



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT EN TUNISIE

LE PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DE CONTRÔLE OFFICIELLEMENT LANCÉ

Le projet d'appui au renforcement des institutions de contrôle de la Côte d'Ivoire (PACC), a été officiellement lancé le 18 février 2021 au Sofitel Hôtel Ivoire en présence du ministre de l'Économie et des Finances et de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, Jobs Von Kirchman.

La bonne gestion des finances publiques fait partie des conditions nécessaires à la mise en œuvre réussie de la politique nationale d'un pays. Ainsi, le projet PACC accompagnera l'Etat ivoirien à renforcer l'efficacité des acteurs clés du contrôle budgétaire.

Le projet d'appui au renforcement des institutions de contrôle de la Côte d'Ivoire (PACC) sera mis en œuvre par Expertise France et sera financé par l'Union européenne à hauteur de 1,18 milliard FCFA soit 1,8 million d'euros. Il va durer trois ans et sera focalisé sur trois pôles.



L'arrivée de l'ambassadeur de l'UE, Jobs Von Kirchman et du ministre Adama Coulibaly.



Le ministre Adama Coulibaly pendant son discours.



Une vue de l'assistance.

LA BANQUE DU TRÉSOR IVOIRIEN INAUGURE 7 GUICHETS AUTOMATIQUES ULTRAMODERNES

La cérémonie d'inauguration des nouvelles installations s'est déroulée le 24 février à Abidjan-Plateau, en présence de M. Vassogbo Bamba, directeur de Cabinet adjoint, représentant le ministre de l'Économie et des Finances, M. Adama Coulibaly.

Le représentant du ministre de l'Économie et des Finances a fait savoir que le premier responsable de ce département ministériel était «heureux de noter que le Trésor Public a franchi un nouveau cap, dans sa belle dynamique de modernisation, à travers la mise en place de guichets automatiques ultramodernes».

Le directeur général adjoint du Trésor public, M. Arthur Ahoussi, a relevé que l'acquisition de cet équipement s'inscrit dans le cadre de la modernisation des outils et des méthodes de gestion de la banque.



Arrivée de M. Vassogbo Bamba, directeur de Cabinet adjoint du ministère de l'Économie et des Finances.



Le directeur de Cabinet adjoint du ministère de l'Économie et des Finances et quelques personnalités.



M. Vassogbo Bamba, représentant le ministre de l'Économie et des Finances...



...a délivré un message du ministre Adama Coulibaly.



Coupure symbolique du ruban.



Aperçu de l'un des guichets ultramodernes.

COHÉSION SOCIALE ET RÉCONCILIATION DANS LES VILLAGES ATCHAN, D'AUDOIN ASSANDIN, LOCODJORO ET D'ANOUMANBO

Le jeudi 25 février 2021, s'est tenue à Audoin assandin (Sous-préfecture de Songon) une journée de sensibilisation sur la cohésion sociale et la réconciliation, gage de paix et développement. Tous les fils et filles du village ont donné leur accord pour la réconciliation, il faut noter la forte implication du Conseiller Technique pour ramener la paix et la cohésion dans ce village.

Monsieur Djama Dibi Antoine, était également présent aux côtés de la communauté ATCHAN du village de Locodjoro lors de la présentation de son nouveau chef en la personne de M. Amon Ngbéké Apollinaire, ainsi qu'à la faveur du repas offert par le chef du village d'anoumanbo, M. Gangan Akadjé Nicodème offre un repas à sa génération DOUGBO. il est bon de noter que toutes ses actions visent à renforcer les liens d'amitié et de réconciliation entre les fils et filles des différents villages ATCHAN.



Un notable s'exprimant lors de la journée de sensibilisation à Audoin Assandin.



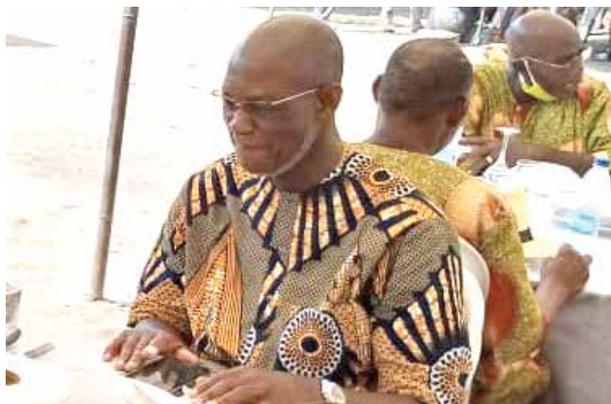
Amon Apollinaire Nouveau chef de locodjoro et le CT Djama Dibi Antoine.



De gauche à droite, Djama DIBI Antoine et Gangan Nicodème, chef Dougbo sortant.



Séance de prière avant le début de la cérémonie.



Le Conseiller Technique Djama Dibi Antoine.



Le Conseiller Technique Djama Dibi Antoine échangeant avec ses pairs.



Pour ce 8 mars, la **BNI** déroule le tapis aux Femmes

- Comptes sans dépôts initiaux
- Carte Prépayée
VISA BNIFIC
+ B.Free à 4000 FCFA TTC



Jusqu'au 28 mars 2021



À LA RENCONTRE DE...

P38-P39

MODÈLE

P42

FOCUS SUR LE CCESP

P46

Zoom sur...

MEETING WITH...
P39-P40

MODEL
P43

FOCUS ON CCESP
P47

Zoom on...



Diomandé Mamadou,

Président exécutif de la Fédération nationale de l'Industrie touristique de Côte d'Ivoire (FENITOURCI)

« Il faut que l'Etat crée un fonds spécial uniquement pour les acteurs du secteur du tourisme »

Le Président exécutif de la Fenitourci, se prononce sur l'impact de la crise sanitaire à Coronavirus sur l'industrie touristique. Il propose également des pistes de solutions.

La pandémie de la COVID-19 sévit dans le monde entier et en Côte d'Ivoire. Quels sont les impacts de cette crise sanitaire sur les activités du secteur privé, et de vos membres plus singulièrement ? Avez-vous des chiffres ? (Pertes d'activités, emplois...)

La crise liée à la pandémie de la Covid-19 est sans précédent dans l'histoire de l'industrie touristique ivoirienne. En effet, ce secteur durement frappé par les nombreuses crises militaro-politiques ayant occasionnées une baisse des activités, et qui était sur une bonne dynamique de relance, se voit faucher dans son élan. Aujourd'hui, la majorité de l'appareil touristique ivoirien est à l'arrêt. Les agences de voyages sont complètement fermées engendrant ainsi de nombreuses pertes d'emplois.

Les 2364 hôtels qui génèrent 128.800 emplois, les 428 agences de voyages, les 3976 restaurants etc., ainsi que les autres acteurs du secteur enregistrent des pertes sèches de leurs activités. Egalement, la difficulté pour les différents patrons de faire face aux différentes charges relatives à l'exploitation (masse salariale, crédit bancaire, encours, paiement des factures d'énergie et fournisseurs, etc.). L'industrie touristique en Côte d'Ivoire offre plus de 250.000 emplois directs, qui sont menacés. En somme, notre industrie est très sinistrée.

La Fenitourci, c'est 2 200 membres sur toute l'étendue du territoire ; plus de 264 milliards FCFA en volume de transaction et plus de 15 000 emplois

directs et indirects.

S'agissant des pertes d'activités et d'emplois, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ainsi, sur la période de mars à avril 2020, nos membres ont réalisé environ 86% de pertes de chiffres d'affaires comparativement à la période de mars-avril 2019 avec 80% d'employés en chômage technique. L'ensemble des corps de métiers membres de la Fenitourci ont réalisé une réduction de leurs activités à près de 85%. Plus de 98% des 428 agences de voyages en Côte d'Ivoire ont dû fermer depuis le 24 mars et ce, pendant toute la période de la fermeture de l'espace aérien et des frontières, avec près de 2500 employés en chômage, la plupart sans solde.

L'impact pourrait être plus élevé, vu que nous ne sommes pas encore sortis de cette crise. Avec les arriérés de loyers, d'impôts, de charges sociales, de taxes, d'indemnités de chômage techniques auxquels nos entreprises doivent faire face, nous craignons la faillite de certaines structures et, nous ne sommes pas certains de maintenir plus d'emplois si nous ne bénéficions pas d'un soutien exceptionnel dédié à l'industrie du tourisme.

L'Etat a annoncé, en réaction, un plan de riposte 1700 milliards de FCFA qui prend en compte le soutien au secteur productif à travers différents mécanismes (fiscaux, sociaux et financiers). Quelle est votre appréciation de ce plan ?

Ce plan est certes une bouffée d'oxygène, mais reste insuffisant quant à l'immensité des besoins. Aujourd'hui, les fonds mis en place par l'Etat de Côte d'Ivoire englobe l'ensemble des activités économiques du secteur, or nous, secteur du tourisme sommes le plus touchés, comme s'accordent à le dire tous les rapports d'évaluation de l'impact de la crise sur l'économie. Ce qui voudrait dire, qu'il faut que l'Etat crée un fonds spécial uniquement pour les acteurs du secteur du tourisme, qui sera administré par la tutelle, et qui prend en compte toutes les doléances qui ont déjà été soumises au ministère du Tourisme et des Loisirs par le biais du Conseil national du Tourisme. L'industrie touristique est un secteur particulier avec des problèmes spécifiques. Les problèmes de notre secteur sont parfois confondus à d'autres situations et la plupart du temps, les solutions ne sont pas appropriées à nos problèmes. C'est pourquoi nous souhaitons un plan de riposte et de soutien particulier.

Au nombre de ces mécanismes, figurent en bonne place des fonds sectoriels pour appuyer les entreprises (grandes entreprises, PME, secteur informel). Quel est votre avis sur les critères et le mode opératoire de ces fonds ?

Sachez que la majorité des entreprises membres de la Fenitourci sont des PME. Le mode opératoire de la gestion des fonds n'est pas trop satisfaisant. Au lieu d'avoir une centralisation de la procédure au niveau de l'agence Côte d'Ivoire PME,

spécifiquement, il aurait été beaucoup plus simple d'allouer un fonds piloté par le ministère du Tourisme via l'une de ses directions (ex : le Guichet unique) en vue de la distribution et du suivi de ladite opération. Aussi, les critères d'attribution des fonds sectoriels sont très tangibles, fastidieux pour la plupart des promoteurs du secteur.

Il est nécessaire d'ouvrir les échanges particulièrement avec le secteur privé de l'industrie touristique pour que l'Etat s'imprègne plus de notre secteur et de notre situation pour assouplir les critères d'éligibilité pour l'accès aux fonds de soutien.

Vu l'urgence de la situation, nous saluons la mise en place du dispositif transitoire sur une période d'un mois, pour l'opérationnalisation du Fonds de soutien des PME COVID-19 (FSPME COVID-19), en vue d'un accompagnement urgent des dites entreprises.

Avez-vous des suggestions à faire à l'Etat pour un meilleur impact de ces fonds sur vos membres ou adhérents ?

Des suggestions ? Oui, nous en avons. Afin d'avoir un meilleur impact de ces fonds sur nos activités, nous avons proposé à la tutelle, nos besoins selon plusieurs types (financières, sociales, etc.). L'idéal serait que l'Etat se focalise sur les rapports émis par les faitières afin de mieux cerner le déficit engendré à cause de la Covid-19 sur l'activité touristique, évaluer l'ensemble des besoins et créer un comité de gestion où devront siéger les représentants des différentes fédérations ainsi que les ministères du Tourisme et celui de l'Economie et des Finances. Nous proposons entre autres, de dédier un Fonds d'appui spécifique à la relance de l'industrie touristique ; l'annulation des impôts, taxes et redevances dus à l'Etat pendant la crise sanitaire de la Covid-19. Nous suggérons aussi l'accompagnement des acteurs du secteur pour la promotion du tourisme local ou intérieur et développer une offre touristique nationale (packages), qui répond aux besoins et pouvoir d'achat des nationaux, et des Ivoiriens résidents à l'Etranger. De même nous invitons l'Etat à revoir à la baisse le taux de TVA à 10% pour les établissements d'hébergement,

les services liés au tourisme et à 4% pour les restaurants et maquis. Nous attendons aussi l'appui technique du gouvernement afin de lutter contre la concurrence déloyale qui fragilise nos activités et nos entreprises. Nous formons le vœu que l'Etat nous aide à trouver une solution à l'équation économique qui s'impose aux entreprises touristiques pour éviter les faillites. A travers, le règlement des charges fixes inhérentes à notre activité (taxes, impôts, redevances, cotisations sociales, factures d'eau et électricité...)

Quelles sont vos perspectives à court et moyen termes ?

A court terme, nous prévoyons élaborer une charte d'éthique qui sera appliquée à l'ensemble des membres de la Fenitourci, former nos équipes au respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire afin de redonner confiance à nos différents clients. Nous espérons obtenir une aide

de l'Etat estimé à plus de 29 milliards FCFA pour la gestion de la relance des activités du secteur du tourisme et de l'hôtellerie en Côte d'Ivoire.

A moyen terme, nous entendons créer un fonds de solidarité pour les entreprises membres de la Fédération nationale de l'industrie touristique de Côte d'Ivoire afin de faire face à des situations de crise. L'assainissement du secteur en luttant contre la concurrence déloyale dans les différents corps de métiers à savoir : les agences de voyages, la restauration, l'hôtellerie etc., figure au nombre de nos priorités à moyen terme. Nous nous attelons aussi d'une part, à inciter les acteurs du tourisme à accorder plus de privilège au tourisme local ou domestique pour créer une base solide de l'industrie touristique. Et d'autre part, à proposer des formations de renforcement des capacités à l'ensemble de nos membres.

Diomandé Mamadou,

Executive Chairman of the National Federation of the Tourism Industry of Côte d'Ivoire (FENITOURCI)

“The state must create a special fund only for actors in the tourism sector”

The executive president of Fenitourci, gives his opinion on the impact that the coronavirus health crisis has on the tourism industry. He also offers some solutions.

The COVID-19 pandemic is rampant throughout the world and in Côte d'Ivoire. What are the impacts of this health crisis on the activities of the private sector, and your members more singularly? Do you have any numbers (activities loss, jobs, etc.)

The crisis linked to the COVID-19 pandemic is unprecedented in the history of the Ivorian tourism industry. Indeed, this sector already heavily affected by the numerous military-political crises that were causing a decline in activities, and which was on a good recovery dynamic, is seeing a withering in its momentum. Today, most of the Ivorian tourism apparatus is stopped. The travel agencies are completely closed, resulting in many

job losses. The 2,364 hotels generating 128,800 jobs, the 428 travel agencies, the 3,976 restaurants etc., many others actors of the sector are recording dry losses in their activities. Also, it is difficult for the different employers to cope with the various operating expenses (wage bill, bank credit, the outstanding amount, the payment of energy bills and suppliers, etc.). The tourism industry in Côte d'Ivoire offers 250,000 direct jobs, which are being threatened. In short, our industry is very affected. The Fenitourci, that is 2,200 members throughout the territory; more than 264 billions of CFA francs in transactions volume and more than 15,000 direct and indirect jobs. In regards to activities and job losses, the numbers speaks for



themselves. Thus, over the period from March to April 2020, our members realised about 86% of businesses losses compared to the March-April period with 80% of technical unemployment. All the company that are member of the Fenitourci have seen a reduction of their activities by almost 85%. More than 98% of the travel agencies in Côte d'Ivoire have had to close since March 24 and this, for the whole time during which the airspace and borders were closed, with almost 2500 unemployed workers, most of them without pay. The impact can still be higher, since we have not yet emerged from this crisis. With the backlog of rents, of taxes, of social charges, of duties, of technical unemployment compensations that our companies face, we fear the bankruptcy of certain structure, and we are not confident in maintaining more jobs if we do not benefit from an exceptional support to the tourism industry.

The state announced, in response, a response plan of 1,700 billions of CFA francs which takes into account the support to the productive sector by different mechanisms (tax, social and financial). What is your assessment of this plan ?

This plan is certainly a breath of oxygen, but it remains insufficient in terms of the immensity of needs. Today, the funds set by the State of Côte d'Ivoire encompasses all the economic activities of the sector, but us, the tourism sector are the most affected, as attested by all the evaluation reports of the impact of the crisis on the economy. This would mean that, the State must create a special

fund only for the actors of the tourism sector, which would be administered under tutelage, and that takes into account all the grievances that have already been submitted to the Ministry of Tourism and Leisure through the the National Tourism Council. The tourism industry is a particular sector with specific problems. The problems of our sector are sometimes confused with other situations, and most of the time, the solutions are not appropriate for our problems. This is why we wish for a special response and support plan.

These mechanisms features prominently sectoral funds to support businesses (large companies, SMEs, the informal sector). What is your opinion on the criteria and modus operandi of these funds ?

Be aware that the majority of Fenitourci member companies are SMEs. The way funds are managed is not really satisfactory. Instead of centralising the procedure at the level of Côte d'Ivoire SME agency, specifically, it would have been much simpler to allocate a fund led by the Ministry of Tourism via one of its directorates (e.g., the single window) for the distribution and monitoring of that operation. Also, the criteria for allocating sectoral funds are very tangible, tedious for most sector proponents. It is necessary to particularly open up the exchanges with the private sector of the tourism industry so that the State can be more impregnated with our sector and our situation, in view to alleviate the eligibility criteria for access to the support funds. Given the urgency of the situation, we welcome the establishment of the one-month transitional system for the operationalisation of the COVID-19 SME Support Funds (FSPME COVID-19), in view to urgently accompany the said companies.

Do you have any suggestions to the State for a better impact of these funds on your members or adherents ?

Suggestions ? Yes, we have some. In order for the funds to have a better impact on our activities, we proposed to the tutelage, our needs according to several types (financial, social, etc.). The ideal would be for the State to focus on the reports issued by the umbrella organisations in order to better identify the deficit generated on the tourism activities

because of the COVID-19, assess all the needs, and create a management committee made of the representative of the different federations, as well as the Ministry of Tourism and the Ministry of Economy and Finance. We propose, among other things, to dedicate a specific support fund to the revival of the tourism industry; the cancellation of taxes and charges owed to the State during the COVID-19 health crisis. We also suggest that actors of the sector be supported for the promotion of local or inland tourism, and to develop a national tourism offer (packages), that meets the needs and buying power of nationals and Ivorians residing abroad. Similarly, we invite the State to lower the rate of VAT to 10% for accommodation establishments, tourism-related services, and to 4% for restaurants and maquis. We also expect the technical support of the government to fight against unfair competition that weakens our activities and businesses. We hope that the State will help us find a solution to the economic equation that the tourism companies are being subject to, so that they can avoid bankruptcy. For example, the settlement of the fixed charges inherent in our activity (duties, taxes, fees, social contributions, water and electricity bills, etc.)

What are your short- and medium-term perspectives ?

In the short-term, we plan to develop an ethic charter that will be applied to all Fenitourci members, training our teams to respect sanitation and food hygiene standards, in order to instill trust in our various customers. We hope to obtain a state assistance estimated at 29 billions of CFA francs for the management of the relaunch of activities in the tourism sector and the hotel industry in Côte d'Ivoire. In the medium-term, we intend to create a solidarity fund for companies that are members of the National Federation of the Tourism Industry of Côte d'Ivoire. To clean up the sector by fighting against unfair competition in the different companies, namely: travel agencies, catering, hotels, etc., is one of our medium-term priorities. On the one hand, we are also working to encourage tourism actors to grant more privilege to local or domestic tourism to create a solid basis for the tourism industry. And on the other hand, to offer capacity-building training to all our members.

FOIRE AUX PRETS "SPECIAL PME"

WAHOO!!!

*Ecoles, pharmacies, cabinets médicaux, cabinets juridiques,
cabinets d'expertises, agences de voyages, boulangeries,
boutiques alimentaires, poissonneries, boucheries,
commerces de piques, pressings, restaurants, hôtels,
stations d'essences, distributeurs de gaz et de boissons,
salons de coiffures
et toutes autres activités relevant du secteur **des PME***

BOOSTEZ VOTRE ACTIVITE

**BENEFICIEZ
D'UN FINANCEMENT
ALLANT JUSQU'A
200 MILLIONS FCFA**

En partenariat avec le Fonds de Garantie
des crédits aux PME (FGPME)

*taux de 6,5%

*Le montant des garanties demandées par la banque n'excèdera pas 50% du financement

20 25 43 43 / 71 99 33 33

www.banquepopulaire.ci

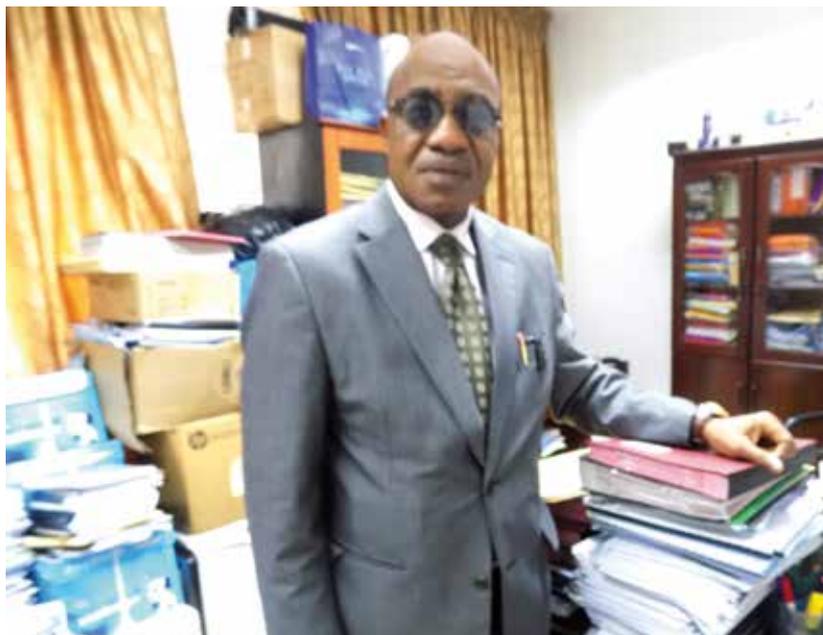


Partout, proche de vous

DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

Porte d'entrée de l'investissement touristique en Côte d'Ivoire

Ayant pour missions principales d'étudier et de proposer des procédures simplifiées pour l'octroi des agréments, des autorisations, des licences d'exploitation des activités de tourisme et d'hôtellerie, la Direction du Guichet Unique (DGU) demeure la porte d'entrée et de sortie pour les opérateurs du Tourisme et de l'Hôtellerie.



Le secteur du Tourisme et de l'hôtellerie est une composante essentielle de l'activité économique nationale. Les immenses potentialités dont il regorge en termes de devises à générer, de création d'emplois, de valorisation des produits locaux et surtout de lutte contre la pauvreté sont indéniables.

Conformément à l'article 7 du décret N° 2014-524 du 15 septembre 2015 portant organisation du Ministère du Tourisme, la Direction du Guichet Unique, Direction rattachée au cabinet du Ministre du Tourisme et des Loisirs est chargée de capter les investissements de ce secteur.

Ses missions sont donc de recevoir et enregistrer les dossiers afférents aux demandes d'agréments, d'autorisations, de licences d'exploitation des activités du tourisme et de l'hôtellerie et de fournir aux promoteurs les informations relatives aux conditions d'acquisition d'agréments et licences d'exploitation. La

DGU veille scrupuleusement à la fluidité du traitement des dossiers selon les procédures en vigueur, tout en assistant et conseillant les opérateurs du secteur du Tourisme dans leurs différentes démarches administratives dans le cadre de la création des établissements de Tourisme et de l'hôtellerie. Ce guichet est également chargé de recevoir des demandes de documents susvisés et de suivre leur traitement en liaison avec les services concernés. Il a aussi pour rôle de suivre le recouvrement des frais d'actes et services perçus par la régie de recettes du ministère.

La direction du Guichet unique est organisée en trois sous-directions. A savoir la Sous-Direction de l'Information et de la Sensibilisation (SDIS), la Sous-Direction de Suivi des Actes et Autorisations d'Exploitation (SDSAAE), la Sous-Direction du Recouvrement des Frais d'Actes (SDRFA). Pour faciliter la tâche aux

usagers, les demandes d'actes peuvent se faire en ligne.

Conscient du rôle qu'est le leur, toute l'équipe de la DGU conduite par son directeur M. Sékou Bamba ont eu un droit à une session de renforcement de capacités le 22 décembre 2020.

Ce sont au total une trentaine d'agents de cette direction qui ont revisité leurs acquis en vue d'une performance accrue, en matière de procédure de délivrance des autorisations pour l'exercice des activités touristiques, à la salle de conférences de l'immeuble Nour Al Hayat à Abidjan-Plateau.

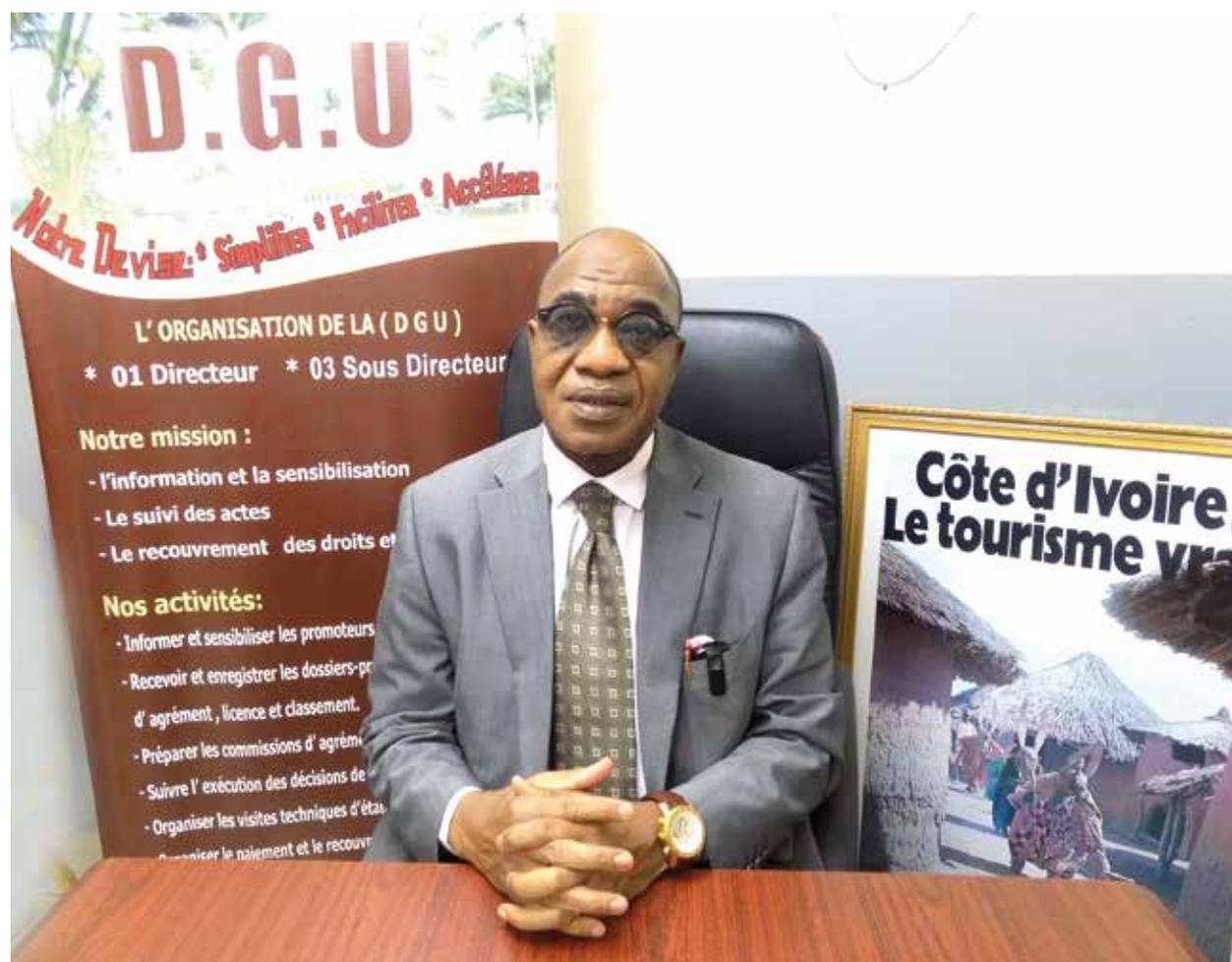
Un séminaire en interne, qui a fait suite à celui, dispensé une semaine auparavant à l'Ecole nationale d'administration (ENA) sur la méthodologie de rédaction des discours, toujours au profit des agents du ministère du Tourisme et des Loisirs. Et qui a fait dire à l'Inspecteur général du département ministériel, Pascal Mahan, toute l'importance que le Ministre Siandou Fofana voue à la formation et au renforcement des capacités de ses collaborateurs. Ce, en vue d'une performance de tous les instants, ayant pour incidence recherchée un label-qualité à même d'épouser les ambitions de leadership de la destination touristique ivoirienne, tel que l'édicté la stratégie nationale de développement touristique : « Sublime Côte d'Ivoire ».

A cet effet, Pascal Mahan, en rappelant que la DGU est la porte d'entrée de toutes les activités touristiques dans notre pays, a insisté sur le fait qu'elle est tout aussi, le baromètre de performance ainsi que de l'image de marque de l'Administration touristique, de par la qualité de ses prestations. Il a de même exhorté le directeur, les trois sous-directeurs et les agents, à travailler en synergie pour une efficacité qui reluit sur tout l'écosystème touristique.

SINGLE WINDOW DEPARTMENT

The starting point for the investment in the tourism sector

With the main missions of studying and proposing simplified procedures for the acquisition of approvals, authorizations, operating licenses for tourism and hotel activities, the Single Window Department (DGU) remains the entry and exit door for Tourism and Hotel operators.



Tourism and hotel industry sector is an essential component of the national economic activity. This sector remains an important asset in terms of business opportunities, job creation, promotion of local products and fight against poverty. In accordance with Article 7 of Decree No. 2014-524 of September 15, 2015 on the organization of the Ministry of Tourism, the Single Window Department, operating under the authority of the Minister of Tourism and Leisure, is in charge of attracting

investments in this sector. Therefore, this department has to receive and register files related to requests for approvals, authorizations, operating licenses for tourism and hotel activities and provide promoters with appropriate and sound information.

The single window department involves three divisions. Namely the division of Information and Awareness (SDIS), the division of Monitoring of Acts and Exploitation Authorizations (SDSAAE), the division of Recovery

of Acts Costs (SDRFA). To make it easier for users, requests can be made online. Aware of their key role, the single window department run over by Mr Sékou Bamba intended a capacity building training on December, 22 2020. A total of about thirty employees of this department has widened their skill by reviewing the delivery of agreement process on tourism activities at Nour Al Hayat conference room in Abidjan.



NOUVELLE PHARMACIE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Notre mission _____

Assurer la disponibilité des médicaments sanitaires publics et parapublics et assurer leur accessibilité financière aux

Notre vision _____

Etre un pôle d'excellence dans l'espace UEMOA en matière d'achat, de stockage et de distribution de médicaments essentiels et intrants stratégiques aux structures publiques de santé.

Nos activités _____

- Achat et approvisionnement
- Stockage
- Distribution

← **AGENCE D'ABIDJAN**

☎ 27 21 21 73 00

✉ info@npsp.ci

@ www.npsp.ci



← AGENCE REGIONALE DE BOUAKE

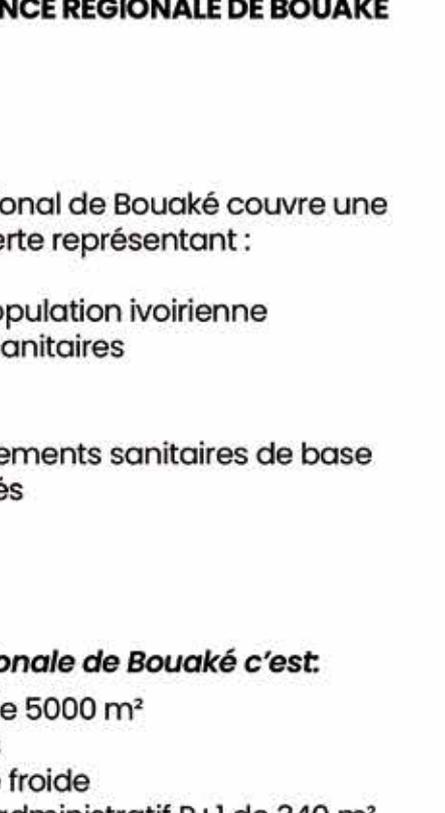
L'Agence Régional de Bouaké couvre une zone de desserte représentant :

- 38% de la population ivoirienne
- 34 Districts sanitaires
- 1 CHU
- 27 HG
- 800 Etablissements sanitaires de base
- 161 maternités



L'Agence Régionale de Bouaké c'est:

- Un entrepôt de 5000 m²
- 4800 palettes
- Une chambre froide
- Un bâtiment administratif R+1 de 340 m²
- Un bâtiment pour produits inflammables de 200 m²
- Un magasin pour produits inutilisables de 240 m²
- Un bâtiment vestiaire de 120 m²
- Une clôture de 680 ml
- Deux guérites de 50 m² chacune
- Une cantine de 160 m²
- Une voirie bitumée et bétonnée
- Un parking véhicules légers et camions
- Une infirmerie
- Un poste de contrôle et de sécurité



☎ 27 31 62 40 10

✉ bouakecommandeclient@npsp.ci

COMITÉ TECHNIQUE DE CONCERTATION (CTC)

Un dialogue franc entre le gouvernement et les acteurs des PME

La première réunion du Comité technique de concertation (CTC) de l'année 2021 consacrée aux PME, s'est tenue le jeudi 7 janvier à la salle de conférence du ministère de l'Economie et des Finances, au 20^{ème} étage de l'immeuble Sciam au Plateau. Cette rencontre fait suite à celle que le Premier Ministre Hamed Bakayoko, par ailleurs, Président du Conseil de Concertation a accordée le 5 octobre 2020 aux PME.

Le Ministre Adama Coulibaly de l'Economie et des Finances, Président du Comité Technique, dans son allocution d'ouverture a insisté sur l'engagement ferme du Gouvernement à apporter des solutions idoines aux préoccupations du Secteur Privé en vue de faciliter la relance économique après les durs impacts de la pandémie de la Covid 19 sur les entreprises en général et les PME en particulier.

Après quoi, le Ministre de l'Economie et des Finances a ouvert les travaux avant de laisser son collègue, le Ministre Moussa Sanogo, du Budget et du Portefeuille de l'État, conduire la suite de la rencontre. Au titre des informations, le ministre Adama Coulibaly a fait le point du Fonds de Soutien aux PME (FSPME), au terme de l'année 2020. Il ressort qu'après des débuts mitigés, 590 PME ont pu bénéficier de prêts directs de la part du FSPME. Ce qui donne un taux d'absorption de 95%. Au titre de la Garantie FSPME, un montant de 10 milliards FCFA a été mis à la disposition du FGPME le 6 novembre 2020. Et concernant l'instrument de refinancement des microfinances, une convention d'un montant de 4 milliards FCFA a été signée avec l'UNACOOPEC-CI qui est en phase de constitution des dossiers des Toutes Petites Entreprises de son portefeuille-clients désireuses de se faire financer.

Les statistiques sectorielles des bénéficiaires de ce fonds sont les suivantes : 3% pour l'agro-industrie, 14%



pour le BTP, 24% pour le commerce, 2,5% pour l'industrie. Les prestations de service s'arrogent 34,5%, la restauration 4%, le tourisme et l'hôtellerie 11% et le transport 7%. Le Ministre Adama Coulibaly a rassuré l'ensemble des acteurs des PME présentes de la continuité en 2021 des fonds tout en tenant compte des fonds alloués.

Après ces deux informations majeures, la rencontre s'est poursuivie avec l'examen de la matrice des préoccupations des PME. Celles-ci étaient réparties en deux groupes. Le premier est celui des dossiers à approfondir. Cinq sujets ont été abordés. Il s'agit du plan de relance Covid 19 en faveur de PME, la rationalisation de la parafiscalité ainsi que l'intégration des organisations des PME aux cadres paritaires avec les Douanes. Les deux autres points examinés toujours au titre des dossiers à approfondir sont ceux de la quote-part de la TSE au profit des PME ainsi que le mécanisme de suivi de l'accès des PME aux marchés publics.

Les dossiers en discussion qui représentaient le second groupe de

matrice des préoccupations ont porté sur la réglementation du télétravail, l'instauration d'un mécanisme de prise en charge du chômage partiel à travers la CNPS ainsi que sur la révision du décret sur l'avitaillement maritime. Les trois derniers points concernent l'adoption d'un cadre réglementaire adapté sur le crowdfunding, la mise en place d'une procédure de paiement accéléré des arriérés fournisseurs dédiés aux PME ainsi que les points critiques du secteur privé de la santé sur la loi sur la réforme hospitalière.

L'importance et la transversalité des sujets traités, ont pleinement justifié en plus des deux ministres, la présence de représentants du ministère de la Promotion des PME ainsi que ceux de la Santé.

Cette réunion du CTC consacrée aux PME fait suite à celle du 21 septembre qui avait porté sur les préoccupations du patronat ivoirien après la rencontre que les représentants des grandes entreprises avaient eue avec le Chef du gouvernement, le 16 septembre 2020.

TECHNICAL CONSULTATION COMMITTEE (CTC)

A sound dialogue between the government and SME stakeholders

The first meeting of the Technical Consultation Committee (CTC) related to the issue of the SMEs in 2021 was held on Thursday, January 7 at the conference room of the Ministry of the Economy and Finance.

During the opening speech, the Chairman of the Technical Committee, the Minister of Economy and Finance, Mr. Adama Coulibaly, insisted on the Government's firm commitment to provide appropriate solutions to the Private Sector concerns to facilitate the economic recovery after the harsh impacts of the Covid 19 pandemic on businesses in general and SMEs in particular.

After that, the Minister of the Economy and Finance opened the ceremony before leaving. His colleague, Moussa Sanogo, Ministry of the Budget and the State Portfolio then became the chairman of the ceremony. After mixed results, 590 SMEs benefited from direct loans from the FSPME. This represents an absorption rate of 95%. Under the FSPME Guarantee, an amount of 10 billion FCFA was made available to the FGPME on November 6, 2020.

After these two major pieces of information, the meeting continued with the examination of the matrix of SMEs concerns. These were divided into two groups. The first remains the issues to be explored. Five topics were discussed and they included the Covid 19 recovery plan for SMEs, the rationalization of the parafiscal system as well as the integration of SME organizations into joint frameworks with Customs.

This meeting of the CTC devoted to SMEs follows that



of September 21, which focused on the concerns of Ivorian employers after the meeting that representatives of large companies had with the Head of Government on September 16, 2020.



« L'objectif, c'est d'atteindre 5 millions de touristes internationaux en 2025 »

SIANDOU FOFANA,
ministre du Tourisme et des Loisirs

P50-P57

À la une

“The goal is to reach 5 million international tourists by 2025”

SIANDOU FOFANA,
Minister of the tourism and leisure

P58-P60

News

SIANDOU FOFANA

MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

« Nous visons le Top 5 des positions les plus robustes »

Le Tourisme et les Loisirs ont payé le lourd tribut de la crise sanitaire mondiale qui a impacté négativement ce secteur. Face à cette mauvaise conjoncture, le ministre Siandou Fofana n'en demeure pas moins optimiste. Dans cet entretien, il nous fait partager sa foi en des lendemains qui chantent pour son département ministériel, à travers la mise en œuvre de la stratégie touristique « Sublime Côte d'Ivoire ».

En tant que ministre du Tourisme et des Loisirs, pouvez-vous nous dire que pèse votre département ministériel dans l'économie ivoirienne en termes de chiffres ?

Au moment où nous effectuons les études pour la mise en place de la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » avec le cabinet-conseil international McKinsey, celles-ci ont révélé que nous étions à un taux de 5,6% de contribution au PIB. En 2019, les chiffres nous situaient autour de 7,3%, avec un chiffre d'affaires réalisé dans le secteur, de plus de 1.114 milliards FCFA, en 2018. Ainsi que plus de 6 000 milliards d'investissements directs étrangers, captés notamment lors des tables rondes organisées à Dubaï et Hambourg, en octobre et novembre 2019. En outre, avec la tenue à Abidjan, en février 2020, du 1^{er} Forum de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) sur l'investissement touristique en Afrique, les perspectives s'annonçaient plus qu'optimistes pour faire de l'industrie touristique, le 3^e pôle véritable de l'essor économique de la Côte d'Ivoire. Hélas, la pandémie mondiale de la Covid 19, survenue, dans la même période, a contrarié nos ambitions. Toutefois, le secteur, quoique touché en plein cœur avec les diverses restrictions, a démontré sa résilience. Et nous travaillons à rebondir en misant sur le tourisme domestique et régional. Avec la mise en œuvre de certaines réformes et le redimensionnement de la stratégie.

Avec la pandémie de la Covid 19, le secteur peut-il rebondir avec optimisme en termes de préservation des emplois ?

Dans l'écosystème du tourisme aujourd'hui, toutes proportions gardées, nous sommes autour de 700

mille emplois directs formels. Sans compter avec les métiers et activités connexes. Mais si nous voulons raisonner en termes d'emplois directs et indirects, c'est environ 10% de l'appareil productif national selon la Banque mondiale, de l'hôtellerie-restauration à l'événementiel, en passant par les agences de voyages, la location de véhicules, le divertissement et les loisirs sous toutes leurs coutures. Avec la mise en œuvre de « Sublime Côte d'Ivoire », ce seront 700 mille emplois additionnels, qualifiés ou non, qui seront générés d'ici 2025.

Pendant les 6 premiers mois de la crise sanitaire, le secteur a été impacté à plus de 70%, avec environ 400 milliards de pertes sèches, tout l'écosystème confondu. Mais progressivement, avec les différents fonds mis en place par le gouvernement, les entreprises de notre secteur tentent, tant bien que mal, de résister. Plus spécifiquement, à notre initiative, un Fonds dérogatoire spécial de 1,5 milliard de FCFA a été mis en place au profit des night-clubs et bars qui avaient baissé pavillon cinq mois durant. Nous travaillons, dans une perspective de synergie gouvernementale à apporter des solutions additionnelles aux opérateurs.

S'il est vrai que toutes formes de tourisme confondues, nous visons le Top 5 africain, il faut, en dépit du contexte noter avec une relative satisfaction que nous sommes la deuxième destination d'affaires après le Nigéria. Mais pour le tourisme de loisirs, nous occupons une position qui n'est pas reluisante à notre goût. Selon les derniers classements, nous avons intégré le Top 10 continental. Alors que nous ambitionnons faire partie des 5 pays ayant les positions les plus robustes.





Justement que comptez-vous faire pour améliorer ce classement ?

Pour améliorer ce classement, nous avons adopté dans la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » des actions tendant à réaliser plus principalement 9 projets phares. Parmi ces projets, nous comptons mettre en œuvre principalement, la stratégie qui tourne autour de la place d'Abidjan (Abidjan Business City). Nous comptons en faire la base de divertissement de la sous-région. Et cela concourt à réaliser le plus grand parc d'attraction de l'Afrique de l'Ouest. Et principalement à faire en sorte que nos plages soient les plus attractives de la région.

Pouvez-vous, M. le ministre, revenir sur les grandes articulations de « Sublime Côte d'Ivoire » ?

« Sublime Côte d'Ivoire », c'est l'appellation donnée à notre stratégie touristique. D'ici à 2025, elle vise à faire de notre pays la 5^{ème} puissance touristique du continent avec trois finalités que nous nous sommes données : tout d'abord, participer plus efficacement à la création de richesses et à générer des valeurs. Ensuite, contribuer significativement au développement territorial hors d'Abidjan et enfin, faire en sorte que nous soyons véritablement un bassin de création d'emplois, parce que la stratégie vise à créer suffisamment d'emplois. Soit un peu plus de 700 mille emplois qualifiés et non qualifiés comme je l'ai mentionné plus haut.

Vous estimiez à 3.200 milliards FCFA le financement de « Sublime Côte d'Ivoire », en phase de lancement. Comment comptez-vous faire pour mobiliser ces ressources ?

Pour pouvoir mobiliser ces ressources, nous comptons sur le code des investissements qui est très attractif pour le secteur

privé qui y trouverait son compte. Ce code est très compétitif au regard du benchmarking que nous faisons au niveau de la sous-région. Nous pensons aussi que nous pouvons utiliser le potentiel dont dispose notre pays. C'est pourquoi nous comptons attirer des ressources dans le cadre du partenariat public-privé. L'Etat devra donc apporter une part dans l'assiette foncière qui serait nantie dans le cadre de la mise en place d'une garantie qui permettrait de mobiliser des ressources suffisantes. Celles-ci de mon point de vue, sont de nature à alimenter premièrement : le fonds à capitaux publics pour le développement touristique et susciter la mise en place d'un fonds d'investissement pour le secteur privé qui aiderait à réaliser des projets pour ce secteur en vue de l'émergence des champions nationaux dans l'industrie touristique.

Quelle est votre politique de développement des zones touristiques ?

Nous avons identifié 7 zones touristiques. Pour les développer, nous avons à cœur de faire des réformes dans le cadre de la mise en place de la gouvernance des projets qui est une gouvernance à un échelon ministériel qui est un cadre interministériel autour du premier ministre visant à faire des réformes de l'aérien, du foncier, des infrastructures, de desserte et de communication. Mais essentiellement, c'est de bâtir des circuits touristiques. Et ces circuits, c'est d'abord la route des éléphants qui vise à développer l'écotourisme et le tourisme en faveur du développement faunique et de la biodiversité de notre région pour ce qui concerne les forêts classées, les parcs et réserves de notre pays. Ensuite, il va s'agir de valoriser la culture et les traditions à travers le circuit des trésors africains qui permettrait de mettre en évidence un pan entier de notre culture, de nos traditions mais aussi de notre artisanat. Mais, force est de reconnaître qu'il ne s'agit pas seulement de créer des circuits pour développer ces zones. Ces espaces vont être des zones intégrées avec des éco-lodges. A cela s'ajoute la prise en compte d'un certain nombre de restaurants et de paramètres liés à l'environnement, la préservation de richesses des zones, surtout au niveau du patrimoine culturel. D'un commun accord

“ Dans l'écosystème du tourisme aujourd'hui, nous sommes autour de 700 mille emplois directs formels. ”

avec le ministère de la Culture, de l'Artisanat ainsi que tous les acteurs ayant un atout à apporter à ce programme. Cela concourt à diversifier les ressources qu'il faut préserver et amplifier ainsi notre élan dans le cadre de la

préservation et du développement de ces 7 zones touristiques. Celles-ci feront l'objet de desserte grâce aux circuits que nous allons commercialiser avec les agences.

L'office national de promotion de la destination ivoirienne, intra et extra muros, Côte d'Ivoire Tourisme, a déjà entamé sa mue pour devenir cette véritable agence en charge du country-branding de « Sublime Côte d'Ivoire », avec à sa charge, la déclinaison multcentrée pour vendre le label « Sublime Côte d'Ivoire ». Ses principales missions sont dorénavant de promouvoir et développer le potentiel touristique de la Côte d'Ivoire au plan national et international; assurer l'information touristique et fournir la documentation aux professionnels

locaux et étrangers; organiser et coordonner la participation de la Côte d'Ivoire aux foires et salons professionnels majeurs tant au niveau national qu'au niveau international.

Vous avez parlé de l'environnement et du contexte. Quel dispositif

sécuritaire avez-vous mis en place à cet effet ?

Le dispositif sécuritaire aujourd'hui est de prendre un arrêté interministériel en vue de la création de la police touristique. Mais c'est de travailler avec tous les corps constitués au niveau des forces de défense et de sécurité pour arriver à un schéma de sécurisation desdits sites. Cela aussi bien sur le long du parcours qu'au niveau de l'environnement immédiat dans lequel se trouvent ces différents sites pour deux raisons essentielles. La première raison, c'est que notre monde est de plus en plus soumis à des aléas sécuritaires liés aux menaces terroristes qui exigent plus de mesures sécuritaires. Et donc il faut rassurer le touriste quant au fait qu'il est dans un environnement sécurisé et que nous avons pris des dispositions sécuritaires qui garantissent son intégrité physique pour que sa vie ne soit pas en danger. La seconde disposition, est de faire en sorte que nous travaillions avec les autorités locales et tous les acteurs afin d'assurer la remontée des informations. A cela s'ajoute la prise en compte d'un certain nombre de paramètres pour les éléments d'installation visant à renforcer la sécurité aussi bien au niveau des caméras, de la télésurveillance que des relais d'information qui se font en temps réel en vue d'apporter les solutions idoines et aussi pour la sécurité incendie.

Qu'est-ce qui sera fait en ce qui concerne, singulièrement, le circuit touristique « La route de l'esclave » ?

Il faut saluer le travail qui a été effectué en rapport avec le ministère de la Culture et de la Francophonie qui a initié ce projet avec des historiens et chercheurs qui ont fait un travail remarquable. Cela leur a permis de retrouver les traces du parcours des fils de notre pays qui ont dû être emmenés de force loin des leurs à l'époque. Et donc Kanganianzé dans le département de Tiassalé et en descendant à Lahou Kpanda, de même au niveau de Sassandra, nous découvrons le parcours et le cheminement qui a été retracé comme étant la route suivie par les esclaves qui sont partis d'ici. Ainsi, il revient au ministère du Tourisme et des Loisirs de prendre des dispositions visant à valoriser ce parcours. Et en termes de tourisme de mémoire, à créer les conditions pour aider le ministère en charge de la Culture à réaliser un musée, une bibliothèque ainsi que divers établissements hôteliers à l'intention des acteurs qui désiraient se faire conter l'histoire ou visualiser les films et bien d'autres éléments permettant de revivre ce parcours. Ce musée comportera tous les objets retrouvés et datant de cette époque à mettre à la disposition de tous les acteurs qui grâce au développement de la science, reviennent sur les traces de leurs ancêtres. Récemment, nous étions avec des représentants du peuple Boni de la Guyane qui sont revenu sur les traces de leurs aïeux. Il était important pour eux de revenir sur la terre de leurs ancêtres afin de découvrir leurs origines et se ressourcer.

“ Avec la mise en œuvre de « Sublime Côte d'Ivoire », ce seront 700 mille emplois additionnels, qualifiés ou non, qui seront générés d'ici 2025. ”

C'est ce tourisme de mémoire que nous devons promouvoir pour dire aux générations présentes et à venir qu'une telle tragédie a existé. Mais, il est important que nous autorités, nous continuions à explorer ces pistes pour permettre à ceux qui veulent revenir de vivre ces moments

et au-delà, faire en sorte que ce tourisme de mémoire aide les étudiants, élèves, chercheurs et toute personne avide de connaissances à vivre ce parcours dans des conditions idéales. Ceux qui veulent y séjourner auront des hôtels appropriés. Ceux qui veulent approfondir leurs connaissances auront accès à une bibliothèque, un musée et toutes les commodités nécessaires. Pour Lahou Kpanda, il s'agira de restituer et de reconfigurer le port qui existait et les différents compartiments qui avaient été créés pour accueillir tous ces fils qui portaient sur l'autre continent.

Quelle est la moyenne de visites de touristes enregistrée par la Côte d'Ivoire chaque année ?

Il faut dire qu'en 2016, nous étions autour de 3 millions 82 mille touristes. En 2018, le leadership affirmé du Président de la République a permis d'aiguillonner l'action publique et rassurer l'ensemble de nos partenaires. Tous ces efforts ont permis d'avoir une lisibilité et de se doter d'une stratégie qui est en adéquation avec tous les efforts conjugués du gouvernement sous l'égide du Premier ministre. Cela a permis d'atteindre un score de plus de 4 millions de touristes en 2019. 2020, bien-entendu marquant un bémol avec la Covid 19.

Quel objectif visez-vous? 000

L'objectif, c'est d'atteindre 5 millions de touristes internationaux en 2025. Etant entendu que nous sommes à 2 millions de touristes internationaux sur le total visé.

Quelle est, en termes de déclinaison, la qualité des touristes ? D'où viennent-ils et, éventuellement, la durée de leur séjour ?

Pour l'occident, c'est principalement la France qui est le premier marché émetteur de touristes en direction de notre pays. Suivi de l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne... Il faut savoir que la proportion la plus importante pour le tourisme international provient essentiellement de l'Europe et pour le tourisme domestique et régional, nous avons une part importante de la sous-région qui émet beaucoup de trafics en direction de notre pays. La durée moyenne pondérée de séjours est de trois nuitées par touriste. Notre objectif, c'est de faire en sorte que les séjours soient prolongés. Pour ce faire, il va falloir alimenter leur séjour par des activités de loisirs et la mise en œuvre du patrimoine existant afin de les maintenir davantage. Maintenir le touriste, c'est de l'amener à dépenser et à faire plus de nuitées et à faire en sorte que le taux d'occupation des chambres qui est aujourd'hui en moyenne de 58% sur l'ensemble du territoire augmente.

Abidjan, selon les statistiques de 2019, à elle seule a enregistré un taux de 80%. Ce qui veut dire que si nous revenons à 58%, c'est parce que l'occupation au niveau du tourisme domestique pour ce qui concerne les régions hors d'Abidjan n'est pas encore



au même niveau que la moyenne de la capitale économique. Il faut donc apporter des loisirs, des arguments de taille pour la valorisation du patrimoine et du tourisme interne pour accroître les taux d'occupation. Et qu'on élève le niveau de capacité des hôtels en les mettant au diapason de notre vision politique en vue d'assumer pleinement la destinée et le développement de nos différentes villes, de sorte à participer plus efficacement au développement territorial. Toute chose qui ne saurait aboutir sans que la pandémie à Coronavirus ne soit contenue.

Vous avez parlé de vision, de stratégie et de maintien dans la durée des touristes. Quelle est la politique générale du tourisme en Côte d'Ivoire ?

La politique générale se décline en trois paliers. Le premier palier concerne la mise en œuvre d'une vision permettant de valoriser le potentiel existant. Cela va sans dire qu'il faut réaliser des infrastructures d'accueil, de loisirs et celles permettant de remplir notre vocation de tourisme d'affaires en tant que hub d'affaires avec des conférences center, une foire d'exposition, etc. Combien sommes-nous à nous rendre compte dans nos villes que les établissements hôteliers qui avaient été réalisés hier, sont tombés en décrépitude ou alors ne sont pas à niveau ? C'est donc la mise à niveau de ces infrastructures avec une nouvelle politique de gestion, ainsi que la création

“ Pendant les 6 premiers mois de la crise sanitaire, le secteur a été impacté à plus de 70%, avec environ 400 milliards FCFA de pertes sèches, tout l'écosystème confondu. ”

de toutes petites entreprises locales qui viseraient à aider à la transformation d'entités viables pour doper la croissance de ces villes à partir du tourisme. Le deuxième palier, c'est de faire en sorte que nous mettions un dispositif de formation des ressources humaines de qualité en place. Quand on veut créer 700 000 emplois dont 230 mille emplois qualifiés, la première question et le diagnostic que nous faisons c'est de

se rendre compte que nous n'avons pas un cadre de formation qui soit en adéquation avec les métiers attendus. A partir de ce moment, il y a nécessité de créer les conditions de formation sur la période pour ne pas avoir affaire à une main-d'œuvre étrangère.

Ce qui freinerait l'élan de mise au travail de la jeunesse en formation. Cette problématique est sur la table. Nous allons adresser la question au Gouvernement pour prendre un décret visant à créer un cadre pour former ces 230 mille emplois directs d'ici à 2025 avec un plan de formation qui soit en adéquation avec l'ensemble des acteurs, afin d'asseoir les états généraux de formation dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Le troisième palier, c'est le dispositif mis en place pour financer cette politique. Et ce dispositif est d'ordre réglementaire et institutionnel. C'est de créer une entité opérationnelle de gestion des projets, agent d'exécution pour faire de l'ingénierie touristique. Cet agent d'exécution se présentera comme une entité pour gérer la maîtrise d'ouvrage

déléguée, la maîtrise d'œuvre, le contrôle des réalisations de l'ensemble des acteurs dans le secteur. Ensuite, piloter la démarche qualité, la surveiller en termes de classification des hôtels pour éviter des services de mauvaise qualité dans le secteur. Cela passe par la mise en place des entités viables pour la mobilisation des ressources : le fonds souverain, le fonds d'investissements et le fonds de développement touristique et d'investissements.

Quelle sont les leviers, relativement à la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire », pour encourager le tourisme domestique ?

Vous voyez que dans mon intervention, je fais la part belle au tourisme international, c'est parce qu'en amplifiant l'élan de ce tourisme, notre pays rêve de faire de ce secteur de service le troisième pôle d'exportations à l'instar de ce que l'on constate dans les statistiques au niveau mondial. Ces statistiques démontrent que le tourisme demeure le troisième secteur d'exportation avant l'industrie automobile, et celle des lubrifiants et des carburants. Dans de telles conditions, l'on ne peut que s'inscrire volontiers dans la recherche des ressources d'exportation qui proviendraient du tourisme plutôt que de tabler sur les productions uniquement agricoles. C'est ce qui explique la proportion de 3,9 millions de touristes que je vous donnais. Nous sommes pratiquement à égalité en termes des chiffres aussi bien pour le tourisme interne que pour le tourisme international. Mais, la différence se voit bien au niveau des ressources générées. Sur les 1.114 milliards FCFA, en 2018, par exemple, vous avez près de 1000 milliards FCFA qui proviennent du tourisme à l'international. A l'inverse, le tourisme domestique n'a que l'infime portion restante. C'est pourquoi, nous pensons que c'est important. Mais le tourisme domestique a son importance pour deux raisons : premièrement, la connaissance de son milieu, de son environnement immédiat a son importance. Quand on connaît l'autre on l'accepte facilement. Et au nom de la paix intérieure, nous devons encourager le tourisme domestique. Deuxièmement, il y a de l'argent à tirer et à développer dans l'économie locale. Votre question nous amène donc à préconiser une action à deux niveaux. Le premier, c'est de rendre plus accueillants les hôtels. Il faut donc mettre l'action sur les infrastructures hôtelières. Le second niveau, est de savoir quels sont les potentiels de la région qui sont suffisamment valorisés et exploités. Des visites doivent y être organisées et bien planifiées au point que si j'arrive pour le séjour avec toute ma famille, l'on puisse s'adonner à des activités qui peuvent nous motiver à y revenir ou nous inciter à recommander ce séjour à d'autres personnes. Pour y arriver, il faut prévoir des infrastructures de dessertes : les routes ou la voie aérienne à ce niveau. Le Gouvernement est à pied d'œuvre pour la réhabilitation de nos aéroports et l'ouverture du ciel grâce à Air Côte d'Ivoire. Ce sont un peu plus de 3557 milliards FCFA dans le cadre du programme national du développement (PND) qui sont mis en œuvre pour réhabiliter la plupart des routes

“ Nous sommes la deuxième destination d'affaires après le Nigéria. Mais pour le tourisme de loisirs, nous occupons une position qui n'est pas reluisante à notre goût. ”

prioritaires de notre pays. Tout cela concourt à renforcer le dispositif tendant à ouvrir le tourisme domestique à l'ensemble des habitants du pays. Evidemment, nous devons promouvoir cette démarche. Pour ce faire, nous comptons faire des sorties, des séjours pour découvrir la diversité, les loisirs et tout ce qu'il y a comme attraits touristiques pour attirer un maximum de touristes, des sortes d'éductour, voyage d'imprégnation avec les médias, à l'instar de la première qui a eu lieu dans la région de San Pedro en 2019, où, durant une semaine ont été invités des acteurs clés pour mettre en lumière cette région et découvrir son potentiel touristique. En plus de toutes ces actions, il faut aussi transformer nos directions régionales en des agences de développement touristique pour que nos régions, en tant qu'organe territorial prennent une part active, en faisant la promotion de leurs atouts touristiques et à tirer des mannes financières. Cela implique de mettre en place une véritable politique touristique et de promotion en s'appuyant sur les agences de développement touristique. En les dotant de stratégies locales pour aider à implémenter cette politique qui peut aider chaque région à gérer son festival, son carnaval et à mettre en lumière un certain nombre de connaissances de leur zone géographique. En rapport avec le ministre des Eaux et Forêts, nous allons initier la connaissance des forêts classées, en découvrant les éléments de classement, les richesses qui s'y trouvent. Il y a aussi les forêts sacrées qui méritent également d'être découvertes. Nous allons également soutenir les régions dans la mise en place des politiques sectorielles définies.

Quelle est la capacité de la Côte d'Ivoire en termes d'hôtels ?

Notre pays dispose d'un peu plus de 2600 hôtels avec un peu plus de 4.600 chambres et un peu plus de 80 mille lits. Mais ceci n'est pas en adéquation avec la volonté que nous affichons pour deux raisons. Premièrement en ce qui concerne les salles de réunion, nous ne sommes pas capables aujourd'hui en un seul tenant de tenir un forum de 5 mille personnes dans un auditorium ou dans une foire. C'est donc un handicap pour notre prédilection, notre vocation naturelle à être un hub d'affaires. Il faut palier cela. C'est ce qui demande que nous fassions des réajustements en termes de réalisation de nos infrastructures. C'est pourquoi nous allons aider et susciter. Le prochain hôtel que le Gouvernement va réaliser comportera un auditorium de 5 mille places avec une capacité de 1000 chambres. Cet hôtel aura la capacité de loger les hôtes de marque c'est-à-dire les chefs d'Etat et toute autre personnalité d'envergure dans 20 villas dédiées et gérées par la direction de l'hôtel. Cet hôtel comprendra un parc animalier de près de 70 hectares avec des espaces fauniques et de la biodiversité. Un parc aquatique qui peut attirer du monde. Un Mall avec à l'intérieur un parc de loisir intégré et une galerie marchande. C'est surtout une zone dédiée aux conférences center avec des salles modulables qui va compléter intelligemment l'auditorium de 5 mille places. Cet hôtel sera situé dans la zone du Parc Dahlia Fleur. Cet ensemble sera doté d'une marina.



Et cela va permettre un développement territorial de la zone avec une urbanisation à visage humain et un cadre beaucoup plus amélioré qui lui apportera un plus. Cette zone sera la continuité de Cocody, et sera développée avec des résidences gérées par l'hôtel sous forme de resort. C'est une approche nouvelle et dynamique qui permet véritablement d'inscrire la Côte d'Ivoire au rang des pays aspirant à être aux côtés de ceux en tête du tourisme d'affaires.

Nous entendons nous plonger à fond dans cette compétition pour que d'ici là, nous arrivions à être co-leader.

Déjà, il y a le Mövenpick, un hôtel 5 étoiles, qui a ouvert, au Plateau, en décembre 2020, avec 160 chambres. Il s'agira, dans le même élan, d'attirer des investissements. C'est pourquoi nous avons conclu avec un opérateur dont je tairais le nom, pour l'instant, qui a signé avec le Four Seasons pour la construction, pour la première fois en Afrique Subsaharienne d'un hôtel Four Seasons qui sera à Abidjan. Il y a aussi le Ritz Carlton qui sera édifié à l'emplacement du BNETD. Nous avons aussi le Kempinski.

Il y a l'Eden Golf Hôtel qui devient le Sheraton. L'existant sera réhabilité pour être un hôtel 4 étoiles. Mais à côté, sera construit le Sheraton 5 étoiles. Entre les deux, il y aura une

galerie marchande et un auditorium de 3000 places pour palier nos insuffisances en capacité d'accueil pour héberger de grands événements. Etant entendu que la stratégie vise à asseoir et accueillir en moyenne, dix événements dans l'année. Pour chacun des événements il faut compter à peu près 1500 participants. Ce qui nous amènera à 1 million 500 mille participants en addition de ce que nous avons déjà. A partir

de ce moment notre position de co-leader sinon de leader du tourisme d'affaires ne sera plus remise en cause ou discutée.

« Sublime Côte d'Ivoire », c'est l'appellation donnée à notre stratégie touristique. D'ici à 2025, elle vise à faire de notre pays la 5ème puissance touristique du continent »

Où en est-on avec le projet de classement des établissements hôteliers ?

Evidemment, nous avons déjà préparé une communication en Conseil des Ministres. Nous avons travaillé avec Codinorm et l'OMT (Organisation mondiale du tourisme). Avec Afnor (Association française de normalisation) pour bénéficier de leurs appuis. Nous avons signé une convention avec Atout France, l'agence de développement touristique de la France. Sachez que la France est leader du tourisme mondial avec 90 millions de touristes par an et un chiffre d'affaires de 50 à 60 milliards d'euros par an et 3 millions d'emplois créés. Il s'agit donc de bénéficier de leur expérience en matière de classement et de management de qualité totale dans

le domaine des hôtels et services. Nous le voulons ainsi pour rentrer dans une démarche visant à maintenir une politique de fidélisation de la clientèle parce qu'il est impératif de capitaliser l'effort de promotion que nous faisons. Si la gestion des clients qui viennent n'est pas adéquate ; il va de soi que notre destination gagnera en maturité pour un temps mais pas pour tout le temps. C'est pourquoi il est important pour nous d'asseoir cette politique et faire en sorte que les mois à venir, nous travaillions avec tous ces acteurs à asseoir cette politique de classement. La communication est prête et passera bientôt en Conseil des Ministres et nous allons tabler sur trois actions clés. La première c'est de faire en sorte qu'il y ait des agents assermentés, formés, pris en compte et suivis par un cabinet réputé en la matière. La deuxième action après la formation, c'est de communiquer et d'accompagner les établissements en les informant et les aidant à s'équiper et à se conformer aux dispositions et critères retenus pour leur classement. La troisième action c'est de procéder au classement et faire le suivi de la démarche qualité pour qu'en matière de contrôle il y ait répression pour ceux qui ne vont pas s'y conformer. Il faudra procéder soit à la fermeture de leur établissement ou à la mise en demeure de ceux-ci pour que l'autorité s'affirme et que les gens comprennent que le laxisme ne peut plus s'accommoder de la nouvelle vision du tourisme que nous avons. Nous sommes dans un environnement concurrentiel où la compétitivité doit être pilotée à tout moment. Et en ce qui concerne les différents acteurs chacun doit pleinement jouer son rôle dans la gestion d'une telle politique pour tirer ensemble les dividendes provenant de ce secteur qui quoi que concurrentiel, génère beaucoup de profit pour l'économie nationale.

Ce n'est un secret pour personne. Dans votre secteur les hôtels ne respectent pas toujours les règles ou règlements. Que comptez-vous faire pour les aider ou les contraindre à s'y conformer ?

Il s'agira dans un premier temps pour nous de ne pas être répressifs mais être dans de nouvelles dispositions à diffuser les bonnes pratiques et celles recommandées. Lesquelles permettraient de se retrouver en atelier pour les restituer et les encourager à rentrer de plain-pied dans la mise en œuvre de cette nouvelle dynamique. Mais la dynamique s'engendre et il faut y entrer. Quand vous ne vous inscrivez pas dans la dynamique, elle vous broie. C'est pour cela que nous pensons qu'il faut les sensibiliser sur l'intérêt qu'il y a pour chacun des acteurs à rentrer dans cette dynamique. Dès l'instant qu'ils sont sensibilisés par des formations au travers des ateliers, il faut faire en sorte que chacun s'inscrive dans cette vision. Si dans l'application il y a des résistances, nous allons réprimer avec des mesures visant à sanctionner ceux qui ne sont pas aux normes requises. Parce qu'aucune réussite ne peut venir de quelque manière que ce soit si nous-mêmes qui sommes bénéficiaires ne nous rendons pas compte qu'à un moment donné il nous

faut prôner la rigueur, la transparence et surtout faire en sorte que chaque acteur assume sa part de responsabilité dans la chaîne de génération des valeurs.

Vous évoquiez, tantôt, la labellisation de la destination avec la qualité de service comme leitmotiv. Quelle place accordez-vous à l'excellence et à la formation ?

Parler d'excellence, c'est d'abord commencer par la formation avec des passerelles pour la formation continue à l'attention de ceux qui sont déjà en poste pour qu'il y ait une révision des connaissances ; Et à les mettre au goût du jour en vue d'appréhender les nouvelles tendances et les innovations dans leur domaine pour atteindre l'optimum dans le rendu de leurs services. Bien évidemment, c'est pour avoir à piloter l'excellence et avoir des résultats excellents que nous comptons faire cela. Dès l'instant que nous procédons ainsi et constatons que ceux qui se distinguent le mieux doivent être primés pour être des modèles à copier, nous ferons en sorte, à chaque fois que le besoin se fera sentir, de les honorer. Et ses prix seront promus à travers une campagne de communication afin que les récipiendaires continuent sur cette lancée grâce à l'appui du gouvernement

“ Pour l'occident, c'est principalement la France qui est le premier marché émetteur de touristes en direction de notre pays. Suivi de l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne... ”

pour la reconnaissance de leur mérite. Cela a aussi pour objectif de faire en sorte que ceux qui traînent encore les pas comprennent que d'ici-là, s'ils ne font pas des efforts ce sont les primés qui seront érigés en champions nationaux pour bénéficier des allocations

de ressources et des facilités que le Gouvernement pourrait octroyer pour que ceux-ci continuent de tirer vers le haut l'industrie touristique et hôtelière.

Quel message, en guise de conclusion et de vision prospective ?

Je tiens à vous remercier pour cette opportunité qui nous a permis de parler de notre secteur avec passion et envie. Je pense de plus en plus que les Ivoiriens comprendront que comme le disait le Président Félix Houphouët-Boigny, « Nous dormons quelquefois pauvres sur un sol riche ». Le sol ivoirien est riche de sa diversité, de son potentiel. Ce potentiel ne se consomme pas, mais il se met en œuvre. C'est donc l'occasion d'inviter tous les acteurs à se mobiliser pour mettre en valeur les richesses qui nous entourent afin de permettre à chacun de s'approprier sa quote-part. Et qu'à la fin, tous s'inscrivent inexorablement dans la mise en œuvre de la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » pour que nous arrivions à sublimer le reste du monde et que de là naisse une nouvelle marge de notre économie. Et qu'ensemble nous écrivions une nouvelle histoire de notre pays avec le tourisme comme secteur vitale et incontournable. Devenant de jour en jour un pan entier de notre économie, avec sa possibilité de transversalité le monde rural, urbain et que tout le monde tire profit de ce que nous sommes en train de construire grâce au président Alassane Ouattara pour sublimer le reste du monde.

Overview of the interview with

THE MINISTER OF TOURISM AND LEISURE

SIANDOU FOFANA

“the target is to be among the top 5”



As Minister of Tourism and leisure, what is the impact of your Department in the ivoirian economy?

The international consulting firm McKinsey reported that sector provided 5.6% of the GDP. In 2019, statistics were around 7.3%, with a turnover of more than 1.114 billion FCFA, in 2018. As well as more than 6,000 billion foreign direct investments, collected during the round tables organized in Dubai and Hamburg, in October and November 2019. In addition, with the organization of the 1st World Tourism Organization (UNWTO) Forum on tourism investment in Africa in February 2020, the prospective were sound. Unfortunately, the global Covid 19 pandemic, which occurred during the same period, has been a real obstacle.

With the Covid 19 pandemic, can we expect a preservation of the sector actors' job?

During the first 6 months of the health crisis, 70% of the sector was affected, representing about 400 billion losses. But gradually, with the various funds provided by the government, companies in our sector are doing their best to survive. A special derogatory fund of 1.5 billion was set up for the benefit of nightclubs and bars which had stopped their activities. We are working with the other members of the government to provide additional solutions to operators.

What does « Sublime Côte d'Ivoire » involve?

“Sublime Côte d'Ivoire” is the name given to our strategy related to the development of tourism sector. We are working to make our county one of the top five destination in the African continent by 2025. This involves: first, to participate more effectively in the creation of wealth and in the generation of values. Then, contribute significantly to territorial development outside Abidjan and finally, ensure that we are truly a job creation pool.

3.200 billion are required for the funding of “Sublime Côte d’Ivoire” project during its launching phase. How are you going to raise this fund?

We are relying on the investment code to attract the private sector actors. This code is very competitive with regard to the benchmarking that we do at the level of the sub-region. We also believe that we can use the natural benefits of our country. This is why we intend to attract resources through the public-private partnership. The State will therefore have to contribute throughout the land tax base that would serve as a collateral to mobilize sufficient resources.

What is your development policy for tourist areas?

We have identified 7 tourist areas. To make them a reality, a governmental platform involving many ministries under the supervision of the prime minister was set up. Reforms related to land, infrastructures, air transport and communication were initiated. The most important initiative remains the development of tourist circuits. And these circuits are first of all the elephant route which aims at developing ecotourism and tourism in favour of wildlife development and biodiversity in our region with regard to the classified forests, parks and reserves of our country. Then, it will be about promoting culture and traditions through the African treasures circuit which would highlight an entire section of our culture, our traditions but also our crafts. In addition, some restaurants and parameters linked to the environment, the preservation of the wealth of the areas, especially in terms of cultural heritage, should be integrated.

You mentioned both the environment and the context. What security system have you set for this purpose?

The security mechanism should involve an inter-ministry decree for the creation of the tourist police. It also involves the collaboration of all the security forces to secure the different sites and close environment.

What about the specific case of the circuit « road of slavery»?

We should applaud the work performed with the strong involvement the Ministry of Culture and Francophonie, which have initiated this project with historians and researchers who did remarkable work. This allowed them to find footsteps of local slaves’ pathways. Thus, the Ministry of Tourism and Leisure should take initiatives to develop this cultural heritage. And in terms of memorial tourism, we should help the Ministry in charge of Culture to build a museum, a library as well as various hotel facilities to host any prospects. This museum will contain all the objects remembering this period.

What is the average of tourist visits recorded each year?

About 3 million 82 thousand tourists were registered in 2016. In 2018, the the strong leadership of the President of the Republic has developed the public action and reinforce our partners’ involvements. This made it possible to register more



than 4 million tourists in 2019. We noticed a collapse in 2020 due the global pandemic of the covid 19.

What is your target?

The goal is to reach 5 million international tourists by 2025.

You talked about vision, strategy and sustainable tourists.

What is the global tourism policy in Côte d’Ivoire?

The general policy involves three elements. The first element concerns the implementation of a vision to enhance the existing potential. we need to build hotel and leisure infrastructures and those enabling us to fulfil our vocation of business tourism as a business hub with conference centres, an exhibition fair, etc. The second level is to ensure that we set quality human resources training system. The third level is funding raising policy to implement this policy. And this involves regulatory and institutional framework. We should develop an operational project management entity.

“ With “Sublime Côte d’Ivoire” project, more than 700 thousand jobs will be created by 2025. ”

What are the instruments related to «Sublime Côte d'Ivoire» project used to develop local tourism?

Your question therefore leads us to advocate two levels action. The first is to make hotels facilities more attractive. We must therefore focus on hotel infrastructure development. The second level is to know what potentials in the region are sufficiently developed and exploited. A little more than 3,557 billion FCFA within the framework of the national development program (PND) will be invested in the development of priority roads of our country. These will help to strengthen the mechanism to boost domestic tourism to all the country's inhabitants.

Can we talk about the local hotel infrastructures?

We have more than 2,600 hotels facilities with just over 4,600 rooms and about 80,000 beds. But this is not in line with our objective for two reasons. First of all, concerning meeting rooms, we are not now able to organize a forum of 5,000 people in one auditorium or in a fair.



“ During the six first months of the Covid 19 pandemic crisis, 70% of the sector actors suffered from that situation with a loss of 400 billion.”

The future hotel that will be built by the Government will include an auditorium of 5,000 seats with a capacity of 1,000 rooms. This hotel will have rooms for distinguished guests, i.e. heads of state and any other major personality in 20 dedicated villas managed by the hotel management. This hotel will include an animal park of nearly 70 hectares with wildlife and biodiversity areas. A water park that can attract people. A Mall with an integrated leisure park and a shopping arcade. It is above all an area dedicated to conference centres with

modular rooms with 5,000-seat auditorium. This hotel will be located in the Dahlia Fleur Park area. This complex will have a marina. And this will allow a territorial development of the area.

There is the Mövenpick, a 5-star hotel, which opened in the Municipality of Plateau in December 2020 with 160 rooms. In the same perspective, we should have to attract investors. This is why we have concluded with an operator who has signed with Four Seasons the construction of the Four Seasons hotel in Abidjan. There is also the Ritz Carlton which will be built on the site of the BNETD. We also have the Kempinski.

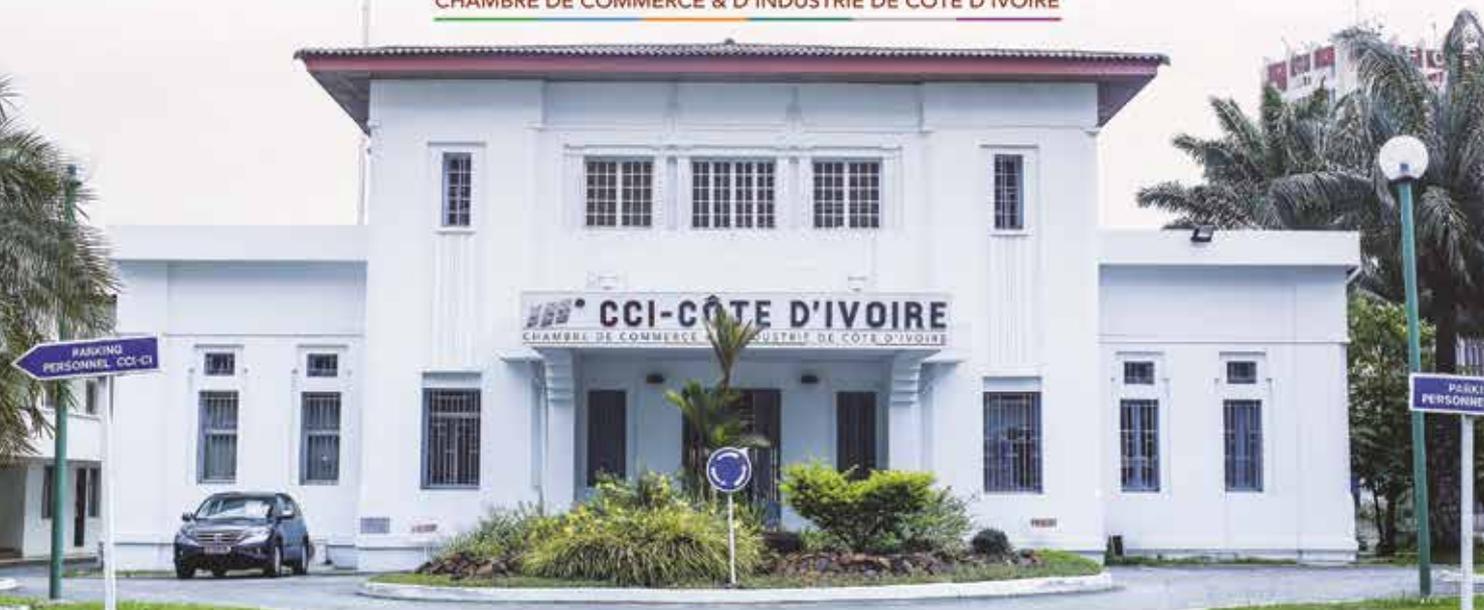
We also have the Eden Golf Hotel which has become the Sheraton. The existing one will be rehabilitated to become a 4-star hotel. But next door, the 5-star Sheraton will be built. Between the two, there will be a shopping area and a 3,000-seat auditorium to compensate the poor reception capacity for large events.

What about the project of hotel facilities ranking?

We worked closely with Codinorm, UNWTO (World Tourism Organization), Afnor (Land Agency for Standardization) to benefit from their experience and support. We signed an agreement with Atout France, France's tourism development agency. One should note that France is the world leader in tourism industry with 90 million tourists per year and a turnover of 50 to 60 billion euros per year and 3 million jobs created. The objective for us is to benefit from their experience in terms of hotel classification and the management of quality. We have already prepared a presentation before the council of ministers and our project is based on three points. The first point is to ensure that there are sworn agents, well-trained and monitored by a well-known firm in the field. The second action after the training is to communicate and support hotels managers by informing and helping them to comply with the provisions and criteria adopted for their classification. The third action is to classify and monitor the quality process.

As a conclusion, which message and vision do you have to share?

I would like to thank you for this opportunity which allowed us to talk about our sector with passion and desire. The Ivorian soil is rich. This is therefore the opportunity to invite all the stakeholders to get involved in this project and fight to get his or her share.



Une Institution forte, engagée pour la promotion des Entreprises.

NOS MISSIONS

- Consultation et représentation
- Création, gestion d'Infrastructures et services d'intérêt général
- Appui aux entreprises
- Formation

NOS VALEURS

- Interêt général
- Engagement
- Intégrité
- Esprit d'équipe
- Innovation



 (225) 27 20 33 16 00
 www.cci.ci
 info@cci.ci
 [ccicotedivoire](https://www.facebook.com/ccicotedivoire)
 [ccivoire](https://www.linkedin.com/company/ccivoire)
 [ccivoire](https://twitter.com/ccivoire)

PARTENAIRE
P64

Vitrine des Affaires

PARTNERSHIP

P66

Business Storefront

La Chambre de Commerce et d'Industrie a abrité deux événements majeurs portant sur l'agro transformation et les startups, les 29 et 30 décembre 2020.

SECTEUR DU VIVRIER

Le Club Des Agro-Transformateurs lancé à la CCI-Côte d'Ivoire

Le Club des agro transformateurs a été lancé, le mardi 29 décembre 2020, à la salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI).

M. Touré Faman Président de la CCI-Côte d'Ivoire, dans son adresse a indiqué que ce Club est une initiative conjointe de la coopération Allemande et l'institution consulaire. Il vise à



accompagner le développement du secteur privé ivoirien. Il s'est donc dit heureux de mettre en place ce club afin de pérenniser les acquis du Projet d'Appui aux Très Petites et Moyennes Entreprises du Secteur du vivrier et de l'Agro-Transformation (PA-TPME). Il a par la suite exhorté les bénéficiaires du projet à s'approprier cet outil afin de devenir des champions nationaux de demain dans le secteur de l'agro-industrie.

Ce sont 50 unités d'Agro-transformation et 20 Sociétés Coopératives, toutes bénéficiaires du PA-TPME, qui constituent les premiers membres du Club, dont les principales activités seront : le développement de l'accès au marché national et international des entreprises à travers le sourcing (processus de recherche pour le recrutement), l'accompagnement du processus d'innovation des membres grâce à un appui et des prestations de conseil et d'accompagnement, le renforcement de capacités à travers l'organisation d'ateliers, la poursuite de l'extension du club en intégrant de nouveaux membres de la chaîne de valeur de l'agro-transformation.

CONCOURS RÉGIONAL DES STARTUPS UEMOA

Les lauréats primés à la CCI-Côte d'Ivoire

La cérémonie de récompense des lauréats de la 1ère édition des prix de l'initiative « Tremplin startup UEMOA » s'est tenue le mercredi 30 décembre 2020 à la CCI-Côte d'Ivoire.

Cet événement qui s'est tenu en présence de plusieurs personnalités, dont MM. Tra-Bi Emmanuel, Gustave Diasso, et Touré Faman, respectivement représentant du Ministre du Commerce et de l'Industrie, Représentant résident de la Commission de l'UEMOA, et Président de la CCI-CI, a été marqué par des allocutions et des remises de prix aux lauréats. Le Président Touré Faman a remercié l'équipe de l'UEMOA, avec à sa tête le Président Abdallah Boureima, pour cette initiative en faveur du secteur privé communautaire, « Les objectifs de ce concours sont en phase avec les ambitions des deux institutions à savoir, booster la compétitivité et insuffler une dynamique de compétition sous-régionale pour la promotion de l'entreprise ». Le Président de la CCI Côte d'Ivoire a également félicité et exhorté les lauréats à entretenir le flambeau de l'excellence et à profiter de la visibilité offerte par ce concours pour la valorisation de leurs projets.

La première édition du Concours Tremplin Startup UEMOA a eu pour thématique centrale « l'économie verte » et a enregistré plus de 400 candidatures sur l'espace UEMOA soumises par 108 structures d'accompagnement. Ce sont au

total une somme de 214 Millions de FCFA qui ont servi à récompenser les lauréats sous forme de Prix d'Excellence et de Prix d'encouragement, tant pour les startups que pour les structures d'accompagnement. La Côte d'Ivoire a été honorée par la distinction d'une startup ivoirienne dans le TOP 5 régional. C'est la start-up ivoirienne « Ivoire Agro Forever Consulting » de M. AGOUSSI Jean-Philippe, qui a remporté le Prix d'Excellence d'une valeur de 11.000.000 FCFA. Les lauréats nationaux ayant reçu les Prix d'encouragement sont Investiv CI, Sive Côte d'Ivoire et Canaan Land.-





Première Institution de Prévoyance Sociale en Afrique de l'Ouest certifiée ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités

Abdrahamane T. BERTÉ
Directeur Général



L'institution de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE) est une personne morale de droit privé de type particulier investie d'une mission de service public à vocation sociale.

L'IPS-CGRAE fait partie du portefeuille des organismes de prévoyance sociale de la Conférence interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et est membre de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS).

✓ MISSIONS

- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes obligatoires de pensions
- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions, qui peuvent être créés par décret
- Recouvrement des cotisations et du service des prestations afférentes à ces différents régimes
- Gestion des fonds collectés au titre des différents régimes sous gestion

✓ REGIMES SOUS GESTION

L'IPS-CGRAE gère 7 régimes de pension, dits par répartition, à savoir :

- le régime des fonctionnaires civils
- le régime des militaires, gendarmes et policiers
- le régime des magistrats
- le régime des agents temporaires
- le régime des ambassadeurs
- le régime des anciens membres du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel
- le régime des anciens membres du Gouvernement.

✓ TUTELLE

L'IPS-CGRAE est placée sous la tutelle technique et administrative du Ministère en charge de la prévoyance sociale et sous la tutelle financière du Ministère en charge du Budget.

✓ PRESTATIONS

Les prestations à l'assuré principal, dites directes :

- Pension de retraite
- Allocation viagère
- Solde de réforme
- Remboursement des cotisations
- Allocation temporaire d'invalidité
- Rente viagère d'invalidité

Les prestations aux ayants droit, dites indirectes :

- Pension de conjoint survivant
- Pension temporaire d'orphelin
- Pension de succession
- Réversion d'allocation viagère
- Réversion de solde de réforme
- Rente viagère
- Réversion de rente d'invalidité
- Prestations aux ascendants
- Remboursement des cotisations

L'IPS CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

Two major events on agro-processing and startups were organized at the Chamber of Commerce and Industry on December 29 and 30, 2020.

FOOD SECTOR

The Club of “Agro-Transformateurs” launched at the Chamber of Commerce of Côte d’Ivoire



The Association of food processors was set up on Tuesday, December 29, 2020, at the conference room of the Chamber of Commerce and Industry of Côte d’Ivoire (CCI-CI).

During his speech, Mr. Touré Faman, President of the Ivorian chamber of commerce, has declared that this Club is a joint initiative of the German cooperation and the consular institution. It aims at supporting the development of the Ivorian private sector.

50 food-processing units and 20 Cooperative are the first members of the Club, which main activities will be: the development of access to the national and international market for companies through sourcing (research process for recruitment), support for the innovation process of members through support and advice and guidance services, capacity building through the organization of workshops, the club expansion by integrating new members from the food-processing value chain.

WAEMU REGIONAL STARTUP COMPETITION

The winners received their awards at the CCI-Côte d’Ivoire

The award ceremony for the winners of the 1st edition of “WAEMU Startup Tremplin” initiative was held on Wednesday, December 30, 2020 at t CCI-Côte d’Ivoire.

This event, which was attended by several personalities, including MM. Tra-Bi Emmanuel, Gustave Diasso, and Touré Faman, respectively representative of the Minister of Trade and Industry, Resident Representative of the WAEMU Commission, and President of the CCI-CI, was dominated by speeches and awards to the winners.

The main subject of the first edition of the WAEMU Tremplin Startup Competition was “green economy” and more than 400 applicants were registered. 214 million were used to

reward the winners in the form of Excellence Awards and Incentive

Awards, both for startups and for support structures.





Le nouveau Doypack unique et pratique

Hermétique

Moderne

Élégant



Résistant

le grand sucre des petits bonheurs

SUCAF
Cocci d'Or

GRAND ANGLE

P70

LUCARNE

P72-P73

TOUT SUR

P76

Dossier

SPOTLIGHT

P71

LOOKING AT

P74

ALL ABOUT

77

Specific Matter

«(SUBLIME CÔTE D'IVOIRE)»

De grandes ambitions pour le développement de l'industrie touristique d'ici 2025

Le tourisme en Côte d'Ivoire est à la croisée des chemins. Sa part au PIB est estimée à 7,3 % en 2019. Pour un développement substantiel et durable de l'industrie touristique, les autorités ivoiriennes ont mis en place une stratégie dénommée « Sublime Côte d'Ivoire ».

Ce projet pharaonique est planifié en une triple finalité stratégique à savoir développer un moteur de croissance du PIB et démultiplier les recettes fiscales ; Créer un réservoir d'emplois qualifiés et non qualifiés et Favoriser le développement territorial hors Abidjan. Elle devra permettre au secteur de jouer sa part dans l'économie nationale.

La vision est claire; c'est de faire de la Côte d'Ivoire le co-leader africain du tourisme d'affaires et donner au pays de consolider sa position de 3^e pays africain en terme de volume touristique d'affaires. Pour ce faire, la Côte d'Ivoire compte réaliser cette vision en s'appuyant sur 4 piliers de croissance pour le développement à 2025 du tourisme.

Le premier, c'est de faire de la Côte d'Ivoire le co-leader africain du tourisme d'affaires. Le deuxième pilier est que ce pays devienne la base du divertissement domestique et de la sous-région. Capter un tourisme international avide de dépaysement authentique et développer l'entrepreneuriat touristique social et territorial ivoirien, sont les deux autres piliers. Ceux-ci serviront d'appuis pour les 9 projets phares couvrant les différentes opportunités de marché pour le pays.

Il s'agit de « Abidjan Business City » pour faire d'Abidjan une place forte du tourisme des congrès et conférences en Afrique. « Abidjan Medical City » le hub médical de la sous-région. « Belle plage pour tous » qui est une offre balnéaire de qualité grand public pour touristes domestiques et régionaux.

« AkwabaPark »: le parc de loisirs de référence dans la région à deux pas



d'Abidjan. « Au paradis entre mer et nature », l'offre balnéaire haut de gamme avec excursions pour découvrir les richesses ivoiriennes. « La Route des Eléphants » qui est un circuit d'éco-tourisme, de découverte des trésors naturels à l'ouest du pays. « La Route des Rois », circuit culturel de découverte des trésors culturels à l'est du pays ainsi que « La Route des Esclaves », un circuit des hauts lieux de mémoire de l'esclavage.

Pour y arriver les premiers responsables du tourisme ivoirien entendent faire aussi préalablement 9 réformes phares de l'écosystème touristique à mettre en œuvre d'ici 2025. Il va s'agir de développer un plan aérien ciblé pour le Tourisme qui permettra d'accueillir 3 000 000 touristes internationaux à Abidjan et près de 300 000 à San Pedro, Bouna et Korhogo. Elles entendent aussi développer un plan d'infrastructures touristiques prioritaires avec plus de 1 500 km de routes construites ou réhabilitées d'ici 2025 avant d'établir un plan d'accès au foncier pour les zones phares touristiques avec environ 3 500 ha de foncier à classer Zones Touristiques à développer et 6500 ha comme assiette de financement. Une autre des réformes est de mettre en place un plan de sécurisation des zones phares touristiques (7 zones touristiques

phares à sécuriser). Une sécurisation de l'accès rapide à des soins de qualité sur les zones phares touristiques (2 h au maximum pour tout rapatriement vers un hôpital de standard international), figure au nombre des priorités. Il s'agit aussi de développer une filière nationale de formation touristique de haut niveau (environ 230 000 professionnels du tourisme à former). Un ambitieux plan de promotion touristique est envisagé afin d'arriver à positionner ce pays dans le top 5 des recherches Google pour le tourisme en Afrique.

Toutes ces actions doivent contribuer à terme à l'arrivée de 1.5 millions de touristes d'affaires et près de 4 millions de touristes à l'horizon 2025 ; l'organisation de 10 sommets d'envergure internationale par an et 30 salons et expositions régionales et sous régionales ainsi que la construction de 2 centres hospitaliers spécialisés de renommée internationale.

Au final, cette vision pharaonique permettra au tourisme de contribuer à + 12% du PIB de l'économie nationale, en plus d'être un grand pourvoyeur d'emplois avec environ 650.000 emplois attendus. L'investissement global pour la mise œuvre de « Sublime Côte d'Ivoire » est estimé à 3200 milliards FCFA.

“SUBLIME CÔTE D’IVOIRE”

Great ambitions for the development of the tourism industry by 2025.



The tourism industry is meeting some challenges. The estimated GDP share is estimated at 7.3 % in 2019. For a substantial and sustainable development of the tourism industry, the Ivorian authorities have set up a strategy called “Sublime Côte d’Ivoire”.

This important project is based on three strategic purposes, namely increase not only the GDP growth but also tax revenues; create a pool of qualified and unskilled jobs and promote inland cities development.

The vision is clearly set up: make the country the African co-leader in business tourism and enable the country to consolidate its position as the 3rd African country in terms of tourism business volume. Côte d’Ivoire intends to achieve this vision by relying on 4 pillars of growth for the development of tourism by 2025.

The first pillar is to make Côte d’Ivoire the African co-leader in business tourism. The second is to turn the country into a sub-regional entertainment space. Attract international tourism eager for

an authentic change of scenery and develop the Ivorian social and territorial tourism entrepreneurship are the other two pillars. These will serve as support for the 9 flagship projects covering the various markets opportunities.

The project involves “Abidjan Business City” to make Abidjan a stronghold for congress and conference tourism in Africa; “Abidjan Medical City” the medical hub of the sub-region; “Beautiful beach for all” which is a quality seaside resort for domestic and regional tourists.

« AkwabaPark »: le parc de loisirs de référence dans la région à deux pas d’Abidjan. « Au paradis entre mer et nature », l’offre balnéaire haut de gamme avec excursions pour découvrir les richesses ivoiriennes. « La Route des Eléphants » qui est un circuit d’écotourisme, de découverte des trésors naturels à l’ouest du pays. « La Route des Rois », circuit culturel de découverte des trésors culturels à l’est du pays ainsi que « La Route des Esclaves », un circuit des hauts lieux de mémoire de l’esclavage.

“Akwaba Park”: a Leisure Park which

will be a reference site in the region. “Au paradis entre mer et nature”, the top-of-the-range seaside offer with excursions to discover the Ivorian treasures. “La Route des Eléphants” which is an eco-tourism circuit, discovering natural treasures in the west of the country. “La Route des Rois”, a cultural circuit to discover cultural treasures in the east of the country as well as “La Route des Esclaves”, a circuit of major slavery memory sites.

All these actions should increase the rate of 1.5 million business tourists and nearly 4 million tourists by 2025; the organization of 10 international summits per year and 30 regional and sub-regional trade fairs and exhibitions as well as the construction of 2 specialized hospital centres of international standards.

This project should provide 12 % of GDF. The overall investment for the implementation of “Sublime Côte d’Ivoire” is estimated at 3200 billion FCFA.



Cléophas Lolo Diby,
président de la FNIH-CI

« Cette crise peut être aussi vue comme une opportunité pour accélérer le processus de professionnalisation des opérateurs économiques, particulièrement des PME »

Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie a payé le lourd tribut de la crise sanitaire du Coronavirus. Le président de la Fédération nationale des industries hôtelières de Côte d'Ivoire se prononce sur le plan de riposte social économique de lutte contre cette pandémie, initié par l'Etat.

La pandémie de COVID-19 sévit dans le monde entier et en Côte d'Ivoire. Quels sont les impacts de cette crise sanitaire sur les activités du secteur privé et de vos membres plus singulièrement ?

La crise sanitaire actuelle, liée au COVID-19, touche tous les secteurs de l'économie mais plus particulièrement ceux du Transport et du Tourisme.

Tous les principaux sous-secteurs du Tourisme et des Loisirs (Agences de tourisme ; établissements d'hébergement ; établissements de restauration ; espaces événementiels et de loisirs, bars et night-clubs) sont très impactés et les conséquences économiques et sociales sont importantes, sans compter les répercussions sur les autres secteurs liés à leurs sources d'approvisionnement (l'agriculture, l'élevage, la distribution alimentaire...).

L'Etat a annoncé, en réaction, un plan de riposte de 1700 milliards de FCA qui prend en compte le soutien au secteur productif à travers différents mécanismes (fiscaux, sociaux et financiers.). Quelle est votre appréciation de ce plan ?

Afin d'atténuer l'impact négatif de la crise sur les activités économiques formelles et informelles et favoriser les conditions d'une reprise rapide, le gouvernement ivoirien s'est engagé à mettre en œuvre, de manière diligente et efficace, un plan de riposte sanitaire (PRS), dont le plan de soutien économique, social et humanitaire (PSESH) évalué à 1700 milliards de FCFA, soit environ 5% du produit intérieur brut (PIB).

Ce Plan se décline en trois principaux axes, à savoir : (i) les mesures de soutien aux entreprises, (ii) les mesures d'appui à l'économie et (iii) les mesures sociales en faveur des populations. Au titre des mesures de soutien aux entreprises sinistrées, à court terme, elles visent à maintenir l'activité économique, à

soulager leur trésorerie et à préserver l'emploi

Le plan est pertinent dans sa conception mais pêche terriblement dans sa mise en œuvre pour diverses raisons. En effet, de nombreuses mesures prises ne sont pas appliquées sur le terrain. De nombre entreprises privées n'y croient pas car la bonne gouvernance et la volonté ne sont pas au rendez-vous, au niveau des acteurs chargés de l'opérationnalisation dudit plan.

Au nombre de ces mécanismes, figurent en bonne place des fonds sectoriels pour appuyer les entreprises (grandes entreprises, PME, secteur informel). Quel est votre avis sur les critères et le mode opératoire de ces fonds ?

Nous sommes dans un processus d'urgence pour une opérationnalisation pertinente du plan de riposte économique qui doit impacter aussi positivement le plan de riposte social (maintien des emplois à court terme ...).

Malheureusement, au regard de la législation et des différents textes (communautaires, nationaux ...) existants, les critères et les modes opératoires des fonds ne sont pas adaptés à notre écosystème.

A titre d'exemple, le secteur du Tourisme et des Loisirs (environ 1% de grandes entreprises) est essentiellement tiré par les PME, dont 79% sont des micro-entreprises (TPE), 16% des petites entreprises (PE) et seulement 5% de moyennes entreprises (Source : FNIH-CI / Enquête d'impact du Covid-19 sur les PME-Tourisme & Loisirs).

Les TPE « formelles » de ce secteur, très touchées par la présente crise, relèvent toutes du régime de l'impôt synthétique (un forfait d'impôt qui est payé chaque mois). Or, les structures et les organisations compétentes (secteur public et secteur privé) n'ont pu, jusque-là, amener ces PME à avoir une comptabilité



en bonne et due forme. Il est donc illusoire de demander, dans un bref délai, sans une assistance particulière, à ces TPE de vous fournir un certain nombre d'informations comptables et financières.

Avez-vous des suggestions à faire à l'Etat pour un meilleur impact de ces fonds sur vos membres ou adhérents ?

Il est bon de rappeler que la structure économique de notre pays est fortement dominée par les PME qui ne sont pas encore globalement bien structurées. Par exemple et dans le secteur du Tourisme et des Loisirs (7,2 % du PIB et environ 10% des emplois en 2019), 99% des établissements de tourisme sont des petites et moyennes entreprises (CA inférieur ou égal à 1 milliard FCFA et 200 employés au maximum). Or de nombreuses PME sont dans le secteur informel.

Nos constats montrent que plusieurs PME, jugées formelles, parce que payant régulièrement leurs impôts auprès de la Direction générale des impôts (DGI), n'ont pas terminé le processus de leur formalisation (déclaration CNPS, traçabilité comptable et financière, licences spécifiques d'affaires ...).

Cependant, ces PME participent activement à la vie économique à travers leurs contributions au PIB, leurs fortes contributions aux emplois et à la consommation des ménages. Pour un meilleur impact de ces fonds sur les cibles (membres ou adhérents des faitières, divers opérateurs économiques), il faut éviter de leur demander ce qu'elles ne peuvent vite fournir. Il faut plutôt faciliter leur éligibilité aux fonds tout en les

aidant à terminer leur processus de formalisation afin de faire d'elles de véritables entreprises citoyennes.

Pour nous résumer, nous pensons que l'Etat doit améliorer la stratégie et l'approche méthodologique utilisées pour l'opérationnalisation des fonds. Il faut aussi une collaboration franche et sincère entre l'Etat et le secteur privé, à tous les niveaux.

Le secteur privé, trop peu représenté dans les conseils de gestion desdits fonds, a des solutions à cet effet.

En tant qu'organisation citoyenne, votre structure se mobilise dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Quelles sont les principales actions menées pour soutenir l'Etat tant que vos membres ?

Il serait fastidieux d'énumérer les actions menées depuis la survenue de cette crise sanitaire. Cependant, de mi-mars 2020 à ce jour, nos actions dans le Secteur du Tourisme et des Loisirs ont été nombreuses. Nous pouvons citer entre autres, les saisines régulières des hautes autorités et différentes structures (ministère du Tourisme et des Loisirs, ministère de la Promotion des PME, Primature...) et des partenaires techniques et financiers (PTF) afin de leur présenter l'état des lieux lié aux entreprises du secteur.

La collaboration avec plusieurs parties prenantes et intéressées (ministères, PTF, INS, CCEP ...) pour un meilleur diagnostic économique lié à la crise ; diverses propositions aux autorités et aux décideurs pour contribuer à sauvegarder les activités économiques.

Nous avons réalisé du 1^{er} au 28 avril 2020, une étude nationale qui a porté sur l'évaluation de l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'activité économique des PME, du secteur du tourisme et des loisirs » afin de fournir au gouvernement et aux partenaires des indicateurs de prise de décisions, etc.

Quelles sont vos perspectives à court et moyen termes ?

D'un point de vue général, cette crise peut être aussi vue comme une opportunité pour accélérer le processus de professionnalisation des opérateurs économiques, particulièrement des PME.

C'est pourquoi nous assimilons ici les perspectives à des recommandations prioritaires pour la relance du secteur du tourisme et des loisirs. Il s'agira donc, premièrement, de procéder à un reclassement des entreprises mal classées au regard du CAHT 2019 réalisé suivant le code général des impôts (CGI). Le reclassement de ces entreprises, lié à la classification des régimes, est nécessaire pour les services d'assiettes des impôts et pourrait constituer un avantage pour les acteurs qui, du reste, méconnaissent le CGI et le Livre des procédures fiscales (LPF) et les avantages liés. Deuxièmement, octroyer avec diligence les soutiens financiers en prenant en compte les besoins de financements afin de soulager les PME et amoindrir les impacts ressentis.

Troisièmement, favoriser la mise en œuvre d'une convention avec l'Agence Emploi Jeunes, liée à l'axe 4 du PS Gov, lors du soutien de l'Etat aux PME du secteur (...)



Cléophas Lolo Diby,
FNIH-CI Chairman

“This crisis can also be seen as an opportunity to boost professionalization process of the economic operators, mainly those operating in SMEs”

Outline of the interview with Lolo Diby Cléophas, President of the FNIH-CI.

1. The impact of the COVID-19 pandemic on the activities of the private sector and mainly on the activities of your member association.

The current COVID-19 health crisis not only affects all the sectors of the economy, but also and mainly the sub-sectors of Transport and Tourism.

All the main Tourism and Leisure sub-sectors (Tourism agencies, hotels, restaurants, Event and leisure spaces, Bars and Night clubs) are highly impacted and the economic and social consequences are significant.

2. Your view point concerning the government initiatives to support the sector with an investment of 1700 billion throughout different mechanisms

In order to mitigate the negative impact of the crisis on formal and informal economic activities and promote the conditions for a sharp recovery, the Ivorian Government is committed to implementing, in a diligent and effective manner, an Health Response Plan (PRS) which involves the Economic, Social and Humanitarian Support Plan (PSESH) of 1,700 billion, representing 5% of Gross Domestic Product (GDP). But the implementation of this plan seems to meet different challenges for various reasons. Indeed, many measures taken are not effective. Many private companies do not believe in it because

of good governance and willpower issues at the level of the actors responsible for the implementation of this plan.

3. Suggestions for a better impact of these funds on your members?

One of the main challenges to address is the red tape that cannot be quickly provided by the actors. As such, it is necessary to facilitate their eligibility for funds while helping them to complete their formalization process in order to make them true corporate citizens.

To sum up, we believe that the state must

improve its strategy and methodological approach used for the management of the funds. There is also a need for frank and sincere collaboration between the State and the Private Sector at all levels. The Private Sector is less represented on the Management Boards of the Funds.

4. short and medium term outlook

This crisis can also be seen as an opportunity to boost professionalization process of economic operators, mainly operating in SMEs.

We associate the outlook with some priority recommendations for the revival of the Tourism and Leisure Sector. It will therefore first be a matter of reclassifying companies that are poorly classified under the 2019 CAHT carried out according to the General Tax Code (CGI). The reclassification of these companies, linked to the classification of the regimes, is necessary for the tax base services and could constitute an advantage for the actors, who moreover do not know the CGI and the Book of fiscal procedures (LPF) and the related advantages. Second, diligently grant financial support, taking into account financing needs in order to relieve SMEs and reduce the impacts. Third, promote the implementation of an agreement with the Youth Employment Agency, linked to axis 4 of the Government Social Program, when the State supports SMEs in the sector (...)



PRESENTATION DE LA FEDERATION NATIONALE DE L'INDUSTRIE HOTELIERE DE COTE D'IVOIRE (FNIH-CI)

HISTORIQUE ET PRESENTATION DE LA FNIH-CI

La Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière de Côte d'Ivoire (FNIH-CI), Association Patronale des Promoteurs de l'Hôtellerie, de la Restauration, des Métiers de Loisirs et Détente, a été créée en 1956 Et est représentée sur le territoire ivoirien.

NATURE DE L'ORGANISATION :

Organisation Patronale Nationale des Professionnels de l'Hôtellerie, De la Restauration et des Métiers connexes.

DATE DE CREATION : 1956, sous l'appellation de Syndicat des Hôteliers, Restaurateurs, Débitants de Boissons, et Cabaretiers de Côte d'Ivoire.

NOUVELLE DENOMINATION : Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière de Côte d'Ivoire (FNIH-CI), Depuis 1985. RECEPISSE MINISTERE DE L'INTERIEUR : N°041/MVA/SG1/99

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA FNIH-CI SONT :

1. Rassembler les Hôteliers, Restaurateurs et tous les Commerçants Assimilés de Côte d'Ivoire en Vue de l'amélioration de la profession et du cadre de vie des professionnels.
2. Etudier, proposer et défendre leur intérêt professionnel tant au point de vue économique, Qu'au point de vue social.
3. Resserrer les liens de solidarité en général, maintenir les bons rapports entre les membres Employeurs d'une part et les employés et ouvriers d'autre part, en prévenant ou en réglant Les différents particuliers ou généraux qui peuvent surgir à l'occasion de l'application de la Législation et de la réglementation sociale de leurs professions.
4. Veiller au respect d'une éthique professionnelle afin de garantir l'unité, la cohésion et la Crédibilité de la Fédération.
5. Participer à toute action pouvant contribuer à la promotion et au développement du Tourisme, pour la prospérité de l'Hôtellerie, de la Restauration et des métiers de loisir.
6. Représenter les intérêts de ses membres par son action auprès des pouvoirs publics, des Administrations, du secteur privé, et des partenaires sociaux, notamment les syndicats, les ONG, et les associations professionnelles.
7. Assurer la représentation de la profession par son adhésion aux Organisations Nationales Et Internationales.
8. Poursuivre l'unification des règles et des usages concernant la profession, et promouvoir Les réformes tendant à améliorer l'exercice de la profession.
9. Donner à ses membres les conseils et assistance juridiques et fiscaux, au besoin se Substituer à ceux-ci en justice, lorsqu'elle estimera que leurs intérêts professionnels sont En jeu sur une question de principe de portée générale.
10. Fournir aux tribunaux des arbitres et des experts, donner son avis sur des contestations

Associations de base affiliées :

Les Etablissements de Tourisme et de Loisirs, regroupés sous diverses formes (régionale, départementale, Communale ou sectorielle), peuvent être issus de :

- L'Hôtellerie Indépendante ;
 - L'Hôtellerie de Chaîne ;
 - Association liée à une zone géographique (district, région, commune, ...);
 - La Restauration Collective ;
 - La Restauration Classique ;
 - La Restauration Maquis ;
 - Les Night-clubs, Cabarets et Bars ;
 - Les Espaces événementiels et de loisirs.
- Les différents Présidents :

Depuis 1956, les différents Présidents ci-dessous se sont succédés à la tête du syndicat, puis de la fédération :

- Monsieur LOLO Diby Cléophas, depuis le 10 janvier 2017
- Monsieur ABOYA Coffi Vincent • Monsieur André MOUNIER
- Monsieur PASQUOI • Monsieur Ali SAKO
- Madame KEITH

Le 26 juillet 2017.

Tourisme, hôtellerie et Droits d'auteur : Un accord signé entre le BURIDA, la FENITOURCI et la FNIH-CI

Un accord a été scellé au siège du comité de concertation Etat/secteur privé sis au Plateau entre le Bureau ivoirien des droits d'auteur (BURIDA), la Fédération nationale de l'industrie touristique de Côte d'Ivoire (FENITOURCI) et la Fédération nationale de l'industrie hôtelière de Côte d'Ivoire (FNIH-CI) sont le président LOLO DIBY



En sa qualité de vice-président de la FIPME, le président de la FNIH-CI a présidé la réunion avec la haute autorité de la bonne gouvernance, ce mercredi 17 février 2021 au siège la FIPME sis au vaillon-Cocody.



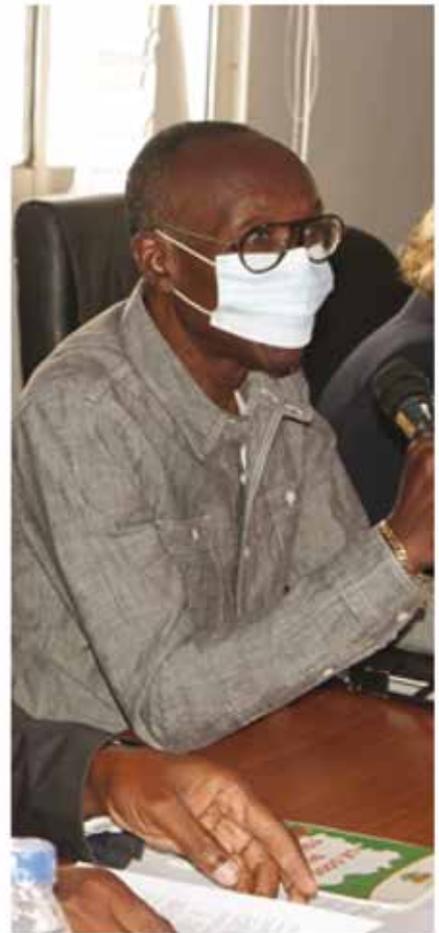
MERCREDI 10 Février 2021, à la salle de réunion de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI-CI) de Bouaké

Des Responsables locaux des Organisations Patronales, des Membres de la FNIH-CI et de nombreux Opérateurs Economiques de Bouaké ont participé à une importante séance de renforcement des capacités, de travail et d'échanges sur la Situation du Secteur, le Soutien aux Entreprises impactées par la COVID-19, les Dispositions et Préoccupations diverses.

Ce, en prélude à la Grande Cérémonie de redynamisation et de relance des activités du Secteur qui aura lieu en Mars 2021 avec les différentes parties prenantes, à Bouaké.

La rencontre, convoquée par le Pdt National de la FNIH-CI en partenariat avec la FIPME et la CCI-CI, a vu la participation des Présidents Régionaux des dites Structures et d'un Représentant de la Préfecture de Police.

LOLO Diby / Président FNIH



CÔTE D'IVOIRE TOURISME

L'office national du tourisme

Pricipale structure de promotion du tourisme ivoirien au plan national et international créé par décret n°92-938 du 23 décembre 1992, sous la dénomination de l'Office National du Tourisme ; Côte d'Ivoire Tourisme a vu ses attributions, son organisation et son fonctionnement modifiés par le décret N° 2014-08 du 08 janvier 2014.

Placé sous la tutelle technique du Ministère du Tourisme et des Loisirs, et sous la tutelle Financière du Ministère du Budget, l'Office National du Tourisme sis au Plateau, Place de République, immeuble Ex EECI, est doté d'un Conseil de Gestion et d'une Direction Générale comprenant cinq (5) Directions. A savoir : la Direction des Ressources Humaines, de la Formation et du Perfectionnement et (DRHFP) et la Direction du Budget, des Finances et des Moyens Généraux (DBFMG). Suivent, la Direction des Statistiques et du Suivi-Evaluation (DSSE), la Direction du Marketing, de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication (DMCTIC) et la Direction des Relations Extérieures (DRE)

Mme Nassénéba Touré assure la Direction Générale de cette institution depuis le 11 février 2020.

Suite à la réorganisation entreprise par le Gouvernement Ivoirien en janvier 2014, Côte d'Ivoire Tourisme a œuvré à repositionner la destination Côte d'Ivoire sur le plan international. Ainsi, le flux de voyageurs en direction de notre pays s'est accru passant de 537.000 touristes en 2015 à 789.983 touristes en 2019 (*Bulletin d'information sur les statistiques du tourisme en côte d'ivoire-année 2019. Ministère du tourisme et des Loisirs*).

Côte d'Ivoire Tourisme est par ailleurs la première structure sous régionale de promotion du tourisme à avoir obtenu la certification ISO 9001 version 2015, en 2018.

L'Office National du Tourisme organise

depuis 2015 le Salon International du Tourisme d'Abidjan (SITA) qui est devenu au fil des années le deuxième plus grand salon du tourisme en Afrique.

L'objectif de cet important salon est de créer des opportunités pour développer l'industrie du tourisme en Côte d'Ivoire et en Afrique. L'événement connaît en effet un succès grandissant et accueille, année après année, un

nombre important d'exposants et de visiteurs (70.000 visiteurs en 2019).

Cependant, en 2020, l'avènement de la pandémie à Covid 19, a obligé la Direction Générale de Côte d'Ivoire Tourisme à annuler l'organisation de la 9^e édition du SITA. Pour l'année 2021 et les années à venir, les objectifs du SITA seront orientés sur le développement du tourisme local et sous régionale.



**Nassénéba Touré,
Directeur Général
de Côte d'Ivoire
Tourisme.**

CÔTE D'IVOIRE TOURISM

The national tourist office

A reference office for the promotion of the Ivorian destination. It ensures the implementation of the Government's policy on tourism promotion.



Main actor for the promotion of Ivorian tourism industry at the national and international level and created by decree n° 92-938 of December 23, 1992, under the name of the National Tourist Office, Côte d'Ivoire Tourism attributions, organization and functioning were modified by Decree No. 2014-08 of January 08, 2014.

Under the technical supervision of the Ministry of Tourism and Leisure, and the financial supervision of the Ministry of Budget, the National Tourist Office located in Plateau, Place de la République, has a Management Board and a five members board of directors. Mrs Nassénéba Touré has been chosen as the General Manager since February 11, 2020.

Following the reorganization undertaken by the Ivorian Government in January 2014, Côte d'Ivoire Tourism has worked soundly to make the Ivorian destination more attractive at the international level. Thus, the flow of travellers to our country increased from 537,000 tourists in 2015 to 789,983 in 2019.

Côte d'Ivoire Tourism is also the first sub-regional tourism promotion body with ISO 9001 version 2015 certification in 2018. The National Tourist Office has been organizing the Abidjan International Tourism Fair (SITA) since 2015, which has become the second largest tourism fair in Africa.

The aim of this important fair is to create opportunities for the development of industry in Côte d'Ivoire and Africa. The event is indeed a growing success and it regularly welcomes a large number of exhibitors and visitors (70,000 visitors in 2019).

However, in 2020 the 9th edition of the SITA fair was cancelled due to the Covid 19 pandemic. For 2021 and the years to come, the objectives of SITA will be turned on the development of local and sub-regional tourism.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

P80-P83

SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

P88-P97

Indicateurs

BUSINESS ENVIRONMENT

P84-P86

ECONOMIC HEALTH

P98-P104

Indicators

ANNEXE FISCALE 2021

Les précisions sur la taxation du lait infantile et les préparations des nourrissons

Lors de son traditionnel petit-déjeuner de presse de présentation des mesures contenues dans l'annexe fiscale 2021, organisé le jeudi 14 janvier 2021, le Directeur Général des Impôts a fait la lumière sur l'application de la TVA au lait infantile et aux préparations alimentaires pour nourrissons.

Il a précisé concernant le lait infantile, que ce produit a toujours été soumis au taux réduit de TVA. En effet, l'annexe fiscale à l'ordonnance n° 2011-121 du 22 juin 2011 portant Budget de l'État pour l'année 2011, en son article 4, a expressément étendu l'application du taux réduit de 9% de la TVA à toutes les catégories de lait. Cette disposition de notre législation fiscale a été prise conformément à la Directive n°02/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 telle que modifiée par la Directive n°02/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant harmonisation des législations des États membres en matière de TVA. Ainsi, l'annexe fiscale 2021 n'apporte qu'une précision à ce dispositif.

S'agissant des préparations alimentaires infantiles, le DG a



Ouattara Sié Abou, Directeur Général des Impôts.

informé qu'elles sont en principe assujetties au taux de droit commun de 18%, conformément à la Directive précitée. Toutefois, dans le but de ne pas renchérir leurs coûts, l'annexe fiscale 2021 a aligné leur taux d'imposition à la TVA sur celui du lait infantile, à savoir 9%.

TRANSPORT

La Côte d'Ivoire et la Suède sur le point de conclure des accords dans ce secteur

Le ministre Adama Coulibaly, de l'Economie et des Finances a reçu en audience Son Excellence Madame l'ambassadeur du Royaume de Suède en Côte d'Ivoire, Maria Leissner. Celle-ci, a annoncé, à l'issue de cette rencontre, que la signature d'accords dans le secteur du transport entre la Côte d'Ivoire et la Suède est imminente.

« Nous avons discuté des partenariats entre la Suède et la Côte d'Ivoire dans le secteur du transport urbain et nous sommes sur le point de conclure tous les accords. Je suis sûre que l'année prochaine, il y aura une nouvelle phase dans les relations entre les deux pays. Je suis très heureuse et j'ai exprimé ma reconnaissance au ministre de l'Economie et des Finances, ainsi qu'au Gouvernement pour la bonne coopération cette année. Nous apprécions beaucoup ce partenariat que nous avons avec la Côte d'Ivoire, un pays avec lequel nous avons en commun beaucoup de valeurs. Nous espérons que ces relations seront encore plus fortes », a-t-elle déclaré au terme de cette audience que lui a accordée le ministre Adama Coulibaly à son Cabinet sis à l'immeuble Sciam au Plateau, le 22 décembre 2020.



Adama Coulibaly, ministre de l'Economie et des Finances et Mme Maria Leissner, ambassadeur du royaume de Suède en Côte d'Ivoire.

La DGMP a obtenu son certificat ISO 9001 version 2015

Dans le cadre de l'amélioration du système de traitement des marchés publics, la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) s'est engagée dans un processus de certification de ses procédures. Après plusieurs mois de travail, l'administration qui a en charge la gestion de la commande publique a obtenu son certificat ISO 9001 version 2015.

La norme ISO 9001 version 2015 est utilisée pour certifier les systèmes de management de la qualité. Pour le Ministre SANOGO à qui la distinction décernée par SGS a été présentée officiellement le 7 janvier 2021, la certification ISO 9001 vient conforter la DGMP dans sa volonté de se doter de procédures et de modes opératoires performants.

En clair, cette norme internationale engage désormais cette administration dirigée par François Sansan Youl à délivrer des prestations de qualité conformes aux exigences de leurs clients dans le strict respect de la réglementation en vigueur.



Moussa Sanogo, ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat entouré du DG du Budget et des Finances M. Traoré Seydou et du DG des Marchés Publics M. Youl Sansan François.

PEJEDEC

Des résultats probants enregistrés

Au nom du Premier Ministre, Hamed Bakayoko, le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, a procédé à l'ouverture de l'atelier bilan du Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC), le 21 décembre 2020 au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire. Dans son intervention, le Ministre s'est satisfait des résultats probants enregistrés par le PEJEDEC, précisant que lesdits résultats s'inscrivent en droite ligne des objectifs du Gouvernement en matière d'emploi des jeunes. Non sans rappeler que la jeunesse a toujours été une priorité pour le Président de la République SEM. Alassane Ouattara, pour le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la Défense, Monsieur Hamed Bakayoko, et pour l'ensemble du gouvernement.

« L'objectif à atteindre sur les cinq prochaines années, c'est de pouvoir permettre à 2 millions de jeunes de disposer d'un emploi décent, en leur procurant des opportunités et des formations qui leur offriront de véritables perspectives », a confié le Ministre. Malgré les difficultés liées à la pandémie



Mamadou Touré, ministre de la promotion de la jeunesse de l'emploi jeune.

à coronavirus, a ajouté le Ministre Adama Coulibaly, le gouvernement va continuer à soutenir l'activité économique, afin d'améliorer la productivité des entreprises et maintenir les emplois. « Dans les budgets successifs dont celui de l'année 2021, l'Etat a prévu les moyens financiers nécessaires pour accompagner l'insertion des jeunes et ce, avec l'aide des partenaires au développement », a révélé le

représentant du Chef du gouvernement. Ainsi, le Ministre a encouragé les jeunes bénéficiaires du projet à maintenir le cap. « Je voudrais vous assurer, si besoin en était encore, de l'engagement du Chef de l'Etat et du Gouvernement, avec à sa tête le Premier Ministre, à mettre tous les moyens à disposition pour garantir votre avenir et vous permettre d'occuper la place qui vous revient dans le développement économique et social de notre pays », a déclaré le Ministre Adama Coulibaly. Avant de saluer la perspective d'une phase 3, aussi bien du PEJEDEC que du C2D Emploi des jeunes, prévue à partir de 2021. Pour sa part, le Ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Mamadou Touré, a souligné que les résultats probants du PEJEDEC, affichent un taux de réalisation de 110% par rapport aux objectifs fixés avec un taux global de 72% d'insertion des jeunes. En sus, il a fait savoir que le PEJEDEC est destiné à prendre en charge 59 000 bénéficiaires pour un montant cumulé phase 1 et 2 de 100 millions de dollars US, soit 50 milliards FCFA, entre 2012 et 2020.

COMMERCE

L'augmentation des prix de l'huile de table raffinée et de la farine boulangère suspendue



Le ministre Souleymane Diarrassouba.

A l'issue de deux rencontres de travail avec les industriels du secteur de l'huile raffinée en Côte d'Ivoire et d'une séance de travail avec les meuniers, le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a fait une déclaration devant la presse, le mardi 12 janvier 2021, à son cabinet au Plateau, pour annoncer la suspension de l'augmentation de l'huile de table raffinée et du sac de 50 kg de la farine boulangère.

« A l'issue de ces discussions, nous sommes convenus, ce jour, de suspendre les hausses de prix de l'huile de table raffinée, intervenues au début du mois de janvier 2021 et de geler les prix de la farine de blé », a-t-il déclaré, avant de se réjouir du bon état d'esprit et de la convivialité qui ont prévalu au cours de ces négociations.

Le Ministre Souleymane Diarrassouba a surtout félicité les industriels pour leur sens de l'intérêt général et pour les efforts qu'ils ont consentis au profit des populations ivoiriennes éprouvées par les conséquences de la Covid-19. En accord avec ceux-ci, il a également annoncé la mise en place de deux comités techniques composés de toutes les parties prenantes, dans le courant de cette semaine.

Ces différents comités auront pour mission de réfléchir sur les solutions à envisager, pour chaque filière, afin d'atténuer la hausse des cours mondiaux de l'huile de palme et du blé sur les prix de vente de l'huile de table raffinée au consommateur et de la farine boulangère, tout en permettant aux industriels de rentabiliser et de pérenniser leurs affaires.

« Je voudrais donc appeler les consommateurs et les populations ivoiriennes au calme et à la sérénité et les assurer que le Gouvernement travaille à protéger leurs intérêts », a rassuré le Ministre en charge du Commerce. Faut-il le noter, sa déclaration a été faite en présence de la presse nationale et internationale et des présidents des principales organisations des consommateurs de Côte d'Ivoire.



Les représentants des boulangers pendant la rencontre avec le Ministre Souleymane Diarrassouba.

RELANCE DE L'INDUSTRIE DU TOURISME

Les propositions de la FENITOURCI au gouvernement

Pour une relance efficace de l'industrie du tourisme en Côte d'Ivoire, la Fédération nationale de l'industrie touristique de Côte d'Ivoire (Fenitourci) a décidé de faire des propositions de solutions concrètes au gouvernement. Son plan de propositions se décline en quatre groupes d'attentes spécifiques.

La première concerne les mesures fiscales et parafiscales. A ce niveau, la Fenitourci souhaite l'adoption de mesures de rééchelonnement des prêts accordés aux entreprises touristiques et les exonérations fiscales pour une période de 2 ans aux PME du secteur du tourisme.

Elle appelle de tous ses vœux la révision à la baisse de la TVA à 10% pour les établissements d'hébergement, les services touristiques connexes et à 4% pour les restaurants, maquis (application effective de la directive N° 02/ 2009/ CM/ UEMOA portant modification de la directive N°02/ 98/ CM/ UEMOA du 22 décembre 1998 portant harmonisation de la TVA dans l'espace UEMOA).

La suppression de la redevance RTI sur les factures CIE dans les établissements touristiques (double imposition au Burida) de même que le prolongement des mesures de l'ordonnance 2020- 357 du 08 avril 2020, relatives au report des paiements des impôts, factures d'eau et d'électricité, redevances et taxes dus à l'Etat ainsi que les charges sociales pour l'entreprise, figurent au nombre des propositions.

Les deux derniers points évoqués sont ceux de la suspension pour 02 ans de l'Impôt Minimum Forfaitaire (IMF) ainsi que l'harmonisation de la fiscalité et la parafiscalité touristique, selon les recommandations de la Banque Mondiale (taxe de nuit, Burida, redevance RTI, ...).

Le deuxième groupe d'attentes spécifiques est celui de l'appui financier



Pont de liane de Lieupleu.

et social. Pour cela, la Fenitourci propose un accord d'une dotation spéciale de 45 milliards FCFA pour soutenir l'industrie touristique. Cette somme est ainsi répartie : 35 milliards FCFA pour le financement des projets à impact durable pour les Micro, Petites et Moyennes Entreprises et 10 milliards FCFA pour la subvention du secteur informel- FASI (maquis restaurants- artisanat d'art).

La troisième attente spécifique énumérée par cette fédération est celle de la formation et de la structuration à travers l'élaboration de programmes de formation et de mise à niveau du personnel des micros et petites entreprises (maquis, restaurants, artisanat d'art, bars et night clubs) ainsi que l'accompagnement dans la structuration du secteur informel touristique.

La dernière attente spécifique mais non la moindre, est celle de la sécurité sanitaire des touristes. Elle se décline à travers la mise en place d'un protocole de sécurité sanitaire, la formation des acteurs du secteur aux respects des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire ainsi que l'harmonisation des coûts et la validité des tests Covid pour les voyageurs de l'espace CEDEAO.

En plus des attentes spécifiques, la

Fenitourci fait des propositions des critères de soumission au fonds de soutien aux PME. Ceux-ci sont ainsi libellés : une demande d'appui adressée au Président du Comité de Gestion FSPME ; une preuve de son existence juridique et fiscale (Statut de l'entreprise - RCCM - Registre de métier) pour les entreprises en activité jusqu'au 31 décembre 2019. Le requérant devra aussi fournir une Attestation de Régularité CNPS au 31 décembre 2020 ; une Attestation de Régularité Fiscale ; les chiffres d'affaire comparatifs 2019-2020, la Carte nationale d'identité du gérant, le relevé d'identité bancaire et la localisation de l'entreprise. Le requérant devra soumettre des projets (investissement, exploitation) pour la durabilité de l'activité de la PME sans oublier un business plan du projet.

Pour aider à sortir ce secteur frappé de plein fouet par la crise sanitaire de la Covid 19, la Fenitourci recommande un plan de relance du secteur touristique (véritable Plan Marshall) qui s'articule autour de 04 axes principaux. Que sont le plan d'aide économique et social, les formations, le développement du tourisme national ou local et un protocole de sécurité sanitaire.

2021 TAX SCHEDULE

More about tax collected on infant milk and formula

During his traditional press breakfast to present 2021 tax schedule measures, organized on Thursday, January 14, 2021, the General Manger of the Tax authority shed light on the application of VAT collected on infant milk and formula.

He argued that infant milk has always been subject to the reduced tax rate related to VAT. Indeed, the fiscal tax to law No. 2011-121 of 22 June 2011 on the State Budget for 2011, in its article 4, expressly extended the application of the reduced rate of 9% of VAT on all categories of milk. This provision of our tax legislation was made in accordance with regulation No. 02/98 / CM / UEMOA of December 22, 1998 as amended by regulation No. 02/2009 / CM / UEMOA of March 27, 2009 on the harmonization of the laws of Member States related to VAT. Thus, the 2021 tax schedule only clarifies this system.

As for infant formula, the CEO precised that it should normally subject to the common law rate of 18%, in accordance with the aforementioned regulation. However, to avoid an increase of their costs, the 2021 tax schedule has maintained their VAT tax rate in line with that of infant milk, that is to say 9%.



TRANSPORT

Cote d'Ivoire and Sweden are close to finalize agreements in this sector



The Minister of the Economy and Finance, Adama Coulibaly, met with Maria Leissner, Her Excellency the Ambassador of the Kingdom of Sweden to Côte d'Ivoire. At the outcome of the meeting, she declared that the states are about to sign an agreements in the transport sector. Indeed, she asserted that: "we have discussed the partnerships between Sweden and Côte d'Ivoire in the urban transport sector and we are close to concluding all the agreements. I am sure that next year there will be a new phase in the relationship between the two countries. I am very happy and expressed my gratitude to the Minister of Economy and Finance, as well as to the Government for the good cooperation this year. We very much appreciate this partnership we have with Côte d'Ivoire, a country with which we share many things. We hope that these relationship will even be stronger".

DGMP is certified ISO 9001 (2015 version)

As part of the improvement of the public procurement processing system, the Public Procurement Authority (DGMP) was involved in its certification procedures a process. After several months of work, the administration in charge of managing public procurement was certified ISO 9001 (2015 version).

ISO 9001:2015 is a quality management system standard. As for the Minister SANOGO, ISO 9001 certification, which was officially presented on January 2021, is a proof of the DGMP will to adopt and implement efficient operation modes and procedures.

It means that this international standard commits this administration headed by François Sansan Youl to deliver quality services in accordance with the requirements of their customers and in strict compliance with the regulations in force.



PEJEDEC

Significant results achieved

Representing the Prime Minister, Hamed Bakayoko, the Minister of Economy and Finance, Adama Coulibaly, opened the assessment workshop of the Youth Employment and Skills Development Project (PEJEDEC), on December 21, 2020 at

Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire.

During his speech, the Minister has expressed his satisfaction with the convincing results recorded by the PEJEDEC. According to him, these results are in line with the Government's objectives in terms of youth employment.

He also reminded that youth concerns have always been a priority not only for the President, His Excellency Mr. Alassane Ouattara, but also the Prime Minister, Head of Government, Minister of Defense, Mr. Hamed Bakayoko, and the whole government. He declared that : “ the objective of the project over the next five years is to offer decent work to 2 million young people to have decent work throughout a solid training.”

In addition, he asserted that, despite the difficulties due to the corona virus pandemic related challenges, the government will continue to support economic activity in order to improve businesses productivity and maintain jobs.

The Minister for the Promotion of Youth and Youth Employment, Mamadou Touré has laid the emphasis upon the PEJEDEC sound results representing an achievement rate of 110% compared to the objectives set with an overall rate of 72% of young people integrated.



TRADE

The increase of refined oil and bakery flour prices suspended

At the end of two working meetings with industrialists in the refined oil sector in Côte d'Ivoire and a working session with millers, the Minister of Trade and Industry, Souleymane Diarrassouba, made a statement to the press on Tuesday, January 12, 2021. He announced the suspension of the refined oil and bakery flour prices increase.

Minister Souleymane Diarrassouba especially congratulated the industrialists for their community interest involvement and the efforts they have made for the benefit of the Ivorian populations affected by the consequences of Covid-19. In agreement with these, he also announced the establishment of two technical committees made up of all stakeholders later this week.

These various committees are expected to make some recommendations to address the issue of the world prices for palm oil and wheat rises that negatively impacted the selling



prices of refined table oil and bakery flour while allowing manufacturers to make profit.

RELAUNCHING TOURISM INDUSTRY ACTIVITIES

ENITOURCI shares its expectations to the government

For a successful relaunching of the tourism industry in Côte d'Ivoire, the National Federation of the Tourism Industry of Côte d'Ivoire (Fenitourci) has decided to make some recommendations to the government. This proposal plan is divided into four specific groups of expectations.

The first proposal concerns fiscal and parafiscal measures. Indeed, Fenitourci wishes the adoption of measures to reschedule loans granted to tourism businesses and tax exemptions for SMEs in the tourism sector for a period of 2 years.

It wishes a reduction of VAT to 10% for accommodation businesses and related tourist services and 4% for restaurants (effective application of Directive No. 02/2009 / CM / UEMOA amending the Directive No. 02/98 / CM / UEMOA of 22 December 1998 on the harmonization of VAT in the UEMOA area).

The abolition of the RTI fee on CIE invoices in tourist facilities (double taxation in Burida) as well as the extension of the law 2020- 357 of April 08, 2020, related to the postponement of tax, invoices of water and electricity, fees and taxes settlement as well as business social charges.

The last two points raised are those of the suspension of the flat rate tax for a period of 02 years as well as the harmonization

of taxation and tourist parafiscality, according to the recommendations of the World Bank (night tax, Burida, RTI royalty, ...).

The second group of specific expectations is that of financial and social support. Fenitourci wishes an agreement for a special allocation of 45 billion FCFA to support the tourism industry.

The third expectation is that of training and structuring through the development of training and upgrading programs for the staff of micro and small businesses (maquis, restaurants, arts and crafts, bars and night clubs) as well as support in the structuring of the informal tourism sector.

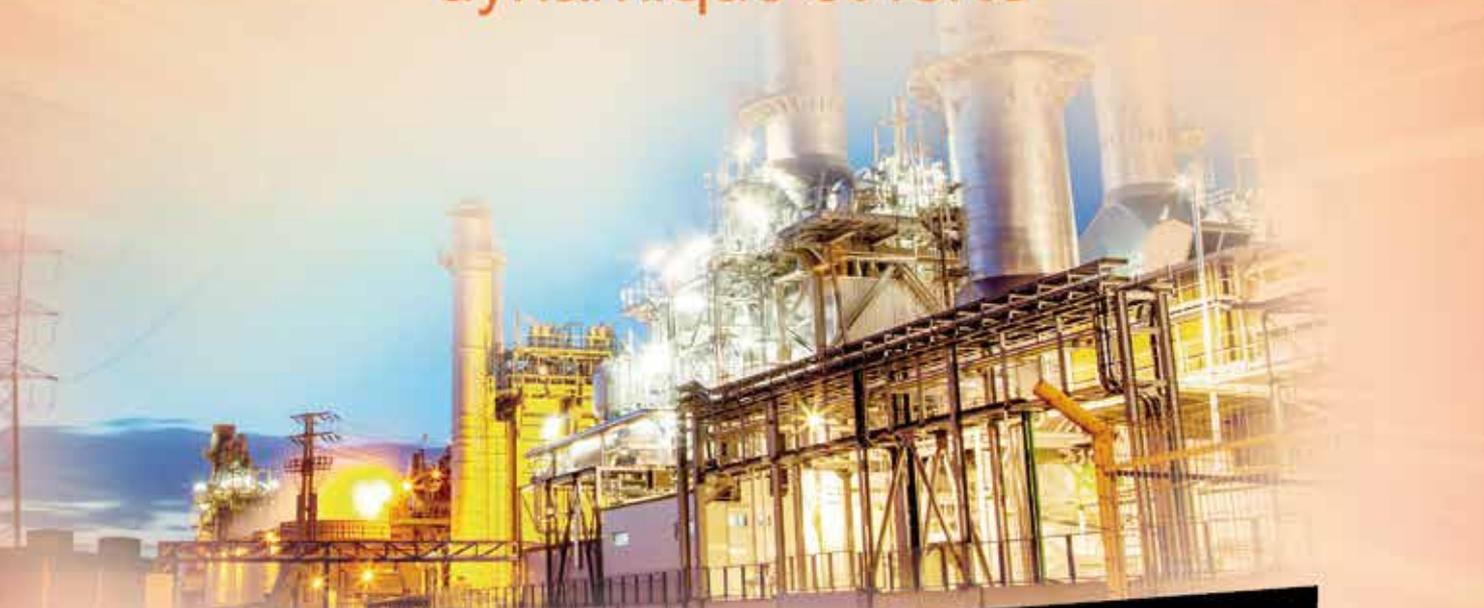
The last specific expectation, but not the least, is that of the health safety of tourists. It comes through the implementation of a health safety protocol, the training of actors in the sector to respect the rules of hygiene and health safety as well as the harmonization of costs and the validity of Covid tests for travelers of the ECOWAS area.



AGEDI

AGENCE DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT
DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

Des zones industrielles
performantes pour une industrie
dynamique et forte

- 
- Création des zones économiques à usage industriel
 - Gestion des zones économiques à usage industriel
 - Attribution des lots

INTERVIEW DE JEUNE AFRIQUE AU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES DE CÔTE D'IVOIRE, M. ADAMA COULIBALY

« En Côte d'Ivoire, le recul de la pauvreté est une réalité »

Le ministre ivoirien de l'Économie et des Finances met en avant les réformes menées en 2020 pour limiter l'impact du Covid, et table sur un fort rebond économique en 2021.

« Il faut être factuel », rappelle Adama Coulibaly. Ministre de l'Économie et des Finances de la Côte d'Ivoire depuis septembre 2019, l'ancien enseignant-chercheur en économie a été actif pendant de nombreuses années dans les équipes du PNUD et l'appui aux populations vulnérables, conservant de cette double expérience une forte inclination pour les données chiffrées et un intérêt pour les questions sociales.

À la mi-décembre, trois semaines après le retour remarqué d'Abidjan sur le marché de la dette internationale, c'est un Adama Coulibaly affable mais résolu qui, entre deux réunions, s'est plié à notre exercice de questions-réponses. De l'épidémie du Covid-19 (impact, scénarios de reprise, vaccins) à l'état réel de la situation sociale en Côte d'Ivoire, en passant par la réforme du franc CFA, le grand argentier de l'économie ivoirienne est revenu en détail sur les dossiers économiques les plus pressants de l'actualité.



de place financière en place financière, mettant en avant les atouts du pays, les réformes, la capacité à rembourser l'emprunt.

C'EST GRÂCE AU PRÉSIDENT OUATTARA QUE NOUS AVONS PU OBTENIR ET CONSERVER LA CONFIANCE DES MARCHÉS

Nous avons travaillé cette fois via des téléconférences et des conférences téléphoniques – en plus de la circulation du prospectus – avec des investisseurs à Londres et aux États-Unis.

Que voulaient-ils savoir ? Que leur avez-vous dit pour les convaincre ?

Ce sont les fondamentaux économiques, les réformes de grande ampleur que nous avons menées et la vision et l'orientation du président Ouattara qui ont permis d'obtenir et de conserver la confiance des marchés. Nous avons mené des réformes à la fois macroéconomiques et sectorielles. Nous avons par exemple assaini et développé le secteur financier, en réduisant le portefeuille de l'État, avec le désengagement de nos participations minoritaires et la restructuration des banques détenues majoritairement par l'État. Nous avons aussi impulsé le développement de nouveaux produits comme le crédit-bail et avons créé l'équivalent de la CDC française avec la Caisse des dépôts et consignations de

Le gouvernement ivoirien a levé, à la fin de novembre, 1 milliard d'euros sur le marché financier international. Était-ce le moment pour revenir sur le marché des eurobonds ?

Adama Coulibaly : La Côte d'Ivoire est le premier pays africain à avoir réussi une telle mobilisation de ressources dans le contexte du Covid-19. Nous avons pu mobiliser un large spectre d'investisseurs, avec pour résultat un « book » [carnet de commandes] de 5,1 milliards d'euros, ce qui est une première pour la Côte d'Ivoire depuis le premier eurobond du pays, émis en 2014.

Cette opération est également inédite au niveau des taux, avec un rendement de 5 %, soit le plus bas pour la Côte d'Ivoire sur le marché international des capitaux et le plus bas pour un pays d'Afrique subsaharienne hormis l'Afrique du Sud.

Comment avez-vous organisé la promotion de cette levée de fonds, vu les restrictions de déplacements liées au Covid-19 ?

D'ordinaire, l'émission d'eurobond requiert effectivement la réalisation d'un prospectus et de « roadshows », de tournées de présentation aux investisseurs



Côte d'Ivoire.

LE PAYS N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉ PAR LA CRISE

Nous avons aussi sécurisé et facilité l'accès des investisseurs, notamment à l'intérieur du pays, mais aussi quant au classement Doing Business. Pour nous, le secteur privé est important, car c'est lui qui doit porter la croissance économique. Et pour que les entrepreneurs jouent pleinement leur rôle, nous avons fait énormément de réformes, avec la création d'un tribunal de commerce qui rassure les investisseurs, délivrant des jugements délivrés en 90 jours, et un guichet unique pour la création d'entreprises en 48h et même en ligne, avec l'ensemble des administrations concernées en un point unique. S'y ajoutent les réformes sectorielles dans l'énergie et l'agriculture notamment.

Vous avez évoqué le "contexte du Covid-19". Justement qu'en est-il en Côte d'Ivoire ?

Le pays n'a pas été épargné par la crise. À la fin de 2019, nous tablions sur une croissance de 7,2 % en 2020. En mars, cette projection a été révisée à la baisse à 3,6 %, en tenant compte de l'impact de la crise, avec la fermeture

des établissements commerciaux, les barrières sanitaires imposées, le couvre-feu instauré autour du Grand-Abidjan, qui a été isolé du reste du pays en raison des premiers cas de Covid-19 constatés qui étaient des cas importés. Il a fallu ensuite prendre en compte le fait que certains secteurs (tourisme, restauration, hôtellerie...) étaient significativement atteints, aggravant ainsi le ralentissement économique.

L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE A DES FONDAMENTAUX SOLIDES

Par ailleurs, un plan de riposte sanitaire a été mis en œuvre pour dépister, isoler et traiter les personnes affectées, qui ont pu être rapatriées et prises en charge, ce qui a permis de contenir l'épidémie. Nos experts, en coordination avec les équipes du FMI, ont réévalué les projections de croissance, avec un taux ramené à +1,8 % pour l'année 2020. Cela étant, il faut noter que le ralentissement économique est estimé à -4,4 % pour cette année à l'échelle mondiale, et à -3 % en Afrique. Dans la zone Uemoa, la croissance ne devrait être que de 0,9 %. Par comparaison, l'économie ivoirienne a fait preuve de résilience, grâce aux réformes engagées depuis 2012, qui lui ont donné

des fondamentaux solides.

Et en ce qui concerne l'appui aux entreprises ? Sait-on où en sont les plans de soutien annoncés par le gouvernement ?

Un plan de soutien économique, social et sanitaire a été engagé pour maintenir l'activité économique et l'emploi et permettre la reprise. Un fonds de 100 milliards de F CFA (150 millions d'euros) a été mis en place pour les grandes entreprises, un autre de 150 milliards de F CFA est dédié aux PME, un autre de 100 milliards de F CFA pour l'appui au secteur informel et un plan de solidarité de 170 milliards de F CFA pour les populations les plus vulnérables. Les programmes dédiés aux grandes entreprises et aux PME visent à amoindrir l'impact de la crise sur les problèmes de trésorerie afin d'aider ces structures à maintenir une activité suffisante. Cela a contribué à éviter une croissance négative cette année. Soixante-huit (68) grandes entreprises et 440 PME ont jusqu'ici déjà bénéficié de cet appui.

Ont-ils été totalement déboursés ?

Le déboursement est en cours, une partie de ces ressources couvre l'année 2020, une autre doit être déployée en 2021. **NOUS ANTICIPONS UNE CROISSANCE DE 6,5 % EN 2021** Parallèlement, le gouvernement réfléchit à la transformation de ces fonds de soutien en fonds de relance, comme cela est le cas au Sénégal et en France en ce moment.

Parlons du volet sanitaire de la crise. Quels sont les derniers chiffres sur la situation en Côte d'Ivoire ?

Il faut noter que le taux de létalité du Covid-19 en Côte d'Ivoire est de l'ordre de 0,6 %, soit moins que le diabète et l'hypertension. Le pays a enregistré 132 décès – des pertes humaines évidemment regrettables – mais pour plus de 21 000 personnes atteintes du Covid-19 qui ont été traitées et guéries !

Quelles dispositions ont été prises pour la mise à disposition des vaccins ?

Des discussions sont en cours dans le cadre de l'alliance Gavi et de l'initiative COVAX, qui prévoit 20 % de vaccins mis à disposition gratuitement pour les pays

africains.

SANS CROISSANCE, RIEN NE PEUT SE FAIRE

Nous construisons en ce moment une chaîne de froid – ces vaccins doivent être conservés à une température de -70° – qui permettra l'accès au vaccin de 5 millions de personnes en Côte d'Ivoire.

Quelles sont les projections pour la reprise économique en Côte d'Ivoire ?

Nous pouvons anticiper un rebond de l'activité en 2021, avec une croissance de 6,5 % selon nos estimations, agréées par le FMI.

Un commentaire récurrent au sujet des chiffres de la croissance en Côte d'Ivoire concerne son caractère "inclusif". Comprenez-vous ces critiques ?

Il faut être factuel. Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire est passé de 55 % en 2011 à 39 % en 2019. C'est une réalité et il est extrêmement important de le noter. Ce sont les chiffres officiels produits avec des institutions crédibles. Certains répètent "la croissance ne se mange pas". Peut-être, mais la pauvreté ne se partage pas non plus. Sans croissance, rien ne peut se faire. Il faut créer de la richesse, c'est la condition préalable pour pouvoir aider les populations vulnérables.

Au demeurant, vous pouvez vous rendre compte à travers le pays des efforts importants réalisés sur les questions sociales, avec les hôpitaux construits ou la gratuité de l'école pour tous de 6 à 16 ans. Ce n'est pas rien ! Et la couverture maladie universelle, grâce à laquelle 2,4 millions de personnes ont été enrôlées et bénéficient d'une couverture de leurs besoins. S'y ajoutent les efforts en termes d'électrification, d'accès à l'eau potable et la mise à disposition de vivres pour les cantines scolaires. Il n'y a aucune contestation possible ici : le gouvernement est soucieux du bien-être de nos populations.

Revenons à la question de la dette des pays africains, sur laquelle des pays comme le Sénégal et le Bénin ont pris des positions contraires (pour/contre les annulations de dette). La Côte d'Ivoire a paru en retrait sur ce débat... Notre position est claire : nous avons

adhéré à l'initiative du G20 sur [le moratoire sur] la dette publique, mais avons informé nos créanciers privés que nous continuerons d'honorer nos engagements vis-à-vis d'eux. Il s'agit donc d'une participation claire à ce processus adossée à une communication tout aussi claire vis-à-vis des bailleurs privés. Il s'agit de ne pas affecter notre accès aux marchés de capitaux et cela a été compris. L'agence Moody's a mis la note de la Côte d'Ivoire sous observation pendant trois mois [de juin à août 2020], puis a levé cette observation, confirmant la note "Ba3" du pays avec des perspectives stables. tandis que Fitch note le pays "B+" avec des perspectives positives. Nos efforts ont permis de conserver la confiance de nos partenaires.

Le débat sur la dette des pays africains revient souvent sur le devant de la scène. Plusieurs économistes jugent que son coût est excessif. Partagez-vous cet avis ?

Le coût de la dette dépend de la notation et du risque-pays. Le taux de 5 % obtenu par la Côte d'Ivoire en novembre est celui auquel certains pays mieux notés doivent s'endetter.

NOUS SOMMES SOUCIEUX DE PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES POPULATIONS

Quoi qu'il en soit, sur le fond, l'évaluation des risques-pays est primordiale et fait l'objet de discussions, car nous payons parfois des taux plus élevés que nécessaire en raison d'une mauvaise appréciation des risques que nous courons, alors que nous sommes aussi crédibles que d'autres et respectons nos engagements vis-à-vis des prêteurs. Nous travaillons avec les agences de notation sur ces questions.

Autre débat récurrent : le franc CFA. Que répondez-vous à ceux qui disent que la réforme lancée à la fin de 2019 aurait pu aller plus loin ?

Plus loin, c'est-à-dire ? Dans quelle direction précisément ?

Vers l'élimination de la parité avec l'euro par exemple ?

La réforme décidée en décembre 2019 découle de la volonté des pays de la



Cedeao et de l'Uemoa d'aller vers une monnaie commune, en accord avec nos partenaires français. Les décisions de décembre 2019 sont importantes : le changement de nom, l'arrêt de la centralisation des réserves et le retrait de la France des instances de décision. La parité et la garantie de convertibilité ont été conservées. Nous sommes soucieux de préserver le pouvoir d'achat des populations. Dans la zone Uemoa, le taux d'inflation est inférieur à 3 %, contre des taux à deux chiffres chez des voisins que je ne nommerai pas. C'est pourquoi cette phase intérimaire est importante. S'il faut aller plus loin, ce sera quand l'ensemble de la Cedeao arrivera à l'éco et qu'il faudra discuter des autres ajustements de la monnaie commune. Le calendrier de transition a été chamboulé, en effet, par la crise du Covid et nos experts travaillent sur un nouveau calendrier, mais des avancées importantes sont déjà faites – tant au niveau du nom que de la banque centrale commune –, qui seront communiquées en temps opportun.

Le ministre Moussa Sanogo effectue une visite de travail à l'Agence Foncière Rurale (AFOR)



Au centre, le ministre Moussa Sanogo entouré des membres du Conseil de Gestion de l'AFOR.

Le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo était le 15 janvier dernier, dans les locaux de l'AFOR dans la commune de Cocody, pour une visite de travail. La séance de travail a porté sur plusieurs sujets notamment le financement des activités

de l'AFOR et l'amélioration technique des travaux dans la délimitation des territoires villageois.

Il convient de souligner que l'AFOR a pour mission de mettre en œuvre la loi relative au domaine foncier rural. De façon spécifique cette structure

est chargée entre autres de conduire la délimitation des territoires des villages ; conduire la délivrance aux détenteurs de droits fonciers ruraux les certificats fonciers ; requérir l'immatriculation des terres rurales ; contribuer au règlement des conflits fonciers, etc.

AUDIENCE

L'institut d'économie circulaire d'Abidjan reçu à la CCI-CI



Le président de la CCI-CI Touré Faman avec la délégation des membres de l'Institut de l'Economie Circulaire d'Abidjan.

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, M. Touré Faman a reçu en audience une délégation de l'institut d'économie circulaire d'Abidjan (IECA) le 21 janvier 2021 au sein de l'institution consulaire.

Cette délégation conduite par son Directeur Général M. Kopieou Gouganou est venue présenter l'institut qui est un organe du District Autonome d'Abidjan, ses projets et faire une proposition de collaboration avec la CCI-Côte d'Ivoire.

A l'issue de la présentation, le Président Touré Faman a indiqué sa disponibilité ainsi que celle de son institution à collaborer avec l'IECA après avoir rappelé les relations privilégiées qui existent entre le District Autonome d'Abidjan et la CCI-CI. Il a, à cet effet, désigné MM. Konan Désiré et Germain Yao comme points focaux pour le suivi de ce dossier.

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le ministre Diarrassouba inaugure l'usine de la Société de ciment de Côte d'Ivoire



Le Ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a procédé à l'inauguration de l'usine de la Société de ciment de Côte d'Ivoire, le jeudi 28 janvier 2021, à la zone industrielle PK 24 Akoupé-Zeudji. Une occasion de plus pour lui de réaffirmer l'ambition du Président Alassane Ouattara d'accélérer la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation.

« Dans le cadre de la réalisation de cette ambition, le Gouvernement du Premier Ministre Hamed Bakayoko, a mis en œuvre d'importantes réformes structurelles et sectorielles qui ont contribué à créer un environnement institutionnel, réglementaire et juridique favorable pour accompagner le secteur privé », a-t-il fait remarquer avant d'ajouter que d'importants efforts ont été déployés par le Gouvernement dans le domaine des infrastructures socio-économiques pour améliorer la compétitivité de l'économie.

Le Ministre Souleymane Diarrassouba a poursuivi pour rappeler que le Plan National de Développement (PND 2021-2025), en cours de validation, consacre l'industrie comme pilier essentiel de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, avec désormais un Etat chef d'orchestre qui consacrera plus de ressources aux secteurs productifs.

Pour ce qui concerne le secteur du ciment, il a souligné que le Gouvernement a mis à la disposition des industriels une superficie de 59 hectares en cours d'aménagement à la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji PK 24. Ce qui offre aux

cimentiers un cadre propice à leur activité. « La surveillance de la qualité du ciment produit localement reste en vigueur et nous travaillons avec les professionnels et Codinorm pour l'utilisation d'intrants locaux dans la fabrication du ciment en vue d'améliorer la compétitivité des industriels du ciment », a mentionné le Ministre en charge de l'Industrie.

La création de l'usine de la Société de ciment de Côte d'Ivoire a favorisé un investissement de plus de 60 milliards Fcfa, pour une capacité de production annuelle de 1 500 000 tonnes par an. Elle permettra de créer 300 emplois directs et 1069 emplois indirects. Son ouverture intervient dans un contexte relativement favorable pour le secteur du ciment qui connaît une évolution spectaculaire, avec une capacité nominale de production qui est passée de 2 400 000 tonnes en 2011 à environ 5 700 000 tonnes en 2017, puis à 12 550 000 tonnes en 2019, soit une hausse globale de 423% entre 2011 et 2019. Le ministre du Commerce et de l'Industrie a profité de cette cérémonie pour rendre un vibrant hommage au chairman Koné Dossongui, le premier Ivoirien aujourd'hui à créer une cimenterie à capitaux 100% ivoirien. « Vous êtes assurément un champion africain, un modèle de réussite pour les managers, les entrepreneurs et surtout pour les jeunes ivoiriens. Vous demeurez une référence dans le monde des affaires », a reconnu le ministre Souleymane Diarrassouba.

AMÉLIORATION DU REVENU DES PRODUCTEURS

L'ICCO veut en faire une priorité



La Côte d'Ivoire, capitale mondiale du cacao (40% production), assure la présidence du conseil international du cacao de l'organisation internationale du Cacao (ICCO), depuis septembre 2020. L'Ivoirien Aly Touré remplace à ce poste l'Américaine Tanya Menchi pour une année. Le renouvellement se fait annuellement de façon tournante entre les pays membres. Et jusque-là, notre pays n'avait pas été élu à cette haute instance de l'organisation il y a de cela plusieurs années. L'ambassadeur Aly Touré est donc le représentant permanent auprès des Organisations internationales des produits de base et porte-parole des pays producteurs de cacao au sein de l'ICCO. Au cours de sa présidence, Aly Touré voudrait faire du bien-être des producteurs de cacao une priorité. Il l'a vivement exprimé, lors d'une conférence de presse, le vendredi 18 décembre 2020 au siège de l'organisation à Abidjan. « Je souhaiterais proposer aux membres de l'ICCO un groupe de travail sur les prix internationaux, regroupant des membres de cette organisation, des opérateurs du secteur privé les plus influents. Si nous voulons que la filière cacao soit durable, il est important que tous les membres de la chaîne de valeurs ; c'est-à-dire du plus petit producteur puisse y trouver son compte ; mais il s'avère que plus on avance ; plus les producteurs ne sont

pas satisfaits des prix sur les marchés internationaux. Il y a des mécanismes qui sont mis en place par certains membres avec l'accord historique entre la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'ICCO voudrait jouer sa part sur cette question pour voir dans quelle mesure, les producteurs pourraient être mieux rémunérés », a-t-il annoncé. C'est bien la première fois dans cette organisation, le revenu du producteur devient une préoccupation principale dans un seul accord stratégique. « Je compte exercer ma présidence sur ce point précis et les discussions avancent bien », a fait savoir Aly Touré. En le disant, explique-t-il, c'est de permettre aux producteurs d'avoir une vie descendante pouvant garantir une économie cacaoyère durable. « Sur 100 milliards de dollars que génère la filière mondiale du cacao, les pays producteurs n'ont que moins de 6%. Cela est insoutenable », a déploré le porte-parole des pays producteurs de cacao au sein de l'ICCO, précisant que l'organisation n'est impliquée dans aucune transaction commerciale, financière ou logistique relative au cacao. « Ce n'est pas un organe de régulation du genre cocoa board au Ghana ou conseil café cacao en Côte d'Ivoire. Ce n'est pas non plus une agence de développement », a-t-il insisté. Même si l'organisation n'a pas vocation à fixer

le prix du cacao, M. Touré a évoqué un plan d'actions stratégique 2019-2024, ayant pour objectif prioritaire le revenu des producteurs. Avant de décliner les missions de l'institution qui sont entre autres : promouvoir et soutenir la durabilité économique, sociale et environnementale de la chaîne de valeur du cacao et en particulier à améliorer les conditions de vie des producteurs de cacao; Mettre en œuvre et soutenir les plans nationaux de développement cacaoyer; Encourager la transformation locale et la consommation locale de cacao; Améliorer le dialogue politique de la coopération entre tous les acteurs du secteur de la chaîne de valeur, etc. Aly Touré a présenté également le secrétariat de l'organisation comme un centre de connaissances et d'informations de référence; avec pour mission de collecter et de partager les statistiques et de produire des rapports sur l'économie cacaoyère mondiale. C'est aussi une plateforme de coopération institutionnelle d'échanges et de mise en réseaux entre ses États membres, ainsi qu'avec le secteur privé et la société civile, ayant un rôle consultatif. Il est dirigé par Michel Arrion, le directeur exécutif du secrétariat de l'ICCO qui a coanimé cette conférence de presse. Rappelons que l'ICCO est une organisation inter-gouvernementale fondée en 1973 sous l'égide des Nations unies. Elle fonctionne selon des accords internationaux successifs sur le cacao et est à son cinquième accord (1973, 1980, 1993, 2001 et 2010). Elle regroupe 51 pays membres dont 22 pays producteurs de cacao, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Brésil, le Cameroun, l'Equateur, l'Indonésie, la Guinée, le Madagascar, la Malaisie, le Nicaragua, le Nigeria, la Guinée, la Sierra-Leone, le Togo, le Venezuela, etc.; et 29 pays importateurs dont l'Union européenne (27 pays : 70 à 75% d'importation), la Russie et la Suisse. Ils représentent 92% des exportations et 80% des importations mondiales de cacao.

COOPÉRATION UE-ACP

Le nouvel accord impactera la vie de 1,5 milliard de personnes



Le ministre ivoirien de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, a déclaré que la signature du nouvel accord de partenariat entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union Européenne (UE), notamment l'Instrument du voisinage, du développement et de la coopération internationale (NDICI), impactera la vie de plus de 1,5 milliard de personnes. Il présidait, le mardi 26 janvier 2021 à Abidjan, la cérémonie d'ouverture de la rencontre extraordinaire du Réseau ouest africain des Cellules d'appui aux ordonnateurs nationaux du Fonds européen de développement (ROAC-FED). Le NDICI succédera au FED dit Accord de Cotonou conclu il y a près de 20 ans et qui, après une ultime prolongation, devrait arriver à échéance le 30 novembre 2021.

« En fin 2020, un accord politique a été conclu sur le futur partenariat entre l'Union européenne et l'Organisation des États ACP (OEACP). Cet accord dit post-Cotonou implique les 27 États membres de l'UE et les 79 pays ACP, 48 d'Afrique subsaharienne, 16 des Caraïbes et 15 de l'océan

Pacifique. La signature de l'accord qui aura lieu en 2021, impactera la vie de plus de 1,5 milliard de personnes », a annoncé Adama Coulibaly.

Le ministre a indiqué que grâce au FED, l'UE est devenue un partenaire économique, commercial et politique important pour chacun des pays de l'Afrique de l'Ouest et de la CEDEAO en tant qu'organisation. « L'UE demeure pour la Côte d'Ivoire, le premier marché avec une part des exportations de 45,0% en 2019, le premier fournisseur avec une part des importations de 33,5% et le premier investisseur avec environ la moitié des investissements directs à l'étranger », a-t-il relevé.

Il a appelé les États à bien préparer la mise en œuvre du nouvel accord vu les nombreux défis auxquels ils restent confrontés.

L'ambassadeur de l'UE en Côte d'Ivoire, Jobst Von Kirchmann, a, pour sa part, soutenu que ce nouvel instrument de coopération, doté de près de 100 milliards d'euros, prendra en compte les questions de droit de l'homme, de gouvernance et démocratie, de migration et mobilité, de changement climatique, etc.

Historique

Le premier accord entre l'Union européenne (alors à 27) et les 79 pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) est la Convention de Lomé. Ce premier Accord, signé le 28 février 1975, met en place principalement des préférences tarifaires donnant accès à ces pays au marché européen ainsi que des fonds spéciaux destinés à garantir la stabilité des prix à l'achat pour les produits agricoles et miniers.

La Convention de Lomé fut remplacée en juin 2000 par l'Accord de Cotonou, signé au Bénin, le 23 juin 2000. L'une des principales innovations de ce nouvel accord a été l'élargissement du partenariat à de nouveaux acteurs tels que la société civile, le secteur privé, les syndicats, les autorités locales... Ceux-ci, dans la mise en œuvre, devraient être impliqués dans les consultations et la planification des stratégies de développement nationales, auront accès à des ressources financières dédiées et seront impliqués dans le déroulement des programmes.

De nombreux petits États insulaires en développement sont des pays ACP. La Convention de Lomé porte une attention particulière à ces dernières : « Concernant les pays ACP dépourvus de littoral ou constituant une île, la coopération sera destinée à concevoir et à encourager les opérations spécifiques pour gérer les problèmes de développement liés leur situation géographique ».

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres, institution de cet Accord, se compose, pour l'Union européenne, du Conseil de l'Union européenne et de membres de la Commission et, pour les États ACP, d'un membre du gouvernement de chaque État ACP.

Fonctionnement

La présidence est exercée à tour de rôle par un membre du Conseil de l'Union européenne et par un membre du gouvernement d'un État ACP.

Il se réunit une fois par an au minimum à l'initiative du président. Il se réunit chaque fois que cela est nécessaire dans une composition géographique adaptée au sujet.

Le quorum est atteint lorsque la moitié des membres du Conseil de l'Union, un membre de la Commission, et deux tiers des représentants des gouvernements ACP sont réunis.

DISTINCTION

La CGECI récompense les lauréats du prix du Patronat pour la recherche et l'innovation



La cérémonie de récompense des lauréats de la 5^{ème} édition du prix du Patronat pour la Recherche et l'innovation en vue de procéder au renforcement des dispositifs d'invention et de l'innovation technologique, créé par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), a eu lieu le jeudi 31 janvier 2021, à la Maison de l'entreprise au Plateau. Ce sont au total sept prix d'une enveloppe globale de 31 millions de FCFA qui ont été décernés. Le prix spécial du Patronat 2020, d'une valeur de 10 millions FCFA, est revenu à N'Guessan Ayetchin Vierge, formateur en éducation financière, pour son projet intitulé : « La formalisation du secteur informel par la vulgarisation et la maîtrise des cycles de mécanismes de financement des marchés. ». Trois autres prix d'un montant de 5 millions de FCFA destinés à récompenser des travaux d'innovation ont été attribués. Le premier a récompensé le secteur de l'environnement grâce à N'Goran Yao, enseignant-chercheur à l'UF

Science de la structure de la matière et de la technologie de l'université FHB de Cocody, pour son projet dénommé « Application solaire thermique sur les procédés de séchage /fermentation de fèves de cacao pour améliorer leur qualité commerciale. ». Le deuxième a été attribué au domaine de l'agriculture grâce à Atta Kouassi Isaac, auxiliaire en cosmétologie, inventeur et innovateur, pour son projet « Production et commercialisation d'une crème biomédicale à base de Aloe Vera et de cristaux de mer. » Le troisième secteur, celui des nouvelles technologies dans l'éducation, a été récompensé pour le projet jeu éducatif PARPASS-M de Sidibé Mamadou, éducateur-programmeur de profession. Il y a eu également trois prix d'encouragement d'un montant de deux millions chacun attribué aux candidats classés deuxièmes dans chacun des domaines. Il s'agit de Assovié N'guessan François (environnement), Nindjin Charlemagne (agriculture) et Emeruwa Edjikémé

(technologie). Ces sept lauréats ont été choisis parmi 13 candidats : 3 dans le domaine de l'environnement, 4 dans l'agriculture et 6 pour la technologie. Le ministre Adama Diawara s'est réjoui du partenariat entre son département et le Patronat, qui prône une vision inclusive et prospective du développement de la Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, il a encouragé les lauréats à faire davantage et à perpétuer avec détermination le potentiel d'innovations du pays, en rapport avec les mutations profondes de la société. Pour sa part, le vice-président de la CGECI, Philippe Ekponon, a indiqué que « la promotion et la valorisation des résultats de la recherche garantiront le développement et la pérennité des entreprises ivoiriennes. », relevant que, depuis 2013, trente-cinq (35) chercheurs ont été primés dans le cadre de cette initiative. Et de suggérer, après cinq années, « de donner une nouvelle orientation au prix du Patronat pour la Recherche et l'Innovation. »

INVESTISSEMENT

L'Afrique est la prochaine frontière commerciale du monde, selon Akinwumi Adesina

L'économie de l'Afrique a reculé de 2,1 % en 2020 et devrait croître de 3,4 % en 2021, selon les prévisions de la Banque mondiale, alors que l'économie mondiale se remet de l'impact de la pandémie de Covid-19. Les investissements sur le continent devraient aussi bien prendre de l'ascendance. C'est pourquoi, le président de la Banque africaine de développement Akinwumi Adesina, croit que l'Afrique est la prochaine frontière commerciale, mais cela dépend en grande partie de la capacité du continent à dynamiser son secteur de la santé. Akinwumi Adesina a exprimé cet optimisme, lors de la Conférence sur l'investissement en Afrique, organisée par le ministère du Commerce international du Royaume-Uni, le 21 janvier 2021. « L'Afrique possède encore les fondamentaux qui ont contribué à la croissance phénoménale du continent au cours des dix dernières années », a soutenu le président de la BAD. Et de poursuivre pour dire que : « Les fondamentaux de ces taux de croissance phénoménaux en Afrique existent toujours [...]. L'Afrique se distingue pour ce qui est de la facilité de faire des affaires [...]. L'explosion du numérique constaté aujourd'hui en Afrique est très prometteuse », citant notamment la vague de fusions-acquisitions réalisées parmi les entreprises africaines. Surtout que le continent offrait de vastes possibilités en termes de ressources naturelles, d'immenses étendues de terre arable et une population jeune, moteur d'une urbanisation rapide. Ainsi, les investisseurs britanniques ont été fortement encouragés à se tourner vers l'Afrique qui ne compte que 365 sociétés pharmaceutiques, contre 7 000 en Chine et 11 000 en Inde, deux pays avec des populations de taille comparable à celle du continent. « C'est là que se trouve la nouvelle frontière ! », a affirmé le président Adesina. Au sujet de



Le Président du Groupe de la BAD Akinwumi Adesina.

l'impact des vaccins sur les perspectives économiques du continent, le président Akinwumi Adesina a estimé qu'il s'agissait d'un problème à long terme. De son côté, la commissaire britannique pour le commerce en Afrique, Emma Wade-Smith, s'est réjoui d'apprendre que dix des économies à la croissance la plus rapide se trouvaient encore en Afrique, soulignant qu'il y a peu de communication sur l'ampleur de l'innovation dans la région. Elle a affirmé qu'il était tout à fait possible de conjuguer l'innovation africaine et britannique. « J'ai été étonnée de constater à quel point les opportunités sont nombreuses », a-t-elle dit. Cette conférence virtuelle a réuni des dirigeants britanniques et africains du monde des affaires et de gouvernements pour discuter des possibilités d'investissement et de partenariat. Parmi les participants britanniques figuraient le Premier ministre Boris Johnson, le ministre pour l'Afrique, James Duddridge, le ministre

de l'Investissement, Gerry Grimstone ainsi que des dirigeants de Standard Bank, de la société pharmaceutique AstraZeneca et de l'opérateur de téléphonie mobile Vodacom. Quatre secteurs étaient au centre des discussions : l'infrastructure durable, les énergies renouvelables, les services financiers et professionnels ainsi que l'agriculture et l'agrotechnologie. La conférence fait suite au Sommet de l'investissement Royaume-Uni-Afrique organisé à Londres en 2020, où 27 accords commerciaux et d'investissement évalués à 6,5 milliards de livres sterling soit 4.828 milliards FCFA ainsi que des engagements évalués à 8,9 milliards de livres sterling soit 6.609 milliards FCFA avaient été annoncés. L'Afrique concentrait alors huit des quinze économies les plus dynamiques du monde dans le contexte d'une vague d'optimisme entourant sa relance économique.

C H I F F R E S M A R Q U A N T S

246 Milliards de FCFA

Le montant des transactions enregistrées en 2020 au niveau de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

14 Milliards de FCFA

Le montant des pertes enregistrées par les compagnies aériennes en 2020 du fait du COVID 19.

732 Milliards de Dollar

Le montant des financements obtenus en 2020 consacrés aux projets durables

JUIN 2021

Date à laquelle les pays membres de la ZLECAF harmoniseront l'ensemble des règles d'origines et les programmations tarifaires.

1.000 FCFA

Le prix du kilogramme de cacao en Côte d'Ivoire pour la campagne 2020/2021

10.000

Le nombre de PME formées depuis 2018 par l'Agence CI-PME

2,4 millions

Le nombre de personnes enrôlées dans le cadre de l'opération d'identification de l'Office National de l'Etat Civil (ONECI).

24 Milliards de FCFA

Le montant des fonds octroyés en 2020 aux PME impactées par la pandémie COVID -19

1 000

Le nombre de PME ciblées dans le cadre de l'accompagnement-Conseil & Renforcement de capacités

2 Milliards de FCFA

Le Montant du fonds de garantie mis en place par PROPARCO La filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) et la Société Générale de Côte d'Ivoire pour soutenir les TPE/PME affectés par la COVID -19

8 à 10 chiffres

Le passage de la numérotation téléphonique

40 Milliards de FCFA

Le coût du nouvel établissement hôtelier Movenpick Hôtel & Resorts inauguré par le Ministre du Tourisme en 2020.

10 Milliards de FCFA

Le montant des parts en actions que détient la CNPS dans le projet de la centrale électrique à gaz de jacquville du groupe ERANOVE.

2346,5 Milliards de FCFA

Le Montant des impôts collectés en Côte d'Ivoire 2020

701,5 Millions de Dollar

Le montant levé par les startups africaines en 2020, malgré la pandémie à coronavirus

110 Milliards FCFA

Le montant du décaissement prévu par le gouvernement pour soutenir les entreprises impactés par la crise sanitaire de la pandémie à Covid 19 en 2021.

40 Milliards de FCFA

Le coût du nouvel établissement hôtelier Movenpick Hôtel & Resorts inauguré par le Ministre du Tourisme en 2020.

18%

Le pourcentage de la chute des Investissements Directs Etrangers (IDE) observé en 2020

50% Le Pourcentage des besoins énergétiques mondiaux couvert par le Pétrole

2.687.719

Le nombre de personnes enrôlés dans le Cadre de la Couverture Maladie Universelle (CMU)

616 Milliards de FCFA

Le coût du Plan de lutte contre la déforestation adopté par l'Etat de Côte d'Ivoire

8621,1 Milliards de FCFA

Le montant du budget de l'Etat de Côte d'Ivoire en 2021

60%

La part des exportations du Cacao ivoirien absorbé par les pays de l'Union Européenne.

100.000

Le nombre d'entrepreneurs ciblés par le statut de l'entrepreneur

36.000

Le nombre de TPE/ PME enregistrées par la plateforme digitale « PME-DATA »

110 Milliards FCFA

701,5 Millions de Dollar : le montant levé par les startups africaines en 2020, malgré la pandémie à coronavirus

24

Le nombre de PME dirigées par les femmes dans le cadre des programmes de l'Agence CI-PME

2 Milliards de FCFA

Le Montant du fonds de garantie mis en place par PROPARCO La filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) et la Société Générale de Côte d'Ivoire pour soutenir les TPE/PME affectés par la COVID -19

652

Le nombre de souscripteurs qui ont reçus leurs clés dans le cadre du programme immobilier « Cité ADO »

5 000

Le nombre de jeunes bénéficiaires d'un permis de conduire dans le cadre du programme d'aide à l'emploi du Ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

OUTLINE OF THE INTERVIEW OF *JEUNE AFRIQUE* WITH THE MINISTER OF ECONOMY AND FINANCE OF CÔTE D'IVOIRE, MR. ADAMA COULIBALY

“In Cote d’Ivoire, poverty reduction is a reality”

The Ivorian Minister of Economy and Finance highlights the reforms carried out in 2020 to reduce the impact of the Covid, and expects a strong economic recovery in 2021.



The Ivorian government raised € 1 billion on the international financial market at the end of November. Was it necessary to return to the Eurobonds market?

Adama Coulibaly: Côte d'Ivoire is the first African country to have successfully raised such resources in the context of Covid-19. We were able to mobilize a wide range of investors, resulting in a “book” of 5.1 billion euros, which is a real success since the country's first Eurobond, issued in 2014. This operation is also unprecedented situation in terms of interest rates of 5%, the lowest for Côte d'Ivoire on the international capital market and the lowest for a country in sub-Saharan Africa except South Africa.

How do you promote this fund raising in the context Covid-19?

The issue of eurobond effectively requires the production of a prospectus and

“roadshows”, a presentation tour for financial centre investors in a financial centre, highlighting the country's strengths, reforms, and capacity to settle the debt.

WE GET AND KEEP FINANCIAL MARKET TRUST DUE TO PRESIDENT OUATTARA LEADERSHIP

This time we worked via teleconferences and made conference by phones and sent prospectus to investors in London and the United States of America.

What were their concerns? How did you convince them?

The economic fundamentals, large scale of reforms carried out and the vision and direction of President Ouattara made it possible to gain and maintain the confidence of the markets. We have

carried out both macroeconomic and sectoral reforms. For example, we have made financial sector sound by reducing the state portfolio resulting from the selling of share and the restructuring of banks largely owned by the State. We have the launched new products such as leasing and set the French CDC equivalent with the “Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire”.

THE COUNTRY WAS AFFECTED BY THE CRISIS

We have also secured and facilitated access for investors, particularly within the country, but also because of the Doing Business report. For us, the private sector is important because it remains the driver of the economic growth. To fully play their role, we have made a lot of reforms, with the creation of a commercial court that reassures investors, and a single service for the creation of companies in 48 hours and even online. We also made reforms in the sector of energy and agriculture.

since you spoke about the Covid-19”, What is the situation in our country?

The country was affected by the crisis. At the end of 2019, we were expecting a growth rate of 7.2% in 2020. In March, this projection was revised downwards to 3.6% due to the impact of the crisis. It was then necessary to take into account the fact that some sectors (tourism, catering, hotel industry, etc.) were significantly affected, thus increasing the economic slowdown.

WE HAVE A STRONG ECONOMY

In addition, a disease response plan was set up to detect, isolate and provide

treatment to the patients. These measure helped us to control the epidemic. Our experts with those of the IMF have reconsidered the projected growth to 1,8 % in 2020. However, it should be noted that the global economic slowdown is estimated at -4.4% for this year, and -3% in Africa. In the WAEMU zone, We expect a growth of 0.9%. The Ivorian economy has shown resilience, thanks to the reforms undertaken since 2012.

As for the support plan of the Government for companies, what is the real situation?

An economic, social and health support plan has been initiated to maintain the economic activity and employment and enable recovery. A fund of 100 billion F CFA has been set up for large companies, 150 billion F CFA for SMEs, 100 billion F CFA for the informal sector and a solidarity plan of 170 billion F CFA for the most vulnerable populations. The programs for large companies and SMEs aim at reducing the impact of the crisis on cash flow issues in order to help these companies to maintain their business activity. This has helped to avoid negative growth rate this year. Sixty-eight (68) large companies and 440 SMEs have so far benefited from this support plan.

Have they been fully paid?

The payment is underway, part of these resources covers the year 2020, another must be paid in 2021. We forecast a growth of 6.5% in 2021. At the same time, the government is considering the transformation of these support funds into stimulus fund, as is the case in Senegal and France at the moment.

Let's talk about the health aspect of the crisis. What are the latest figures on the situation in Côte d'Ivoire?

It should be noted the Covid-19 death rate in Côte d'Ivoire is around 0.6%, lower than diabetes and hypertension. 132 died from the sickness among a total of 21,000 cases detected and cured.!

Concerning the vaccines, what initiatives have been taken ?

Des discussions sont en cours dans le cadre de l'alliance Gavi et de l'initiative COVAX, qui prévoit 20 % de vaccins mis



à disposition gratuitement pour les pays africains. In the framework of alliance and the COVAX initiative which allows 20% of vaccines free of charge to african countries, negotiations are in progress.

NOTHING CAN BE DONE WITHOUT GROWTH

We are currently building a cold chain due to the fact that the vaccines must be stored at a temperature of -70 ° C. This will allow access to the vaccine for 5 million people in Côte d'Ivoire.

What are the projections for the economic recovery in Côte d'Ivoire?

We forecast an economic recovery in 2021 with a growth rate of 6.5%. These estimations are approved by IMF.

The main critic about growth figures in Côte d'Ivoire remains its inclusive feature... Do you share this criticism?

We should be fact oriented. Poverty rate in Côte d'Ivoire dropped from 55 % in 2011 to 39 % in 2019. This is a reality and it is extremely important to note it. These are the official figures produced by credible institutions. Some repeat

“growth cannot be eaten”. Maybe, but neither can poverty be shared. Without growth, nothing can be done. Wealth must be created; this is the precondition for being able to help vulnerable populations.

Moreover, you can see across the country significant efforts made on social issues, with hospitals built or free school for all from 6 to 16 years old. That's quite something! And universal health coverage, through which 2.4 million people have been enrolled and benefit from coverage of their needs. In addition, there are efforts in terms of electrification, access to drinking water and the provision of food for school canteens. There is no right of objection here: the government is concerned with the well-being of our populations.

Let us come back to the issue of the african countries debt. Position of countries like Senegal and Benin differ (for / against debt cancellations). Côte d'Ivoire seems to express no concern...

Our position is clear: We have joined the G20 initiative on [the moratorium on] public debt, but have informed our private creditors that we will continue to honour our commitments to them.

Minister Moussa Sanogo made a working visit to the national agency for rural land known as AFOR



The Minister of Budget and State Portfolio, Moussa Sanogo made a working visit to AFOR head office on January 15. The working session focused on several topics including the

financing of AFOR activities and the technical improvement of work related to the setting up of village lands boundaries. Let us remind that AFOR's mission is to implement the law on rural land. This

organization responsibilities involve in the setting up of villages border area; the issuance of land certificates; the registration of rural land; the settlement of land disputes, etc.

VISIT

The Circular Economy Institute of Abidjan received at the CCI-CI

Mr. Touré Faman, the chairman of the Chamber of Commerce and Industry of Cote d'Ivoire, met a delegation from the Circular Economy Institute of Abidjan (IECA) on January 21, 2021.

The objective of the delegation led by its General Manager Mr. Kopieu was not only to introduce the institute and its objective but also to set up a collaboration platform.

At the end of the presentation, Touré Faman showed his availability as well as that of his institution to collaborate with the IECA after recalling the privileged relations that exist between the District Authority of Abidjan and the CCI-CI. In this perspective, he appointed MM. Konan Désiré and Germain Yao as focal points for the follow-up of this project.



INDUSTRIAL DEVELOPMENT

Minister Diarrassouba opened the Cement Company of Cote d'Ivoire plant



The Minister of Trade and Industry, Souleymane Diarrassouba, opened the Cement Company of **Côte d'Ivoire plant** on Thursday January 28, 2021 in PK 24 Akoupé-Zeudji industrial zone. This ceremony was another opportunity for him to reaffirm President Alassane Ouattara's ambition to speed up the structural transformation of the Ivorian economy through industrialization. According to the Minister, significant efforts have been made by the Government in the area of socio-economic

infrastructure to improve the competitiveness of the economy. Minister Souleymane Diarrassouba declared that the industrial sector remains the backbone of the of the upcoming 2021-2025 National Development Plan (PND) for a structural transformation of the Ivorian economy. Talking about the cement sector, Souleymane Diarrassouba has revealed the government has already selected an area of 59 hectares which will become the industrial area for the actors of the sector. This site is located in Akoupé-Zeudji PK 24 industrial zone.

The creation of the Cement Company of Côte d'Ivoire plant is an investment of more than 60 billion CFA francs, for an annual production capacity of 1,500,000 tonnes per year. It will create 300 direct jobs and 1,069 indirect jobs. Its opening comes in a relatively favorable context for the cement sector, which is experiencing spectacular development, with nominal production capacity which rose from 2,400,000 tonnes in 2011 to around 5,700,000 tonnes in 2017, then to 12,550,000 tonnes in 2019, representing an overall increase of 423% between 2011 and 2019.

The Minister of Trade and Industry took advantage of this ceremony to pay a tribute to Chairman Koné Dossongui, the first Ivorian today to create a 100% Ivorian-owned cement plant.

IMPROVING PRODUCER INCOME

ICCO top priority

Côte d'Ivoire, world cocoa capital (40% production), has been chairing the International Cocoa Council of the International Cocoa Organization (ICCO) since September 2020. Ambassador Aly Touré is therefore the permanent representative to International Commodity Organizations and spokesperson for cocoa producing countries in the ICCO. The will of Aly Touré is to make the well-being of the cocoa farmers a top priority. This was strongly expressed during a press conference on Friday, December 18, 2020 at the organization's headquarters in Abidjan. This is the first time that producer income has become a primary concern in a single strategic agreement. The institution's missions involve: the promotion and support of the economic, social and environmental



sustainability of the cocoa value chain and in particular to improve the living conditions of cocoa producers; the implementation and support of the

national cocoa development plans; promotion of local processing and local consumption of cocoa etc.

EU-ACP COOPERATION

The New deal will have a positive impact on 1.5 billion people



The Ivorian Minister of Economy and Finance, Adama Coulibaly, asserted that the signing of the new partnership agreement between the Organization of African, Caribbean and Pacific States (OEACP) and the European Union (EU), notably the Neighborhood, Development and International Cooperation Instrument (NDICI), will impact the lives of more than 1.5 billion people.

On Tuesday January 26, 2021 in Abidjan, Adama Coulibaly chaired the opening ceremony of the extraordinary meeting of the West African Network of Support Cells for National Authorizing Officers of the European Development Fund (ROAC-FED).

The NDICI will succeed the EDF

known as the Cotonou Agreement concluded nearly 20 years ago and which, after a final extension, should expire on November 30, 2021. He declared that: “at the end of 2020, a political agreement was reached on the future partnership between the European Union and the Organization of ACP States (OEACP). This post-Cotonou agreement involves the 27 EU member states and 79 ACP countries, 48 from sub-Saharan Africa, 16 from the Caribbean and 15 from the Pacific Ocean. The signing of the agreement, which will take place in 2021, will impact the lives of more than 1.5 billion people”.

The minister said that thanks to the EDF, the EU has become an important economic, trade and political partner for

each of the West African countries and ECOWAS as an organization. He noted that: “for Côte d’Ivoire, the EU remains the leading market with an export share of 45.0% in 2019, the leading supplier with an import share of 33.5% and the leading investor with around half of direct investments abroad”.

He called on states to prepare well for the implementation of the new agreement given the large scale of challenges they have to address.

The EU Ambassador in Côte d’Ivoire; Jobst Von Kirchmann, argued that this new instrument of cooperation, endowed with nearly 100 billion euros, will be consider, among others, human right, governance and democracy, migration and mobility, climate change issues.







BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR
Le Comité de Concertation
État-Secteur Privé





AWARDS CEREMONY

CGECI rewards the winners of the employers' awards for research and innovation

The award ceremony for the winners of the 5th edition of the managers Prize for Research and Innovation, created by the “Confédération Générale des Entreprises de Côte d’Ivoire” (CGECI), took place on Thursday, January 31, 2021, at the “Maison de l’entreprise” in Plateau. A total of seven prizes with an amount of 31 million F CFA were offered. N’Guessan Ayetchin Vierge, trainer in financial education, won the 2020 special prize of 10 million FCFA for his project entitled: “The formalization of the informal sector through the popularization and sound knowledge of market financing mechanisms”. Three other prizes of 5 million FCFA for innovation work were awarded. N’Goran Yao, teacher at FHB University of Cocody, won the first award for his project entitled “use of solar energy for drying / fermentation processes of cocoa beans in order to improve their business quality.” The second prize was awarded to the field of agriculture thanks to Atta Kouassi Isaac, assistant in cosmetology, inventor and innovator, for his project “Production and marketing of a biomedical cream based on Aloe Vera and sea crystals.” The third sector, that of new technologies in education, was rewarded for the educational



game project PARPASS-M by Sidibé Mamadou, educator-programmer. There were also three Incentive Prizes of two million for the applicants who came second: Assovié N’guessan François (environment), Nindjin Charlemagne (agriculture) and Emeruwa Edjikémé (technology). These seven winners were chosen among 13 applicants: 3 in environment, 4 in agriculture and 6 in technology.

INVESTMENT

Africa is the world’s next trade frontier, says Akinwumi Adesina



According to the World Bank, Africa’s economy shrank by 2.1% in 2020 and is expected to grow by 3.4% in 2021, as the global economy recovers from the impact of the pandemic of Covid-19. Investments on the continent are likely to increase

as well. That’s why, the chairman of the African Development Bank Akinwumi Adesina believes that Africa is the next trade frontier, but much of it depends on the continent’s ability to boost its health sector. This optimistic view point was shared at the Africa Investment Conference hosted by the UK Department for International Trade on January 21, 2021. Indeed, he declares that “Africa still has the fundamentals that have contributed to the phenomenal growth of the continent over the past ten years... The fundamentals of these phenomenal growth rates in Africa still exist [...]. Africa stands out when it comes to the ease of doing business [...]. The digital explosion in Africa is very promising”. Thus, British investors have been strongly encouraged to

look to Africa, which has only 365 pharmaceutical companies, compared to 7,000 in China and 11,000 in India. As for the British Commissioner for Trade in Africa, Emma Wade-Smith, she was delighted to learn that ten of the fastest growing economies are still in Africa. She lamented the lack of communication on the extent of innovation in the region. She said it was quite possible to combine African and British innovation. The conference follows the United Kingdom Africa Investment Summit held in London in 2020, where 27 trade and investment agreements of 6.5 billion pounds sterling or 4.828 billion FCFA as well as commitments of 8.9 billion pounds sterling or 6.609 billion FCFA had been announced.

R E L E V A N T S T A T I S T I C S

246 billion FCFA

The amount of the Regional Stock Exchange transactions in 2020 (BRVM)

8 to 10 digits

from eight to ten digits dialing

50% global energy needs covered by Oil

60%

The share of Ivorian cocoa exported to the countries of the European Union.

14 Billion FCFA

Loss recorded by airlines in 2020 due to COVID 19

40 Billion FCFA

The cost of the new Movenpick & Resorts hotel inaugurated by the Minister of Tourism in 2020

2.687. 719

The number of people registered under the Universal Health Coverage (CMU) program

8 621.1 billion FCFA

The budget of the State of Côte d'Ivoire in 2021

732 billion dollars

Funding of sustainable projects in 2020

616 billion FCFA

deforestation fighting plan cost adopted by the State of Côte d'Ivoire

10 billion FCFA

shares held by the CNPS in Jacquville gas power plant project launched by ERANOVE group.

2346.5 Billion FCFA

Taxes collected in Côte d'Ivoire 2020

36.000

The number of VSEs / SMEs registered by the digital platform «PME-DATA»

JUIN 2021

ZLECAF member countries will harmonize all the rules of origin and tariff schedules

701.5 Million Dollars

fund raised by African start-ups in 2020, despite the corona virus pandemic

110 Billion FCFA

The amount of payments planned by the government to support companies impacted by the Covid 19 health crisis in 2021.

1.000 FCFA

Cocoa selling price per kilo in Ivory Coast for 2020/2021 campaign

10.000

The number of SMEs trained by the CI-PME Agency since 2018

110 Billion FCFA

The amount of payments planned by the government to support companies impacted by the Covid 19 health crisis in 2021.

24

The number of SMEs led by women under the programs of the CI-PME Agency

2,4 million

People registered as part of the identification operation of the National Office of Civil Status (ONECI).

40 Billion FCFA

The cost of the new Movenpick & Resorts hotel inaugurated by the Minister of Tourism in 2020.

2 billion FCFA

Guarantee fund set up by PROPARCO, subsidiary of the French Development Agency (AFD) and Société Générale de Côte d'Ivoire to support VSEs / SMEs affected by COVID -19

24 Billion FCFA

Funds granted to SMEs impacted by the COVID -19 pandemic in 2020.

18% Foreign Direct Investments lost (FDI) in 2020

1 000

SMEs targeted within the framework of Consulting & Capacity building support

652

subscribers who have received their keys under the "Cité ADO" real estate program

5000

young people receiving a driving license under the employment assistance program of the Ministry in charge of youth and youth employment.

AVRIL

28	Intégration Commerce	FOIRE DE LA CEDEAO ET DES PAYS AMIS 1er au 12 Avril	01 12	ABIDJAN	PROMOTEUR : ECOMARKET RESPONSABLE : MR. EJARKAMNOR R. SYLVESTER Tel : (+225) 21 77 66 53 - 85 88 39 95 E-mail : ecomarket@gmail.com www.ecomarket.com
29	Commerce Tourisme	WORODOUGOU LOGOBA 1er au 06 Avril	01 06	SEGUELA	PROMOTEUR : FAIR CONCEPT AFRICA Tél : (+225) 32 74 01 38/ 57 91 49 81 E-mail : office@fairconcept-africa.com
30	Commerce Tourisme	SALON INTERNATIONAL SUR LE COTON, TEXTILE, HABILLEMENT ET ACCESSOIRE (SICHTA) 02 au 11 Avril	02 11	ABIDJAN (PALAIS DES SPORTS DE TREICHVILLE)	CONSEIL REGIONAL POUR LA PROMOTION ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT ET DES PME (CRAPME) RESPONSABLE : Mme Aïssatou DOUCOURE Tel : +225 02-33-80-73/+225 79-52-18-53 e-mail : boundy_asty@yahoo.fr
31	Imprimerie	DIGITAL & PAPER AFRICA (BOADSHOW) 08 au 09 Avril	08 09	ABIDJAN (RADISSON BLU)	PROMOTEUR : FAIR CONCEPT AFRICA Tél. : (+225) 32 74 01 38/ 57 91 49 81 E-mail : office@fairconcept-africa.com
32	Promotion du genre	FORUM INTERNATIONAL VOILEE ET ENTREPRE- NANTE D'ABIDJAN 08 au 10 Avril	08 10	ABIDJAN (PLATEAU CAISTAB)	PROMOTEUR : IVOIRE NOBALA RESPONSABLE : Mme Nohodjon BAKAYOKO Tél : (+225) 08 30 76 30 16 BP 347 Abidjan 16 E-mail : ivoirenobala@gmail.com
33	Commerce Culture	EXPO FERKE 2021 09 au 13 Avril	09 13	FERKE	PROMOTEUR : SYL-EVENTS RESPONSABLE : MAMOUDOU SYLLA Tel : (+225) 05 51 59 95 - 48 02 79 73 E-mail : sylison23@yahoo.fr
34	Commerce	FORUM INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE D'ABIDJAN (FICIA) 15 au 17 Avril	15 17	ABIDJAN (RADISSON BLU)	PROMOTEUR : VITAMINES RESPONSABLE : Yasmine AJAMI Tél : (+225) 07 01 51 86 / 08 02 31 95 E-Mail : commercial@vitaminesoci.com

AVRIL

35	Finance Industrie	SALON AFRICAIN DES MICRO-ENTREPRISES (SAME) 15 au 18 Avril	15 18	ABIDJAN	PROMOTEUR : FEDERATION IVOIRIENNE DE LA MICRO ENTREPRISE RESPONSABLE : PROF Taa KOUAKOU Tél : (+225) 22 50 55 59 - 08 98 83 96 E-mail : aakouakou@yahoo.fr
36	Commerce Culture	FOIRE REGIONALE D'ODIENNE (EXPO KABADOUGOU) 15 avril au 10 mai	15 10	ODIENNE (ESPACE MAQUIS PRIMATURE)	PROMOTEUR : ANTILOPE PROMOVISION RESPONSABLE : M. Adolphe Chamberlain BOUAZO Tél : (+225) 78 91 90 80 - 05 43 67 08 E-mail : bouazoadolphe@gmail.com
37	Commerce Culture	RENCONTRES CHORE- GRAPHIQUES D'ABIDJAN 19 au 25 Avril	19 25	ABIDJAN	RESPONSABLE : Léandre NALI Tél : (+225) 07 43 32 83 E-mail : leandre@danselafrigue.org
38	Assistance sociale	COMPETITIONS INTERCOMMUNALES FEMININES 21 au 24 Avril	21 24	PLATEAU (CGECI)	PROMOTEUR : SPECTACULAIRES RESPONSABLE : Marie-Louise SORO Tél : +225 04 977 977 E-mail : dg@spectaculaires.ci
39	Culture Commerce	FESTIVAL DU RIZ DE CÔTE D'IVOIRE 23 au 25 Avril	23 25	YOPOUGON (COMPLEXE SPORTIF)	PROMOTEUR : AFRICA AGRO CORPORATE SARL RESPONSABLE : Alain ZAHY Tél : (+225) 07 90 02 44 E-mail : alainzahi@gmail.com
40	Entrepre- neurariat	FORUM ECONOMIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT AFRIQUE-EUROPE (FORUM INDIMAJ AFRICA) 23 au 25 Avril	23 25	ABIDJAN	PROMOTEUR : D'AAARYS CONSEIL RESPONSABLE : Alain YAPI Tél : (+225) 79 01 81 08 E-mail : info.daarys@gmail.com
41	Culture Commerce	BOUNDIALI EXPO 25 Avril au 16 Mai	25 16	BOUNDIALI (LA RUE ENTRE LE FOYER ET LE CDCI)	PROMOTEUR : IVOIRE PROMO RESPONSABLE : M. Yapi YAPO Tél : (+225) 05 73 55 61 - 09328937 E-mail : ivoirepromoevents@gmail.com

AVRIL

42	Télécommunication	AFRICA IT TELECOM FORUM Avril	ABIDJAN (RADISSON BLUE)	PROMOTEUR : I-CONFERENCES SUCCESSIONS PUBLICATIONS 207 Bd ZERKTOUNI CASABLANCA Tél : (+212) 522 369 515 - 522 392 725 E-Mail : courrier@i-conferences.org
43	Entrepreneuriat	LES BATISSEURS DE L'ECONOMIE AFRICAINE Avril	ABIDJAN	PROMOTEUR : COLOMBE MARKETING AND COMMUNICATION RESPONSABLE : M. Michel RUSSEL 01 BP 2689 ABIDJAN 01 Tél : (+225) 09541195/ 56 20 51 37 E-mail : michelrussellohre@gmail.com
44	Logement	FORUM INTERNATIONAL DU LOGEMENT SOCIAL, ECONOMIQUE ET STANDING (FILOSES) Avril	ABIDJAN	PROMOTEUR : AB COMMUNICATION RESPONSABLE : Amos BEONAHO Tél : (+225) 07 07 71 24 E-mail : sicoms2013@gmail.com
45	Culture Commerce	SINANG FESTIVAL DE SINEMATIALI Avril	SINEMATIALI (ESPACE CULTUREL)	RESPONSABLE : Ali COULIBALY Tél : (+225) 05 81 11 84 E-Mail : maisonartisanas@yahoo.fr
46	Industrie	SALON IVOIRIEN DES MINES ET DES CARRIERES Avril	ABIDJAN	MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE Tél : (+225) 20 21 30 89
47	Développement durable	JOURNEES PROMOTIONNELLES DE L'EAU POTABLE Avril	ABIDJAN	MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE Tél : (+225) 20 24 47 61
48	Arts Culture	POPO CANAVAL Avril	BONOUA	MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE/ DIRECTION DE LA FRANCOPHONIE ET DE LA COOPERATION CULTURELLE (DFCC) Tél : 20 21 10 27

**HAMED
BAKAYOKO**

